



**HAL**  
open science

# Délocalisation et relocalisation d'une activité sportive " traditionnelle " : altération ou renforcement identitaire ? Le cas du Va'a, la pirogue polynésienne, en Bretagne

Malo Camus

## ► To cite this version:

Malo Camus. Délocalisation et relocalisation d'une activité sportive " traditionnelle " : altération ou renforcement identitaire ? Le cas du Va'a, la pirogue polynésienne, en Bretagne. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-01643785

**HAL Id: dumas-01643785**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01643785>**

Submitted on 3 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Université de Bretagne Occidentale**  
**UFR Sport et Education Physique**

**Master 1 – Sciences Sociales du Sport**  
Administration, Territoire, Intégration

Délocalisation et relocalisation d'une activité sportive  
«traditionnelle » : altération ou renforcement identitaire ?

Le cas du Va'a, la pirogue polynésienne, en Bretagne

Auteur : Malo CAMUS

Directeur/trice de mémoire : Julien FUCHS

Année 2016-2017



« Je définis la culture ainsi : c'est tout ce que les hommes ont imaginé pour façonner le monde, pour s'accommoder du monde et pour le rendre digne de l'homme ».

Aimé Césaire

# Remerciements

*Remerciements sincères à Monsieur Julien Fuchs pour ses riches conseils, ses éclairages et son exigence tout au long de ce travail.*

*Que soient également ici remerciés l'ensemble des enseignants du MI SSSATI qui par leurs enseignements ont orienté ma réflexion et participé à l'élaboration de ce mémoire.*

*Remerciements à l'association Team Marara Va'a pour son accueil, ainsi qu'à chaque personne m'ayant accordé du temps pour la réalisation de ce travail.*

*Enfin, remerciements particuliers à ma Maman, grâce à qui je suis ce que je suis, et à mes deux petites sœurs, Anzia et Yahina, soutiens indéfectibles dans les bons comme dans les mauvais moments.*

# Sommaire

<b>Introduction : Question d’histoire(s).....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE I. Contextualisation : la pirogue, le Pays Bigouden et le cadre fédéral.....</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE II : Revue de littérature.....</b>	<b>30</b>
<b>PARTIE III : Cadre théorique.....</b>	<b>42</b>
<b>PARTIE IV : Questionnement scientifique.....</b>	<b>45</b>
<b>PARTIE V : Méthodologie.....</b>	<b>48</b>
<b>PARTIE VI : Résultats : analyse et discussion.....</b>	<b>52</b>
<b>PARTIE VII : Retour critique et limites.....</b>	<b>77</b>
<b>Conclusion : De l’importance des évènements sportivo-culturels.....</b>	<b>79</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>82</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>92</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>126</b>

## Introduction : Question d'histoire(s)...

*"Il est de notre devoir de prendre soin de la pirogue, afin de la transmettre à nos enfants qui vont faire la même chose. N'oublions pas que nous sommes les garants de sa longévité »*, lorsque l'homme politique tahitien, et ancien Président de la Fédération Polynésienne de Va'a, Heremoana Maamaatuaiahutapu évoque l'importance de la pirogue pour la société polynésienne, le poids de l'histoire et donc la notion patrimoniale sont prégnantes.

En effet, l'ancien ministre de la promotion des langues, de la culture, de la communication et de l'environnement de Tahiti soulève la nécessité de la tradition dans la survie et le développement de la pirogue autant que sa complexité car la pirogue représente bien plus qu'un sport, elle est une image-emblème, un symbole d'identité pour les Polynésiens. Quelque soit l'endroit où ils se trouvent, la pirogue est pour eux un lien d'attache avec leurs origines, leurs traditions, un rappel au territoire. Pour preuve, l'ancien footballeur Tahitien Marama Vahirua qui fêta chacun de ses 98 buts professionnels sur les terrains de France métropolitaine en mimant le mouvement de rame des piroguiers Polynésiens pour rendre hommage à ses origines, et faisant par la même occasion la fierté de son peuple<sup>1</sup>.

D'ailleurs, même Walt Disney ne s'y trompe et place la pirogue, ses symboles et ses mythes au cœur de son long-métrage d'animation *Vaiana* pour faire naître et partager l'imaginaire polynésien.

A l'origine activité traditionnelle, outil de pêche et de déplacement, dont les secrets se transmettaient de père à fils, la pirogue continue d'exister aujourd'hui mais se développe par un biais plus sportif, semblant quelque peu abroger son passé fondateur et se défaire de sa tradition pour adopter des logiques plus compétitives, alternant alors entre tradition et modernité, oxymore de plus en plus d'actualité avec la renaissance de nombreux sports traditionnels.

Qu'il s'agisse de la pirogue polynésienne, du gouren, de la pelote basque, des sports équestres kazakhs traditionnels ou encore de la Capoeira ou de la soule, de nombreux jeux traditionnels existent encore aujourd'hui et continuent de se développer sous des formes plus sportives

---

<sup>1</sup> <http://www.sofoot.com/marama-vahirua-explique-la-pagaie-196949.html>, consulté le 23/05/2017

qu'aux origines et dans des espaces bien plus vastes et éloignés des lieux d'apparitions. On peut ici citer les travaux d'Yves Leloup sur le va'a, de Jacques Dumont, Nicolas Célimène, Olivier Pégard et Jérôme Pruneau ou Maguy Moravie sur la yole ronde en Martinique ou encore de Monica Aceti sur la Capoeira ou Julien Fuchs sur les Jeux nautiques Atlantiques. Ces différents travaux, sur lesquels nous reviendrons tout au long de ce mémoire, montrent la difficulté de positionnement des acteurs face à des enjeux variés mais pourtant liés et suggèrent déjà une pluralité d'enjeux pour la pirogue polynésienne en Bretagne.

De plus, le soutien de puissants acteurs (UNESCO, Association Européenne des Jeux et Sports Traditionnels, International Traditional Sports and Games Association, etc.) favorise ce développement, notamment en appuyant des travaux de recherche ou en participant à l'organisation de rencontres culturelles et à la création d'outils pédagogiques. Malgré tout, la forme plus sportive adoptée et le développement international de ces activités nécessitent de s'interroger sur les valeurs qu'elles véhiculent aujourd'hui afin de comprendre si les valeurs originelles et identitaires sont conservées.

Alors que le sport moderne résulte d'une « mondialisation culturelle » (Singaravélou & Sorez, 2010), la question de l'adaptation d'une activité sportive traditionnelle sur un territoire nouveau peut sembler légitime.

Ainsi, l'objectif de ce mémoire est de comprendre le développement d'une activité traditionnelle étrangère en Bretagne, la pirogue polynésienne, en étudiant les logiques et moyens mis en œuvre par les clubs proposant cette activité, tout en travaillant sur le lien fédéral qu'ils entretiennent et l'apport que peut représenter leur présence pour le territoire.

Par une ethnographie menée au sein d'une association finistérienne de pirogue Polynésienne ainsi que des entretiens semi-directifs dans différentes structures de pirogue en Bretagne, nous cherchons par ce travail à proposer des éléments de réponse en lien avec l'objectif précédemment cité.

Différentes lectures associées à notre méthodologie ont permis de questionner l'objet d'étude et de le problématiser sous la forme d'un questionnement identitaire pour les pratiquants de pirogue polynésienne en Bretagne.



Ainsi, nous verrons tout d'abord que les structures de pirogue polynésienne en Bretagne poursuivent des logiques variées, la pirogue pouvant à la fois être utilisée comme lien avec la terre d'origine mais également outil d'activation d'un réseau polynésien ou même opportunité économique dans un secteur très concurrentiel.

De plus, activité fédérale au sein de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK), le rôle de la fédération sera également interrogé pour comprendre si des stratégies de développement de l'activité sont mises en place en lien avec des stratégies de maintien identitaire et de préservation de l'activité originelle.

Enfin, nous nous attacherons à montrer que la mise en avant d'une démarche identitaire dans les événements sportivo-culturels peut être un axe fort de valorisation d'un territoire pour les collectivités.

Ce travail ayant été mené dans le cadre d'un stage au cours d'une première année de Master de Sciences Sociales du Sport : Administration, Territoire, Intégration (SSSATI) à l'Université de Bretagne Occidentale de Brest, une première partie de ce mémoire s'attache à présenter les objectifs de ce stage et à contextualiser la pirogue dans l'environnement sportif, culturel et social du lieu d'étude.

## **PARTIE I. Contextualisation : la pirogue, le Pays Bigouden et le cadre fédéral**

### 1. Présentation, contexte, objectifs et déroulement du stage

#### 1.1 Le stage en M1 SSSATI : conditions de réalisation et objectifs

Il est nécessaire en 1<sup>ère</sup> année de Master Sciences Sociales du Sport : Administration, Territoire, Intégration de réaliser un stage au cours de l'année. Ce stage en milieu professionnel ou en laboratoire doit s'établir sur une durée minimum de 160 heures et donner lieu à la rédaction d'un mémoire.

Le stage de M1 SSSATI peut se réaliser de façon lissée tout au long de l'année, chaque mercredi étant banalisé, ou sur une période plus concentrée de 4 semaines entre février et mars.

Quelque soit le lieu de stage, en entreprise, en association ou en laboratoire, il doit s'inscrire dans la continuité de la formation et permettre d'en valider ces objectifs par la mise en œuvre professionnelle des enseignements vus en cours théoriques.

Ainsi, les objectifs visés par le M1 SSSATI et énoncés par la fiche RCNP de la formation sont, entre autres, la réalisation de missions de développement de projets intégrant le sport, le loisir et le tourisme, l'apport d'expertises sociologiques sur des projets sportifs ou de développement territorial.

De ce fait, le titulaire d'un master SSSATI doit être capable de diagnostiquer sur un territoire la multiplicité des acteurs et des enjeux entourant les problématiques de développement sportif d'un territoire, de mesurer les enjeux de ce développement, de construire des projets de développement de territoire reposant sur les pratiques sportives en corrélation avec les différents acteurs et sources de financement envisageables ou encore d'identifier les financements spécifiques pouvant être mobilisés dans le cadre d'un développement local, ce qui nécessite une bonne connaissance des rôles et missions des différents acteurs locaux en matière sportive ainsi que des règles juridiques régissant les activités et pratiques sportives.

Le stage de M1 SSSATI doit être l'occasion d'une première approche de ces différents enjeux, c'est pourquoi le lieu de stage doit être mûrement réfléchi.

## 1.2 Réflexions pré-stage et missions

Dès le début de l'année, ma décision avait été prise de réaliser le stage en concentré, 4 semaines d'affilée, pour des raisons d'organisation et de continuité dans les tâches au sein de la structure.

Concernant le lieu de stage, une envie de travailler sur les identités, régionales notamment, au travers du sport et le souhait d'étudier les sports issus d'activités traditionnelles ont guidé ma réflexion.

Suivant cela, j'ai pris contact avec la Fédération Française de Pelote Basque mais ma candidature s'est vue refusée. Loin d'abandonner l'idée d'étudier la Cesta Punta, j'ai par la suite pris contact avec différents clubs de pelote et ai finalement obtenu l'accord du club de Pelote Basque de l'Aviron Bayonnais. Malheureusement, pour des raisons essentiellement logistiques et financières il m'a été impossible de me rendre au Pays Basque pour ces 4 semaines de stage et j'ai dû reprendre ma réflexion depuis le début en réfléchissant à d'autres possibilités de structures d'accueil.

Finalement, toujours avec cette envie de travailler sur les identités et le développement local et dans l'idée d'explorer un domaine qui me semblait original et peu travaillé, j'ai contacté l'association de pirogue polynésienne Team Marara Va'a. Ce contact a d'abord été établi par mail puis par téléphone et m'a permis d'aboutir à l'acceptation de la structure de m'accueillir durant ces 4 semaines.

Toutefois, quelques points étaient à éclaircir sur les missions qui me seraient proposées car l'association ne dispose pas de locaux propres et dédiés.

Tant que je faisais preuve de rigueur et de sérieux dans mon organisation personnelle, cette absence de locaux ne représentait finalement pas un problème vis-à-vis des missions confiées :

- travailler sur les moyens de financement de l'association : recherche de subventions et de partenariats privés

- développer la pratique pour les personnes en situation de handicap, retravailler le site web de l'association
- aider dans les tâches administratives quotidiennes : annonces de réunions, inscriptions aux sorties pirogues et à la course Te Aito du mois de juillet

Ces 4 semaines se sont bien déroulées et j'ai essayé de réaliser au mieux les tâches sur lesquelles j'avais été missionné avec la prise de contact avec différents fonds de dotation et la réalisation d'un dossier de partenariat (voir annexe) pour aller démarcher des entreprises.

De plus, un contact assez avancé a été établi avec la Fédération Française Handisport en vue d'une affiliation.

En plus de ces missions je me suis rendu un peu partout en Bretagne à la rencontre de différentes structures proposant la pratique de la pirogue, choisies en fonction de plusieurs critères (voir point suivant), afin de questionner et d'interroger sur l'activité pirogue. Ces rencontres furent vraiment intéressantes grâce à de très riches échanges, dont le contenu sera abordé plus loin, notamment en s'attardant sur les modalités de pratique du Va'a en Bretagne.

Dans les points suivants je tâcherai de contextualiser l'association Team Marara Va'a et son environnement.

## 2. Commune de Combrit Sainte-Marine

### 2.1 Histoire et géographie et contexte social

Combrit Sainte-Marine est une commune bretonne, plus précisément sud-finistérienne, d'environ 4000 habitants. Historiquement, la commune fait partie du Pays bigouden. Cette population est en forte augmentation depuis 2009, dans des proportions bien supérieures à la moyenne nationale.

Aussi, selon une étude de l'Insee, en 2009, la population âgée de 15 à 64 ans s'élevait à 2 055 personnes, parmi lesquelles on comptait 69,2 % d'actifs dont 63,6 % ayant un emploi et 5,6 % de chômeurs.

Le délimitation géographique de la commune de Combrit Sainte-Marine offre une large façade maritime, la commune formant pour l'essentiel une presqu'île, délimitée au nord-est

par l'Anse de Combrit, à l'est par la rive droite de la ria de l'Odet, au sud par le littoral atlantique, au sud-est par l'étang de Kermor et l'anse de Pouldon ; seule la partie nord-ouest de la commune échappe à cette situation péninsulaire et est séparée de Tréméoc par le ruisseau du Corrouc'h. Cette importante façade maritime permet la pratique de nombreux sports nautiques au sein de la commune.



Figure 1 : Combrit à l'échelle nationale



Figure 2 : Combrit à l'échelle bretonne

Par ailleurs, la commune de Combrit Sainte-Marine a adhéré à la charte Ya d'ar brezhoneg en 2008.

Cette charte, dont la traduction française peut être « Oui à la langue bretonne » a pour objectif de promouvoir et développer l'usage de la langue bretonne dans la vie quotidienne des habitants des départements bretons. La campagne est pilotée par l'Office public de la langue bretonne et s'articule autour de deux systèmes de labels appelés « charte » ou « accord » : un destiné aux professionnels et associations et l'autre aux collectivités.

Chaque charte ou accord s'organise en niveaux de labellisation, correspondant à un nombre croissant d'objectifs à remplir, certains étant obligatoires, d'autres à choisir parmi une liste d'actions proposées<sup>2</sup>.

Cette version de la charte — destinée aux collectivités territoriales telles que les mairies ou les communautés de communes — vise à promouvoir l'utilisation de la langue bretonne dans la vie courante des administrés. Il s'agit d'un contrat de réalisation d'objectifs, choisis parmi

<sup>2</sup> <http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm>, consulté le 17/05/2017

une liste de quarante actions proposées, entre l'Office de la Langue Bretonne et la collectivité signataire sur une durée allant de une à trois années en fonction des modalités du contrat.

La charte des collectivités a été lancée à Pontivy, le 22 décembre 2004, par dix communes prêtes à réaliser au moins cinq actions choisies parmi les vingt-huit initialement proposées.

En juillet 2013, 164 communes et 12 communautés de communes ou urbaines ont signé la charte « Ya d'ar brezhoneg »<sup>3</sup>.

L'adhésion de la commune de Combrit Sainte-Marine apparaît comme un point important et intéressant car il montre un certain attachement de la commune à une identité bretonne forte, un renforcement et une mise en avant d'une identité régionale historique pour le territoire. Aussi, suivant cette logique, on peut ici supposer qu'une activité à l'identité forte comme le Va'a peut être valorisée au sein de la commune et être créateur de richesse pour le territoire si une stratégie claire y est associée.

La commune appartient au Pays Bigouden qui est une aire culturelle du sud-ouest du département finistérien.

Le Pays Bigouden, qui compte environ 50 000 habitants, n'a pas de réalité administrative. C'est un *bro*, c'est-à-dire un pays, un terroir où un groupe social se distingue de ses voisins par ses traditions : costume, danses, chants, musique, parler, économie, croyances, coutumes, architecture, gastronomie. Formant la pointe sud-ouest de la Bretagne, le Pays Bigouden est baigné par la mer Celtique à l'ouest et par le golfe de Gascogne au sud. Il est limité au sud-est par l'embouchure de l'Odet et l'anse de Combrit<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ya\\_d%27ar\\_brezhoneg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ya_d%27ar_brezhoneg), consulté le 17/05/2017

<sup>4</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays\\_Bigouden](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_Bigouden), consulté le 17/05/2017



Figure 3 : Carte du Pays Bigouden

Le Pays Bigouden compte un jeu traditionnel, la galoche. Un jeu de palets de fer aux règles spécifiques à la région et dont la pratique reste régulière grâce à une transmission traditionnelle de (grand-)père en fils.

## 2.2 Le sport à Combrit Sainte-Marine

La commune de Combrit Sainte-Marine est assez dynamique sur le plan sportif avec l'accueil d'évènements tout au long de l'année, on peut par exemple citer l'accueil chaque année du Mondial Pupilles, tournoi international de football U13.

Aussi, la commune compte une vingtaine d'associations sportives aux profils éclectiques, allant de l'école de danse pour jeunes enfants aux activités gymniques de sport santé en passant par divers clubs de sports collectifs.

De plus, le mouvement sportif combritois est encouragé par l'investissement de la commune en équipement sportif grâce à la création d'un complexe multisports moderne en 2013 et composé de 3 salles : une salle de 1060 mètres carrés, une autre de 270 et une dernière de 180 mètres carrés.

Les associations nautiques ne sont pas en reste avec des subventions en fonction du nombre de licenciés et la mise à disposition de matériels et locaux pour les évènements qu'ils organisent.

L'axe prioritaire de la commune est donc le sport pour tous, le loisir, avec des équipements récents dont peuvent disposer les résidents. De plus, les associations sont subventionnées en fonction du nombre d'adhérents avec, de source municipale, des subventions sportives en hausse.

### 3. Communauté de communes du Pays Bigouden

Comme toute commune française, Combrit Sainte-Marine a l'obligation d'appartenir à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) pour exercer certaines compétences en commun.

Combrit Sainte-Marine appartient donc à la communauté de communes du Pays Bigouden Sud. Une communauté de communes est un EPCI à fiscalité propre, ayant « pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace »<sup>5</sup>. Cette forme d'EPCI est donc conçue pour faciliter la gestion locale d'espaces peu urbanisés. Il est d'ailleurs intéressant de voir que les récentes lois ALUR et NOTRe ont considérablement renforcé les compétences des communautés de communes, que ce soit en matière d'urbanisme ou encore de développement économique.

Plus précisément, la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) a été créée en 1993 et regroupe aujourd'hui 12 communes pour un total de plus de 38 500 habitants : Combrit Sainte-Marine, Île-Tudy, Le Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Pont-l'Abbé, Tréffiagat-Léchiagat, Tréguennec, Tréméoc, Saint-Jean Trolimon.. Son siège est à Pont-l'Abbé.

Bien que la création de la CCPBS soit relativement récente, l'entente entre communes est bien plus ancienne sur ce territoire. En effet, dès 1923 naissait une coopération intercommunale, le syndicat intercommunal de la région de Pont-l'Abbé, autour de la notion de solidarité entre communes afin de « faire ensemble ce que les communes ne peuvent réaliser seules faute de moyens »<sup>6</sup>. Cette intercommunalité a permis et facilité le partage de compétences entre communes, d'abord sur des missions essentiellement techniques puis vers

---

<sup>5</sup> Article L5214-1 du code général des collectivités territoriales

<sup>6</sup> ccpbs.fr consulté le 17/05/2017



la construction d'un vrai projet de territoire. C'est dans cette logique de projet de territoire qu'a été créée la Communauté de communes, avec des compétences renforcées et des domaines d'intervention élargis. La CCPBS exerce donc ses compétences dans plusieurs domaines allant de l'aménagement de l'espace à l'environnement ou encore au tourisme mais également sur les équipements sportifs. Ainsi, la CCPBS a permis la construction de deux équipements sportifs d'intérêt communautaires : un stade d'athlétisme et un parc aquatique. Ce stade d'athlétisme montre bien l'ambition et l'ouverture souhaitées par la CCPBS car il s'agit d'un équipement moderne, ultra-complet, pouvant accueillir des compétitions de niveau international mais également accessible pour les scolaires bigoudens, preuve du projet de territoire mis en place.

De la même façon la création de la piscine Aquasud a été pensée pour favoriser l'accueil des usagers dans un complexe moderne et complet où plusieurs activités sont proposées. Développer la pratique physique et l'échange entre communes sont deux axes forts de la politique de la CCPBS.

Ce rapide point sur l'EPCI Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud permet de se rendre compte de l'importance pour une petite commune d'être intégrée dans ce type de structure administrative car cela permet à la fois de diversifier ses compétences mais également de s'insérer dans un projet de territoire large et d'offrir à ses habitants des services qu'une commune de 4000 habitants ne pourraient réaliser seule. De plus, en partageant ses compétences au sein d'un EPCI, la commune peut se recentrer sur elle-même et soutenir des projets locaux, associatifs notamment.

#### 4. L'association Team Marara Va'a

L'association Team Marara Va'a a été créée en 2013 et est basée à Combrit-Sainte Marine. Elle est aujourd'hui présidée par Apehau Tchín-Piou, polynésien d'origine.

Les objectifs de l'association sont multiples : développer la pratique de la pirogue polynésienne, mettre en valeur la culture, les danses et les traditions tahitiennes en proposant des animations locales pour sensibiliser et faire découvrir au public le riche patrimoine de ces îles situées dans l'Océan Pacifique.

L'association compte donc deux sections : une section pirogue et une section danse.

La section pirogue compte 25 rameurs, 20 hommes et 5 femmes, tandis que la section danse compte 35 danseuses, de 6 à 50 ans.

Cette création simultanée s'explique notamment par le fait que Team Marara Va'a a d'abord été créée dans le but de promouvoir et de partager la culture polynésienne par un couple de natifs, chacun prenant alors en charge l'une des sections.

La section pirogue se retrouve le week-end avec des créneaux le samedi matin, le samedi après-midi et le dimanche matin. Les créneaux du samedi matin et du dimanche matin sont plutôt pour un groupe que l'on pourrait qualifier de « compétition » alors que celui de samedi après-midi est plus ouvert au loisir. Il y a entre 6 et 12 rameurs sur chacun de ces créneaux.

Aussi, une charte du rameur est édictée. C'est un code de conduite, de respect à tenir vis-à-vis des embarcations, des autres rameurs mais également des ancêtres ayant pratiqué le va'a. Dans cette charte, le va'a est personnifié, il est « héritage », « membre de la famille » ou encore « esprit » du rameur. Cette charte est une tradition polynésienne et le rameur doit y souscrire pour pratiquer.

L'association Team Marara Va'a dispose d'une pirogue V6, d'une OC1 et d'une OC2. Ces pirogues sont conservées sur le site du Centre Nautique de Sainte Marine suite à un accord trouvé entre l'association et le centre qui offre un espace de stockage.

La section danse de l'association est dénommée « Ori Tahiti ». Elle est animée par une polynésienne sur deux créneaux le samedi : l'un de 14 heures à 15 heures 30 pour l'enfant et un autre de 15 heures 30 à 17 heures 30 pour les adultes.

L'enseignement des danses traditionnelles se veut être à la fois une découverte et un approfondissement de la culture polynésienne grâce à la gestuelle et à la musique typiques de la Polynésie.

L'association se développe essentiellement par le bouche-à-oreille et l'arrivée de non-initiés est rare, voire inexistant : les membres de l'association avaient déjà pratiqué une activité nautique avant de se mettre à la pirogue ou dansé avant de débiter la danse polynésienne.

Le soutien municipal se retrouve d'abord dans l'attribution de subventions : 500 euros en 2015 et 800 euros en 2016. Aussi, une salle peut être mise à disposition par la mairie pour les

réunions et assemblées de l'association et une aide logistique est apportée pour l'organisation des évènements.

De plus, l'association Team Marara Va'a organise chaque année une course de pirogue, la Te Aïto Race qui rassemble une quarantaine de pirogues sur 2 jours et 3 courses : une course de 35 kilomètres et une autre de 15 kilomètres en monoplace et une course de 15 kilomètres en équipage.

De plus, des animations en kayak et en Stand-Up Paddle sont proposées ainsi que des spectacles de danse polynésienne, animés par la section Ori Tahiti, et des repas polynésiens. Lors de la dernière édition, en 2016, plus de 250 visiteurs sont venus sur les 2 jours.

L'association Team Marara Va'a bénéficie d'une subvention de la mairie de Combrit-Sainte Marine, à hauteur de 800 euros en 2016, mais s'autofinance majoritairement grâce aux cotisations et aux différents évènements organisés durant l'année : la Te Aïto, vente de repas polynésiens à emporter.

L'association Team Marara Va'a est affiliée à la FFCK, grâce à cela elle peut prendre part aux différentes courses FFCK et participer à la Coupe de France et aux Championnats de France d'Ocean Racing.

A courts et moyens termes, les objectifs de l'association sont d'organiser plus d'évènements locaux pour sensibiliser et faire découvrir la culture polynésienne, d'améliorer les conditions de pratique et le matériel de l'association, de développer le nombre de pratiquants dans ses deux sections mais aussi de diversifier ses sources de financement et d'accueillir une étape des championnats de France FFCK d'ici 2020.

Ces objectifs apparaissent pour l'association comme des étapes-clefs intermédiaires dans la structuration et le développement de l'association.

## 5. Le va'a historique

La pirogue polynésienne, appelée va'a en langue traditionnelle, est une pirogue dont la stabilité est assurée par un balancier.

Ces embarcations, nommées va'a, waka, wa'a ou encore vaka en fonction de l'archipel, sont présentes dans toutes les aires de souches culturelles et linguistiques d'origine austronésienne.

De nombreux récits de voyage datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle rapportent l'étonnement et le respect des Européens face au nombre, aux performances nautiques et à la qualité de construction des pirogues<sup>7</sup>.

L'origine ancestrale des pirogues polynésiennes est d'ailleurs confortée par des recherches archéologiques dans l'archipel Polynésien qui ont fait apparaître des fragments de pirogue datés entre 850 et 1450 après Jésus-Christ.

Ces pirogues étaient construites entièrement en bois et étaient réalisées au terme d'un long processus de fabrication, fruit d'un intense travail communautaire. Les premières pirogues étaient fabriquées à partir de troncs d'arbres coupés et évidés, puis liés grâce à des fibres de coco avant que les charpentiers n'effectuent les finitions, notamment une sculpture travaillée permettant une meilleure glisse sur l'eau. Les balanciers étaient par la suite ajustés pour permettre le meilleur équilibre sur l'eau.

Aussi, comme l'explique le dossier pédagogique mis à disposition par le Musée de Tahiti et des Iles, il est important de noter ici qu'il y avait un côté sacré, mystique dans la construction de ces engins marins.

En effet, la construction des grandes pirogues ou des pirogues de chefs étaient réservés à des maîtres en charpenterie marine, les « tahu'a va'a ». Ces constructions s'accompagnaient de nombreux rites comme l'appel à la bienveillance et à l'aide des Dieux ou le taillage du bois qui devait se faire les nuits de pleine lune. Toujours grâce aux éléments donnés par le musée de Tahiti et des Iles, on peut rajouter que ces charpentiers bénéficiaient d'un très fort prestige social, donc d'un puissant pouvoir symbolique au sein de la société polynésienne car ils étaient considérés comme détenteurs d'un don.

Grâce aux pirogues, les Polynésiens sont certainement les premiers hommes à avoir navigué sur des distances aussi importantes, « les connaissances maritimes des anciens Polynésiens étaient fondées sur la transmission des savoirs et sur l'observation et l'interprétation de leur environnement naturel. Ils se guidaient en suivant la position et les mouvements du soleil, de la lune, des étoiles, des vents, des houles et des courants. Les constellations permettaient de tracer des routes, d'identifier des caps. Leurs noms étaient souvent en rapport avec la mer et la pirogue »<sup>8</sup>.

---

<sup>77</sup> <http://club.quomodo.com/medusevaaloisir/uploads/42/Histoire%20du%20vaa.pdf>, consulté le 27/05/2017

<sup>8</sup> <http://club.quomodo.com/medusevaaloisir/uploads/42/Histoire%20du%20vaa.pdf>, page 4, consulté le 27/05/17

Les documents mis à disposition par le musée de Tahiti et des Îles expliquent également que la pirogue était un instrument de filiation et d'éducation car des jeux pratiqués sur l'eau par le biais des pirogues permettaient aux plus anciens d'enseigner aux plus jeunes des techniques de navigation, d'orientation, de repérage dans l'espace et d'expliquer les dangers.

La pagaie des pirogues était également pensée spécifiquement car elle s'utilisait seule, avec un mouvement de rame spécifique. Les pagaies étaient également des éléments du mythe car on y gravait des motifs devant permettre la protection des Dieux, la force et l'éloignement des dangers.

Les pirogues étaient alors des moyens de déplacement ou de pêche, mais également des outils de guerre et d'envahissement d'îles voisines.

Au fil du temps, la pratique de la pirogue est aussi devenue un moyen de se mesurer sportivement. Depuis les 30 dernières années, les courses de pirogues polynésiennes sont devenues des événements sportifs reconnus, mais leur origine est très ancienne comme l'explique très bien Yves Leloup (2010).

Historiquement moyen de déplacement et de faire face à son isolement, la pirogue reste aujourd'hui un emblème tahitien mais fait face à une diversification amenée par la mondialisation.

Ainsi, aujourd'hui, le va'a ou pirogue polynésienne est également appelé outrigger canoë (OC) et sa stabilité est toujours assurée par un balancier (*ama* en polynésien) unique, relié à la coque par deux bras (*iato* en polynésien) en bois ou en matériaux plastiques.

Les matériaux ont évolué et les liens sont assurés par des lanières de caoutchouc, à la fois résistantes et souples.

On distingue les V1 monoplace, les V3 pour 3 personnes, les V6 pour un équipage de 6 personnes et qui représentent l'activité la plus pratiquée et les pour des équipages de 12 rameurs.

Les principales différences entre le va'a et l'OC tiennent dans l'absence de safran sur les va'a, quel que soit le modèle, et dans une esthétique plus tendue, plus fine.

« Le va'a s'adapte à tous les plans d'eau : engin de course en ligne sur les plans calmes, il

devient un excellent bateau de mer. Tranquille et gros porteur en randonnée, c'est un avion de chasse en compétition », pour citer la FFCK.

La pratique d'équipe permet d'envisager la mixité homme-femme et sénior-junior. La pirogue est un sport très complet, faisant travailler l'ensemble du corps à la fois en force et en endurance en fonction des épreuves choisies.

## 6. Le va'a en Polynésie aujourd'hui

La pirogue se développant en France métropolitaine sous l'impulsion de polynésiens, il est intéressant de s'intéresser brièvement à la pratique actuelle sur sa terre d'origine : la Polynésie Française.

Aussi, ce point permet de noter que la Polynésie Française est un Territoire d'Outre-Mer (TOM), non pas un Département d'Outre-Mer (DOM). Cette différence est notable car les TOM sont des types de collectivités spécifiques, permettant une indépendance dans la gestion du territoire, par exemple une monnaie propre ou en matière sportive des fédérations et règlements propres, tout en conservant son appartenance à la République Française.

Ainsi, la Fédération Tahitienne de Va'a compte 4500 licenciés, 279 clubs affiliés et 10 ligues compétitives pour un territoire d'une superficie de 1 000 km<sup>2</sup> et d'environ 178 000 habitants. De plus, des championnats sont organisés toute l'année, ainsi que de grandes courses internationales. Les règlements cherchent à se rapprocher de la pratique originelle malgré une adaptation forcément nécessaire aux exigences de la compétition.

La sportivisation de la pirogue se confirmant donc par ces quelques chiffres mais cette sportivisation ne s'opère pas sans patrimonialisation.

Pour preuve, un des éléments fondamentaux dans un processus de patrimonialisation, la mise en tourisme de l'activité, est facilement identifiable. En effet, dès la page d'accueil du site *tahiti-tourisme*<sup>9</sup> la pirogue est mise en avant et des séjours à thèmes, avec pratique de la pirogue traditionnelle et découverte des lagons sur ces embarcations, sont proposés.

---

<sup>9</sup> <http://www.tahiti-tourisme.fr/decouvrir-tahiti/culture/le-vaa-la-pirogue-polynesienne/>



Tahiti FR / Découvrir Tahiti / Culture / Le va'a, la pirogue polynésienne.

Culture

f 0 t 0 g+ 0

## LE VA'A, LA PIROGUE POLYNÉSIENNE.

Figure 4 : La pirogue comme emblème culturel, source d'attrait touristique

La patrimonialisation, c'est-à-dire le processus par lequel une pratique se transforme en objet du patrimoine, apparaît alors ici comme un outil de marketing territorial, apportant de la valeur au territoire et permettant le développement touristique, à l'image de ce qui a pu être fait en Martinique avec la yole ronde (Pruneau & Dumont & Célimène, 2006).

Aussi, il est intéressant de noter les partenaires de la Fédération Tahitienne de Va'a dont les domaines d'actions sont larges, allant du gouvernement polynésien à des compagnies aériennes, en passant par des chaînes de télévisions. L'engagement de ces différents acteurs est également une preuve de l'importance que recouvre la pirogue en Polynésie.

### 7. Le va'a en France aujourd'hui

Le développement du va'a en France est intéressant à étudier car il faut s'attarder sur un élément qui peut sembler totalement externe à la pratique : la présence de bases militaires. En effet, la pratique du va'a en France est corrélée à la présence de communautés polynésiennes sur le territoire et est donc fortement liée aux bases militaires où de nombreux militaires polynésiens sont mutés et restent parfois après leur service.

Ainsi, le développement de la pirogue en France s'est d'abord effectué à Toulon mais également à Lorient, Brest ou Bayonne.

Le va'a s'est développé à Toulon en même temps qu'il a été inclus dans les disciplines de la FFCK pour la longue distance en mer (ocean racing), aux côtés des kayaks en 2000. Les premiers clubs de va'a se sont affiliés à la FFCK à cette époque pour pouvoir participer aux courses ocean racing.

Parallèlement de nombreux clubs pratiquant la mer en kayak se sont équipés de va'a.

Il y a eu un attrait particulier pour les V6 qui permettent d'amener des débutants sur l'eau et rendre les courses accessibles à un plus grand nombre. Le nombre de pratiquants a beaucoup augmenté et continue de se développer aujourd'hui, les pratiquants en va'a sont à environ 60% des compétiteurs en ocean racing, c'est-à-dire licenciés en compétition, pouvant participer aux championnats de France par exemple.

La FFCK apporte une aide organisationnelle et financière par les comités départementaux et régionaux pour les clubs affiliés. Il y a également du prêt de matériel de navigation, des propositions de formations d'encadrants, un suivi juridique pour l'accès à l'eau et à la création d'emploi sportif, un soutien à l'organisation de manifestations par l'intermédiaire des juges et des commissions d'activités, un apport pour communication sur les manifestations par le calendrier fédéral et le site fédéral, une aide est également amenée par les cadres techniques payés par le ministère des sports et mis à disposition des clubs, un renfort pour communiquer sur l'existence et la localisation du club ainsi que ses activités, une structuration de la discipline par un calendrier, la rédaction de règles, la formation de juges et d'organisateurs.

En France, il y a environ 100 clubs qui pratiquent le va'a en compétition officielle. Toutefois, les clubs pratiquant uniquement le va'a sont très minoritaires, il y en a peut-être 4 ou 5, car la majorité des clubs profitent des multiples supports disponibles.

Par ailleurs, la FFCK est membre de la Fédération Internationale de Va'a. Ainsi, elle s'occupe de sélectionner une équipe de France pour les compétitions internationales, par exemple pour le prochain championnat du monde d'ocean racing à Tahiti.

Le règlement des courses au sein de la FFCK s'appuie sur le règlement de la Fédération Internationale de Va'a mais l'adapte aux conditions de mer et à la législation française. Plus précisément, les exigences traditionnelles qui allaient à l'encontre de l'efficacité/vitesse du



va'a ont été supprimées, c'est-à-dire que le poids de la pirogue a été abaissé, les matériaux autorisés élargis. Les organisateurs peuvent s'ils le veulent faire une prière en tahitien et une remise des prix en musique et danse, mais c'est devenu très rare. Le côté sportif a pris le pas sur la tradition.

L'Europe est le continent le mieux structuré en course longue distance, et la France en tête. Le kayak en ocean racing est rattaché à la FIC, donc les courses internationales officielles sont réservées à l'un ou l'autre support selon la fédération internationale de rattachement.

Enfin, on peut noter que pour l'année 2016 il y avait 9 jeunes pratiquants en pirogue monoplace, 17 dames en pirogue monoplace, 66 hommes en pirogue monoplace, 7 équipages V6 dames, 60 équipages V6 hommes, 5 équipages V6 jeunes et 19 équipages V6 mixtes.

#### 8. Le va'a en Bretagne aujourd'hui

Arrivée timidement, la pirogue s'affirme et se développe de plus en plus en Bretagne. Ainsi, même si l'implantation reste inégale, il est aujourd'hui possible de pratiquer dans chacun des 4 départements suivants des modalités diverses et avec une répartition variée sur le littoral. La carte ci-dessous expose l'offre à l'échelle bretonne :



Figure 5 : Les clubs de pirogue en Bretagne

Il existe 12 structures proposant une activité pirogue qu'il est possible de classer dans le tableau suivant :

<b>Structure</b>	<b>Ville</b> <b>Département</b>	<b>-</b>	<b>Associative</b> <b>commerciale</b>	<b>ou</b>	<b>Base</b> <b>polynésienne</b> <b>ou</b> <b>non</b>	<b>Autres activités</b> <b>nautiques</b> <b>proposées</b>
<b>Team Marara Va'a</b>	Combrit-Sainte Marine - 29		Association 1901	loi	Oui	Non
<b>Océan Pirogue</b>	Crozon - 29		Entreprise individuelle		Non	Oui - SUP, longe-côte char à voile
<b>Canoë Kayak Bretois</b>	Brest - 29		Mixte, association proposant des services commerciaux		Oui	Oui - Kayak, SUP
<b>Estran Kayak</b>	Ploudalmézeau - 29		Mixte, association proposant des services commerciaux		Non	Oui - Kayak
<b>Centre nautique de Plouescat</b>	Plouescat - 29		Mixte, association proposant des services commerciaux		Non	Oui - Voile, char à voile, kayak, SUP, natation
<b>Manche Ouest</b>	Tregastel - 22		Association		Non	Oui - Kayak, SUP
<b>La Roche Derrien Kayak</b>	La Roche Derrien - 22		Mixte, association proposant des services		Non	Oui - Kayak, SUP

			commerciaux		
<b>Plougrescant Kayak de mer</b>	Plougrescant - 22	Mixte, association proposant des services commerciaux	Non	Oui	– Kayak, SUP
<b>Canoë Kayak Club de l'île Robinson</b>	Saint Grégoire – 35	Mixte, association proposant des services commerciaux	Non	Oui	- Kayak
<b>Canoë Kayak Club Pontivien</b>	Pontivy – 56	Mixte, association proposant des services commerciaux	Non	Oui	– Kayak, wave-ski
<b>Nautik Expérience</b>	Quiberon - 56	Entreprise	Non	Oui	–SUP, kayak, raft de mer
<b>Breizh Polynésia</b>	Guidel - 56	Association loi 1901	Oui	Non	

La popularité de la pirogue en Bretagne favorise la tenue de nombreuses courses, certaines sont affiliées FFCK, d'autres non.

Par exemple, on peut citer l'organisation du Championnat de France FFCK d'Ocean Racing à Ploudalmézeau au mois de mai dernier tandis que d'autres courses sont organisées par des associations avec une dominante plus culturelle que réellement compétitive.

## 9. La FFCK et la pirogue en son sein

Comme le montre l'Atlas National des Fédérations sportives de 2015<sup>10</sup>, la répartition et le poids de la FFCK sur le territoire sont assez inégales. En effet, la Fédération est très présente

<sup>10</sup> <http://sports.gouv.fr/autres/AtlasFedeCompleto.pdf>

sur certaines zones mais complètement absente sur d'autres, du fait de l'absence de surfaces navigables.

Ainsi, la FFCK comptait 722 clubs pour 41 578 licenciés, toutefois, on remarque une part majoritaire de licences masculines car les hommes représentaient 71,3% du total, pour seulement 28,7% de femmes. Aussi, seules 10% des communes possédaient au moins une licence féminine.

Ces chiffres généraux semblent se vérifier sur la pirogue avec une majorité d'hommes pratiquants, notamment en compétition.

## 10. Les grandes courses de pirogue

Il existe deux types d'épreuves, celles de vitesse en lagon, et les marathons en haute mer, avec ou sans changement d'équipes. Les courses se font sur 500 mètres, 1 000 mètres ou 1 500 mètres pour la vitesse. Les marathons font d'une trentaine de kilomètres à plus de 150 km.

Le cadre fédéral reconnaît la pratique :

- de va'a vitesse sur 500, 1000, et 1500m,
- d'ocean racing (course en mer de 21 km),
- et les courses GACI (Groupe Accès aux Compétitions Internationales) au-delà de 35 km.

À côté du cadre fédéral, se développent des courses au format plus libre, plus influencées par l'esprit "surf", c'est-à-dire des courses moins contraignantes par les règlements, où la compétition n'est qu'un prétexte pour se retrouver, proposer un événement aussi festif que compétitif.

Afin d'avoir une vue globale de l'ampleur du mouvement associé à la pirogue, nous nous pencherons sur les 3 principales courses existantes aujourd'hui : la Tahiti Nui Va'a, la Vendée Va'a et la Porquerollaise. Ces courses ont véritablement participé à la structuration et au développement de la pratique, c'est pourquoi ce bref point semble ici important.

### 10.1 La Tahiti Nui Va'a

La Tahiti Nui Va'a est l'épreuve mythique des courses de pirogue, réunissant tous les ingrédients de la sportivisation : préparation minutieuse, intensité des entraînements,

codification des règlements, mise en scène par des références historiques de la mémoire passée des embarcations et médiatisation de l'événement.

Cette course de pirogues polynésiennes réunit, tous les deux ans, les meilleurs athlètes de la discipline pour un tour de l'île de Tahiti en trois jours.

Tous les deux ans, il y a une soixantaine d'équipages de six rameurs en V6 qui s'affrontent sur un parcours de 171 km, deux étapes de 58 kilomètres puis une dernière de 55 kilomètres, pour faire le tour de l'île de Tahiti.

Parmi toutes les compétitions du calendrier sportif, la Tahiti Nui Va'a est incontestablement une des plus réputées en raison de son parcours hors-norme, le plus long de toutes les épreuves de va'a. Pour rendre la course encore plus dynamique, les changements sont autorisés au sein des équipages.

Cette épreuve sportive hors-norme se veut également comme un événement de rassemblement, permettant de découvrir un sport intimement lié à l'histoire et à la culture des Polynésiens.

De plus, par son emplacement géographique à Tahiti et son parcours autour des principales îles de Polynésie, la Tahiti Nui Va'a fait office d'espace totémique dans le sens où Durkheim définissait le totem, c'est-à-dire un « objet rituel » issu d'un « mythe historique » et qui représente le « fondement de l'institution ». La création d'un espace totémique de ce type ne peut se faire qu'avec 3 critères fondamentaux : le temps, « l'effervescence collective » et la mise en image de l'histoire. Or, ces 3 éléments sont clairement mis en avant pour la Tahiti Nui Va'a qui devient alors le cadre référentiel des courses de pirogue en matérialisant une forme de mémoire collective (Halbwachs, 1950).

## 10.2 La Vendée Va'a

La Vendée Va'a est une course de pirogues polynésiennes en haute mer, organisée tous les ans depuis 7 ans. Il s'agit d'un copié-collé de la Tahiti Nui Va'a à l'échelle vendéenne.

La Vendée Va'a se déroule donc sur 3 jours, durant lesquels les équipages de pirogues V6 vont parcourir 123 kilomètres en haute mer en 3 étapes, une première de 49 kilomètres, une deuxième de 27 kilomètres et enfin une dernière de 47 kilomètres.

La difficulté de cette course réside dans les conditions offertes aux compétiteurs : vent de face, vagues courtes et températures froides de l'air et de l'eau.

Le développement de cette compétition est intéressant pour comprendre l'ampleur prise par la pirogue en France. En effet, il n'y avait que deux équipages à participer à la première édition en 2010 alors qu'ils étaient 21 en 2015, avec notamment des équipages venus directement de Polynésie.

Aussi, un autre point intéressant à noter sur cette compétition est la mise en avant par les organisateurs de la culture polynésienne au travers de valeurs qu'ils considèrent propres à la pirogue et à la Polynésie : convivialité, partage, engagement et esprit d'équipe. Ainsi, une prière polynésienne traditionnelle est respectée avant le départ de chaque épreuve et des animations polynésiennes sont proposées parallèlement à l'épreuve sportive dans la ville des Sables d'Olonne pour faire découvrir et promouvoir la richesse culturelle de la Polynésie.

### 10.3 La Porquerollaise

La Porquerollaise est une course en haute mer de pirogues polynésiennes. Elle est classée comme Manifestation Internationale Libre (MIL) et est la plus ancienne course de pirogues en France métropolitaine. Sa première édition a eu lieu en 1999 et se déroule à présent chaque année au mois de juillet.

La course fait 65 kilomètres, distance maximale autorisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak pour les courses en haute mer. Elle est exclusivement réservée aux V6 et les changements de rameurs sont autorisés.

L'idée de création de la Porquerollaise est venue suite à une participation à des championnats du monde de vitesse en Polynésie, il y a donc une origine polynésienne dans la réflexion de cette course.

Seuls 3 équipages étaient présents pour la première édition mais la course s'est développée depuis, avec notamment des équipages internationaux et depuis 2006 des équipages polynésiens, signe de la valeur symbolique que représente la Porquerollaise aujourd'hui.

## **PARTIE II : Revue de littérature**

La revue de littérature est une phase fondamentale et inhérente à tous travaux de recherche.

Cette étape permet de faire un état des lieux de ce qui a été fait sur le sujet traité en passant en revue les différents écrits scientifiques en lien avec la problématique choisie pour notre travail.

De plus, c'est une phase essentielle car elle peut apporter un éclairage sur les concepts pertinents à utiliser pour l'analyse.

Ainsi, pour accéder aux travaux existants, des moteurs de recherche spécialisés ont été utilisés, notamment Google Scholar, et des bases de données constituées comme Cairn, HAL ou DUMAS, puis directement par le moteur de recherche de la Bibliothèque Universitaire de l'UBO. Au vu du sujet d'étude, quelques mots clés ou groupes de mots ont été retenus pour garantir une certaine pertinence dans les résultats : patrimonialisation, sportivisation, identité et sport, identité de territoire, spectacle sportif.

En outre, des recherches ont été effectuées sur la culture polynésienne afin d'en saisir la portée.

Enfin, les écrits sur la pirogue polynésienne étant rares malgré quelques spécialistes du domaine (Leblic, Leloup, etc.), le choix a été fait de s'intéresser à d'autres activités sportives aux origines « traditionnelles » présentant des points de comparaison allant du développement aux logiques de pratique en passant par les valeurs originelles pouvant permettre des parallèles intéressants dans l'analyse. Ainsi, des recherches ont été faites sur la capoeira et les sports de combat en général, la yole ronde, la soule, le gouren, la cesta punta ou encore la tauromachie.

Grâce à ces mots clés, une base de données intéressante a rapidement été collectée, elle s'est enrichie par la lecture de ces documents eux-mêmes construits grâce à de précédents travaux, un enrichissement par effet « boule de neige » en somme. Les paragraphes suivants vont donc permettre de synthétiser ce que nous avons pu trouver sur le thème.

## 1. Patrimonialisation

Les auteurs Karl Soumagnac, Anne Lehmanns et Vincent Liguète tentent de définir la notion de patrimonialisation ainsi : « le patrimoine n'est pas un objet donné mais le résultat d'un processus lent de construction d'une attention partagée. La patrimonialisation vise avant tout la conservation, à laquelle un objectif de communication s'est greffé, nécessitant des formes de médiation. Idéologiquement, elle consiste à construire et désigner un héritage collectif, une identité, une mémoire commune, porteur de valeurs, de symboles, d'un sens désigné comme partagé et destiné à être transmis » (Soumagnac, 2015). Ils ajoutent qu'« historiquement, la notion patrimoniale naît dans un mouvement d'appropriation qui consiste à congédier le passé pour instaurer un avenir ». La notion patrimoniale évolue par la suite dans le but de « parler à l'imagination des peuples autant que de veiller à la sûreté de leurs intérêts » (Béghain, 1998), ce qui amène un pouvoir de culture.

D'ailleurs, ce pouvoir de culture peut être associé à des objets matériels mais possède également une dimension immatérielle qui « vise les savoir-faire considérés comme devant être sauvegardés » (Soumagnac, 2015). Cette notion d'immatériel est d'ailleurs très forte dans les sociétés océaniques, comme le rappelle Isabelle Leblic qui note que les techniques ont « une origine surnaturelle dans de nombreux mythes étiologiques » (Leblic, 2013) et qu'il faut donc être en capacité de les conserver.

Cette évolution de la notion amène une réflexion plurielle sur « le choix de ce qui fait patrimoine dans la culture et le rapport d'un groupe social aux autres : la reconnaissance de la valeur, la production de savoir, la déclaration, l'organisation de l'accès et la transmission » (Davallon, 2015). Le développement de la patrimonialisation est souvent lié au moment où « les objets cessent de baigner dans un univers de mémoire partagée » (Jeanneret, 2011).

Mettre en place un processus de patrimonialisation peut être essentiel pour des activités traditionnelles afin de rester maître de « son devenir d'un point de vue culturel, historique et économique » (Moravie, 2011). Cette idée est renforcée par Yves Leloup qui explique que la patrimonialisation de la pirogue permet de « véhiculer des images chargées d'histoire et de sens : une mémoire collective, une idée de la culture des « temps anciens » (pré-européens), donc des racines culturelles et des sensibilités identitaires » (Leloup, 2010). De plus, il ajoute que la pirogue devient un « symbole vivant d'une culture océanique pluri-millénaire ». D'ailleurs, la patrimonialisation de l'activité joue un rôle important dans la « ré-appropriation et la réactualisation de l'héritage ancestral » (Guiot, 2003), permettant de faire renaître à partir



de cette image très ancienne espoir et identité pour les générations nouvelles, les activités devenant alors « traversées par d'autres logiques que la logique sportive » (Gaudin, 2009).

Rendre patrimoine une activité traditionnelle permet donc à la fois « le réveil d'une mémoire collective » (Leloup, 2010) et « la légitimation de son appartenance au champ de la culture par rapport au sport » (Aceti, 2010) grâce au rappel de la « symbolique commune ancrée dans la tradition et l'histoire » (Moravie, 2011).

Toutefois, cette notion de patrimonialisation est à manier avec une grande précaution car elle peut également donner lieu à une « invention de la tradition » ou à « une réécriture du passé » en s'écartant de la continuité exacte de la tradition » pour « fabriquer un passé historique conforme à un discours » (Leloup, 2010). Aussi, la patrimonialisation est renforcée par les « origines incertaines d'une pratique » (Araujo, 2004) en favorisant « la construction d'un imaginaire historique légendaire » (Aceti, 2010). Malgré cela, la mise en avant d'un passé et d'une tradition par la mise en place d'une stratégie de patrimonialisation permet au sport de gagner en « vérité symbolique », offrant un gage d'authenticité » (Pégard, Pruneau, 2001). Le passé chargé d'histoire de ces activités offre des épreuves hybrides entre « compétition sportive et événement culturel » (Ibid.).

Par l'organisation d'événements, la patrimonialisation permet de « circonscrire un territoire tout en exhibant sa richesse, en célébrant sa variété et en y affirmant la place des hommes », permettant un dialogue entre tradition et modernité (Pruneau, Dumont, Célimène, 2006). Ce dialogue peut d'autant mieux s'exprimer si le « recours au passé sert à valoriser la mise en place d'un événement sportif » car « c'est alors la modernité qui contemple son histoire, avec une manière différente de concevoir le temps qui s'écoule » (Pégard, Pruneau, 2001). La réaffirmation d'activités traditionnelles par un processus de patrimonialisation permet donc la mise en jeu d'une mémoire collective dont le sport est pleinement acteur : « à travers les usages traditionnels du corps productif, le sport remplit une stratégie de promotion d'un patrimoine culturel vivant, et dont l'ambition serait de ne pas occuper seulement le monde du musée » (Pégard, Pruneau, 2001).

La patrimonialisation d'une activité permet également le développement de celle-ci et inversement, le développement de la pratique renforce l'appartenance au patrimoine, par exemple, « la sauvegarde de la capoeira en tant que patrimoine culturel immatériel du Brésil bénéficie du phénomène de divulgation et d'expansion de la pratique hors de son pays d'origine » (Aceti, 2010).

Pourtant, la (re)développement d'une activité traditionnelle n'est pas forcément lié à un processus de patrimonialisation de l'activité, il peut se faire sans. C'est par exemple le cas de la soule dans le sud de la France (Fournier, 2009). En effet, ici, les acteurs du jeu « trouvent des solutions alternatives pour créer de la valeur culturelle sans pour autant passer par le processus de patrimonialisation » en « réarrangeant une pratique ancienne en toute liberté » (Ibid.). Allant même plus loin, les organisateurs des manifestations « n'orientent jamais leurs discours vers la recherche d'une prétendue authenticité, ni vers l'idée d'une pureté à reconquérir, ni même vers celle d'une identité ou d'un patrimoine à conserver » (Ibid.).

La patrimonialisation n'apparaît donc pas comme un passage obligatoire pour la relance et le développement des activités traditionnelles mais comme un soutien de poids dans une logique sportivo-culturelle permettant une création de valeurs par le recours à l'histoire, ainsi qu'un « anoblissement sur la base du pouvoir légitimant que confèrent l'ancienneté et le pouvoir » (Tuaille Demésy et al., 2013).

## 2. « Sportivisation »

La « sportivisation » d'une activité physique traditionnelle peut se définir simplement comme « le passage des événements culturels du mouvement traditionnel aux événements sportifs modernes » (Célimène, Dumont, Pruneau, 2006). Ce processus se met en place grâce à plusieurs étapes clés, qui doivent s'apparenter à une mise en conformité sportive : mise en place de structures fédérales et institutionnelles qui instituent les normes sportives et le cadre réglementaire de la pratique, recherche de performance par des entraînements réguliers et enfin une médiatisation croissante des événements. Dans le cas de notre travail sur la pirogue, il apparaît évident que ces 3 étapes sont à des stades plus ou moins avancés mais toutes effectives.

L'une des particularités de la « sportivisation » des activités traditionnelles est le poids du passé et de l'histoire de ces activités. En effet, les sports modernes « ont construit leur trajectoire historique en même temps qu'ils se sont développés » alors que les activités traditionnelles sont « déjà inscrites dans une histoire chargée de sens et de représentations pour une communauté définie » (Ibid.). La « sportivisation », au même titre que la patrimonialisation, doit alors être vue comme une manière de (re)développer une pratique qui se trouverait dans une situation critique, exposée à l'oubli et au désintérêt. Toutefois, il est utopique d'imaginer que la « sportivisation », au même titre que la patrimonialisation, va

complètement sauver une activité traditionnelle de la disparition car l'institutionnalisation, bien qu'elle confère reconnaissance sportive et mise en conformité, ne pourra conserver totalement les « traditions qui participaient à une sociabilité particulière, née dans les origines historiques de la pratique et garante d'une identité régionale » (Ibid). Le processus de « sportivisation » d'une activité amène alors à « une dialectique entre perpétuation et renouvellement » et ne doit pas être vu comme « un catalyseur qui (ré)activerait la pratique sous une forme plus proche des sports institutionnels, tout en permettant de s'affirmer d'avantage à travers un ensemble commun de représentations » (Ibid). En effet, dans leurs logiques originelles, les activités traditionnelles ne disposent pas de règles extérieures à la manifestation mais le processus de « sportivisation » va nécessairement introduire des notions compétitives d'opposition et de comparaison, autrement dit, des rencontres gérées par un règlement se généralisant dans un espace et un temps normalisé amenant à une spécialisation des rôles (Chartier, Vigarello, 1982). Ces changements amènent à des modifications, notamment dans l'approche de l'activité où la logique compétitive va transformer le jeu en sport, promouvant l'efficacité, la performance, la technique ou encore la tactique. De plus, au travers de cette transformation, le processus de « sportivisation » amène à un « changement de valeurs où la logique compétitive vient détrôner la logique d'antan » (Pégard, Pruneau, 2001). Malgré cela, la « sportivisation » doit permettre aux activités traditionnelles de « dépasser le simple fait culturel local pour inscrire l'événement dans un « global » porteur d'avenir, tout autant qu'on accentue l'enracinement » (Célimène, Dumont, Pruneau, 2006) et le troisième axe du processus de « sportivisation », la médiatisation, est un relais idéal dans la « transmission traditionnelle de la pratique, assurant la pérennité de ses valeurs en même temps que son adaptation au moderne » (Ibid.).

A ce titre, la « sportivisation » est facilitée lorsque l'activité est à la base spectaculaire, au sens visuel du terme mais le risque est aussi que « l'esthétique agonistique grignote l'ambiance floklorique » (Pégard, Pruneau, 2001) car l'arrivée de médias, le « sponsoring et la publicité à outrance » font des sports traditionnels « la source de nouveaux enjeux économiques, touristiques, politiques et médiatiques » (Moravie, 2011). Ils sont alors confrontés à « deux logiques contradictoires : l'une qui fait adopter les formes et les valeurs du sport, l'autre qui les refuse » (Traimond, 1996).

### 3. Identité

L'identité d'un territoire est marquée par plusieurs facteurs et une langue propre est l'un d'entre eux, pour Arturo Campion c'est même « l'élément fondamental qui caractérise la nation », pensée renforcée par Sabino Arana pour qui la langue est « l'élément de la nationalité, voix de l'indépendance ininterrompue des âges passés », fondement de l'appartenance à un groupe (Joly, 2004). L'identité d'une nation reposant sur deux piliers : la langue et l'histoire (Zabaleta & Urkullu, 1998). Il n'est alors pas étonnant de voir que les phénomènes de maintien ou de relance identitaire passent par un attachement fort à la langue, comme par exemple les développements d'Ikastolas, écoles bilingues, au Pays Basque ou d'écoles Diwan en Bretagne.

Toutefois, pour Ernest Renan, « la véritable base d'une nation avant la langue, avant la race, c'est le consentement des populations, c'est la volonté de vivre ensemble » (Renan, 1882). Il soulève ici l'importance d'une unité pour être vecteur d'unité.

En matière sportive, nombre de sociologues et historiens du sport sont parvenus à démontrer depuis un certain temps maintenant que le sport, en plus d'être « vecteur de standardisation et d'homogénéisation des populations », est un « levier puissant à l'affirmation des identités collectives ou individuelles » (Fuchs, 2009).

Aussi, les affirmations identitaires dans le domaine sportif sont très fortes et il convient de modérer la notion de « processus d'homogénéisation » que semblent subir les activités sportives, traditionnelles notamment. Cette modération tient de 3 raisons principales : un « processus de rejet ou de réinterprétation des activités par les sociétés réceptrices », une « demande progressive de retour aux « racines » et aux traditions » et l'apparition d' « un processus de fluidification des identités, d'emboîtement des identités territoriales » (Stumpp & Jallat, 2013).

De plus, il est possible d'observer des « indicateurs permettant de comprendre les passerelles qui s'établissent entre sport et identités régionales » : la tradition, la singularité, l'autonomie et la territorialisation.

Ainsi, « la référence à la tradition » par l'authenticité offerte par les pratiques sportives permettant alors « l'instauration de rituels » et d'agir comme « des lieux de mémoire » (Stumpp & Jallat, 2013) est le premier indicateur.

Dans le cas de la pirogue, le développement de la pratique du va'a se fait d'abord dans « une quête culturelle et identitaire ma'ohi, se concrétisant par le réveil d'une mémoire collective » (Leloup, 2010).

De même, le recours identitaire en matière sportive se manifeste dans les « filiations territoriales » et « l'enracinement » (Stumpp & Jallat, 2013) que symbolisent les usages du corps : construction imaginaire et mise en parallèle entre région et caractère de ses habitants, donc de ses sportifs. Ce point est renforcé par la « recherche de différence et de singularité » (Ibid.) identitaire promise par les sports régionaux en valorisant « l'altérité de l'espace » (Ibid.).

L'organisation du sport, en promouvant « l'association comme premier maillon de l'organisation sportive fédérale », renforce également le phénomène identitaire en étant « un puissant levier d'émergence et des sociabilités locales », favorisant « l'attachement communautaire et la reconnaissance de ses semblables » (Ibid.).

Les pratiques sportives traditionnelles fonctionnent comme des vecteurs d'unité où « s'exaltent les affirmations identitaires » (Moravie, 2011) et permettent la mise en avant d'une « identité commune » (Ibid.) pour la société. Aussi, le maintien et le développement des pratiques traditionnelles apparaissent comme des moyens de lutte contre l'acculturation identitaire en étant « référent culturel » et « vecteur d'une identité propre » (Ibid.). Par exemple, la yole ronde en Martinique promeut une « martiniquité » et est un « signifiant d'existence au monde pour affirmer sa capacité à exister » (Ibid.) pour un territoire historique considéré comme dominé. Par ailleurs, il est intéressant de noter que c'est par le recours au passé et à la tradition que les sports traditionnels permettent la mise en avant d'une modernité, d'une originalité culturelle, d'un espace de visibilité sociale et d'une identité affirmée pour le territoire.

En effet, c'est bien par la recherche « d'authenticité, réelle, inventée ou recomposée » des pratiques traditionnelles que se fonde l'architecture identitaire autour de laquelle se retrouvent les pratiquants (Pruneau & al., 2006) et permettant la création d'une « communauté qui partage une sociabilité spécifique qui s'ancre dans une filiation » (Ibid.) au passé traditionnel.

L'usage des sports traditionnels au travers de manifestations sportives « offre un terrain fertile pour réfléchir au fonctionnement de la territorialité au sein d'une aire culturelle » que les sports traditionnels « contribuent à identifier, délimiter et différencier » (Maudet, 2006).

De plus, le recours à une identité affirmée est souvent essentiel pour le développement d'une pratique car par la naissance d'un collectif et d'une unité d'appartenant, l'attracteur identitaire

faisant « converger les forces, réunit les énergies et transforme un élément culturel en emblème (Ibid.). D'ailleurs, la pirogue a aujourd'hui dépassé la simple fonction sportive en Polynésie pour atteindre la fonction d'image-emblème car en étant « choisie comme emblème central du drapeau du Territoire de la Polynésie » (voir annexe) la pirogue représente un « symbole d'aspirations identitaires locales et de sensibilités nationalistes permettant de marquer sa personnalité dans les manifestations officielles » (Leloup, 2010). Yves Leloup souligne également que la sportivisation et la réappropriation des courses de pirogues par les Polynésiens « matérialisent une identité polynésienne sur le terrain sportif de la haute mer, pratiquer le va'a c'est se reconnaître dans la culture du Peuple de la pirogue » et ainsi représenter et faire revivre une culture symbolique ancestrale (Ibid.).

L'enjeu politique des identités sportives apparaît donc clairement, à cela même au niveau local où « l' élu sait que les associations de sa commune sont une richesse qu'il peut/doit utiliser à son profit » (Koebel, 2011). Cette richesse exploitable pousse au recours à un marketing territorial dans lequel le sport « joue un rôle non négligeable qui peut même parfois devenir central » car « l'image valorisée de la commune peut être réinvestie dans diverses conversations et rejaillit un phénomène d'appartenance identitaire » (Ibid.). Par ailleurs, le repli identitaire peut être vecteur de fierté par la naissance d'un sentiment de différence et de développement de la pratique, comme ce fut le cas pour le football en Corse par exemple (Rey, 2003).

Cependant, cette utilisation identitaire peut aussi donner lieu à des « détournements ou des constructions erronées d'entreprises identitaires peu scrupuleuses de la réalité des traditions » (Leloup, 2010), il convient donc de considérer les identités sportives avec un certain recul et une prise de conscience de la réalité historique.

#### 4. L'identité au travers des spectacles sportifs

Ainsi, pour Fabien Ohl, « la question de l'identité est tout aussi essentielle qu'encombrante car sa polysémie et ses multiples usages en font une notion délicate à utiliser ». En effet, les spectacles et biens sportifs jouent un rôle dans la construction et l'expression des identités, l'individu transmettant directement une information à propos de lui-même en y prenant part. De plus, la lecture de différents documents permet de comprendre que les constructions identitaires sont aujourd'hui plus hybrides alors qu'elles étaient plutôt stables au temps des sociétés traditionnelles comme l'avait montré Claude Lévi-Strauss en 1977. Cette modification de perception permet de comprendre pourquoi le sport est aujourd'hui « le

phénomène le plus significatif de la société contemporaine » (Augé, 1996). En outre, les sportifs sont promus comme des référents identitaires (Ohl, 2003), permettant d'affirmer les qualités des groupements sociaux. Ces références identitaires sont valorisées par l'usage détourné du sport qui permet d'accéder à une culture valorisée, la participation, de près ou de loin, au spectacle sportif permet une construction identitaire et surtout une valorisation identitaire.

Cependant, le concept d'« identité » est fortement problématique et doit être dépassé (Avanza & Laferté, 2005) pour laisser place à des notions plus précises : « identification » pour Noiriel, « image sociale » pour Chamboredon et Méjean ou encore « appartenance » pour Renahy. Ce sont donc trois concepts alternatifs permettant, d'après l'auteur, une meilleure circonscription des phénomènes sociaux qui sont agrégés par l'indétermination du terme « identité ». Cette réflexion s'appuie sur les travaux de Rogers Brubaker qui montre la polysémie du terme identité dont la consonance constructiviste et interactionniste renvoie à un construit et non à une donnée claire. Hacking abonde dans ce sens en 2001 en rappelant que « le terme « identité » est employé par les mouvements régionalistes porteurs d'une revendication d'identité. La notion sert à dire et à fixer ses spécificités en affirmant une continuité historique, une culture « plus vraie », plus authentique, plus ancienne, plus profonde que la « culture nationale » jugée artificielle ». Déjà en 1980, Pierre Bourdieu démontrait que « les identités sont à comprendre dans une lutte de pouvoir dont l'enjeu est la définition et le contrôle des frontières et des groupes sociaux ». A la même période, Lévi-Strauss soulevait à son tour la complexité du terme identité qui serait pour lui « une sorte de foyer virtuel auquel on doit se référer pour expliquer certaines choses, mais qui n'a pas d'existence réelle ». Au travers de ces différentes réflexions, il apparaît donc clairement que les identités sont toujours un produit social et historique, relativement difficile à définir. De plus, un réel obstacle épistémologique apparaît « tant que les « identités produites » ne sont pas intériorisées, réappropriées comme autodéfinition de soi par les populations à qui on les impose, on ne peut pas parler d'identité mais plus simplement d'image du groupe, image constituée par des entrepreneurs qui se font représentants du groupe » (Avanza & Laferté, 2005).

La polysémie du terme « identité » rend donc son utilisation difficile ou du moins en s'armant d'une grande précaution, mais alors qu'en est-il de l'identité de territoire ? De nombreux géographes se sont intéressés à la question, notamment Guérin-Pace et Guermond pour qui « on évoque l'identité du territoire quand on cherche à mettre en évidence les données concrètes d'un espace géographique, son site, son patrimoine, les caractéristiques culturelles

partagées de ses habitants ». De la même manière qu'en sociologie, le terme identité est ambivalent en géographie et son utilisation parfois abusive car il faut bien « distinguer l'identité d'une entité géographique et le caractère géographique des identités individuelles » (Guérin-Pace & Guermond, 2006). En effet, l'un des risques serait d'extrapoler et d'« assigner par glissement l'identité désignée des territoires aux individus qui composent ce territoire comme s'ils constituaient une communauté alors que les découpages de l'espace peuvent n'avoir aucune signification identitaire si ce n'est celle d'une identité construite, instrumentalisation politique ».

Concrètement, pour parler d'une identité de territoire il faut donc une adhésion de chacun à une conscience spatiale partagée (Guermond, 2006) alors que plusieurs groupes peuvent habiter le même territoire sans avoir pour autant les mêmes rapports à ce territoire en termes d'appartenance, d'appropriation ou de revendications (Barth, 1969). Ainsi, « la (re)construction identitaire passe par la mise en place sur le territoire d'accueil de marqueurs symboles d'une histoire collective passée commune » (Guérin-Pace & Guermond, 2006) et il est donc essentiel de « prendre en compte les trajectoires individuelles et d'interroger les populations sur leur sentiment d'appartenance à un territoire et la participation de celui-ci dans la formation des identités individuelles est un préalable nécessaire à la compréhension de la formation des identités collectives » (Guérin-Pace, 2006).

De plus, pour traiter la notion d'identité il est nécessaire de la rapprocher de culture, que Lévi-Strauss définissait ainsi en 1958 « Nous appelons culture tout ensemble ethnographique qui, du point de vue de l'enquête, présente, par rapport à d'autres, des écarts significatifs (...) le terme de culture est employé pour regrouper un ensemble d'écarts significatifs dont les limites coïncident approximativement » ou encore d'après Tylor en 1871, la culture est « un ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, l'art, les mœurs, le droit, les coutumes, ainsi que toute disposition ou usage acquis par l'Homme vivant en société ».

Ces constructions identitaires passent également par la patrimonialisation des lieux et espaces sportifs, qui deviennent, par construits sociaux et symboliques, des hauts lieux des liens forts entre patrimoine et aménagement urbain, mais ce processus de patrimonialisation est relativement long et directement lié à la dynamique sportive (Merle, 2004). Dans une étude sur le stade de football Geoffroy Guichard de l'AS Saint-Etienne, Stéphane Merle propose d'essayer de comprendre les enjeux liés à la valorisation des lieux sportifs et une réflexion plus globale sur l'influence de l'aménagement sur la production et la gestion du patrimoine, autrement dit, le processus pouvant amener un espace sportif à la devenir un « monument »



sportif. Ainsi, le stade de football de Saint-Etienne a été mis en valeur par la ville à différentes échelles (quartier, ville, agglomération) selon des stratégies d'ouverture sur les espaces urbains. Pour Merle, la patrimonialisation d'un espace sportif passe par trois temps : l'appropriation du lieu par un public local pas forcément intéressé à la base par le sport en question, la formation du haut lieu sportif par les exploits sportifs puis le troisième temps est celui de l'héritage qui légitime et donne de la valeur au lieu. D'ailleurs, Merle synthétise ainsi : « Ce sont les résultats sportifs associés à une pratique du sport spectacle qui produisent de l'aménagement urbain et un début de conscience patrimoniale », le public s'affirmant alors par le nombre et les rites mis en scène. De plus, le sport entre dans le quotidien de trois façons : dans l'enceinte sportive, dans le centre-ville et directement chez le spectateur par les médias et en fonction de trois degrés : curiosité, intérêt, passion.

Aussi, Merle montre que « la valorisation d'un patrimoine architectural est complétée et liée à la construction d'un objet patrimonial plus large, laissant une place importante au patrimoine vécu et à l'héritage, il s'agit donc d'un patrimoine idéal même s'il est ancré à un patrimoine matériel ». Au travers de l'exemple du stade Geoffroy Guichard, Merle montre la complexité des liens entre patrimoine, vie sportive et aménagement urbain selon des logiques d'acteurs parfois divergentes entre monde sportif, monde politique et société locale. De plus, l'espace sportif est « un vecteur de l'image de marque pour toute l'agglomération. C'est donc un patrimoine vécu qui est utilisé dans des logiques socio-sportives et urbanistiques, prolongeant le profit symbolique de la réussite ». Cette étude et ces réflexions sont très intéressantes, surtout lorsque l'on fait un lien avec le port des Sables d'Olonne dont l'histoire, sportive notamment, est assez pauvre.

Enfin, il est possible de conclure cette revue de littérature en évoquant brièvement le lien entre sport, spectacle sportif et politique. Ces liens sont parfois très étroits, car comme évoqué plus haut et appuyé par Alain Ehrenberg, « le spectacle sportif est politique car il est une illusion réaliste qui traduit, dans l'expérience ordinaire de la vie, le rapport social idéal en démocratie : il résout en imagination, sans qu'il ne change en rien les structures sociales et politiques, la contradiction entre égalité et inégalité (...) on satisfait et on met en scène les aspirations égalitaires d'une société travaillée par des inégalités de tous ordres ».

Gratton, Shibli et Coleman ont montré que les événements sportifs favorisent le développement socio-économique d'un territoire, ce qui apporte une valeur au territoire. Cet impact est le résultat d'une action coordonnée entre l'organisateur et ses parties prenantes.

Maltese (2009) montre que l'un événement sportif doit être appréhendé en tant qu'entité au cœur d'un ensemble de parties prenantes qui sont indissociables de la réussite du projet sportif, social et économique.

Il faut bien souligner que la dimension territoriale est d'autant plus importante que les collectivités locales apportent des ressources essentielles et qu'elles recherchent à maximiser l'impact sur leur territoire (Barget, Ferrand, 2012).

Cette revue de littérature permet de poser les jalons de la recherche sur notre thème d'étude et surtout de bien le circonscrire grâce à une meilleure compréhension et connaissance des mots clés et termes principaux.

### **PARTIE III : Cadre théorique**

Dans un travail de recherche, le cadre théorique est le socle fondamental et indispensable à la formulation mais également au traitement de la problématique en permettant la mise en place des outils de traitement et d'analyse des données obtenues dans notre recherche.

En effet, c'est au prisme des concepts sociologiques présentés dans le cadre théorique que la richesse brute obtenue sur le terrain pourra être exploitée grâce à une analyse approfondie des données recueillies.

Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, c'est l'approche structuraliste qui a été privilégiée, notamment par le biais de la théorie du constructivisme structuraliste de Pierre Bourdieu (1979), prolongée dans le domaine sportif par Christian Pociello (1989).

L'une des notions majeures décrites par le paradigme structuraliste et conflictuel est l'approche du social, étudié sous un aspect dynamique car la société est sans cesse soumise à un mouvement interne et externe (Corneloup, 2002). Pour Bourdieu (1979), les échanges sociaux sont conditionnés par une « structure qui organise le jeu des possibles » mais ces structures sont « le produit de jeux de rapport de force entre différents groupes sociaux en lutte sur un marché particulier ».

Au sein de cette théorie, il faut donc bien comprendre que le social doit être étudié à partir de la saisie au préalable des différences qui opposent les uns et rassemblent les autres (Corneloup, 2002). De même, il est nécessaire de considérer que « l'individu se reconnaît, implicitement ou explicitement, comme appartenant à un groupe d'appartenance ou une classe avec laquelle il compose » (Ibid.).

Cependant, la seule appartenance à un groupe social n'est pas suffisante pour la compréhension des logiques d'action des individus, il faut prendre en compte la structure sociale dans laquelle ils se trouvent car c'est au travers de leur position au sein de cette structure que les individus construisent leurs stratégies d'action. L'individu agit donc « sous l'effet d'une structure relationnelle qui organise les consommations et les interactions sociales en fonction des jeux de rapports de domination et de distinction des groupes sociaux, l'individu n'est pas seulement déterminé par la présence de marqueurs sociaux » (Bourdieu, 1979 ; Corneloup, 2002).

Pour Pierre Bourdieu, les comportements des agents sociaux doivent s'observer à prisme de deux concepts, l'objectivisme et le subjectivisme.

Dans l'objectivisme, Bourdieu souhaite montrer l'existence de « structures objectives » indépendantes de la conscience et de la volonté des agents et qui imposent aux individus des normes d'actions, les orientant et les contraignant à agir d'une certaine façon. Ces structures évoluent avec le temps mais façonnent les identités des individus.

Dans le constructivisme, l'objectif de Bourdieu est de démontrer l'existence d'une genèse sociale, c'est-à-dire que l'habitus va amener l'individu à s'orienter vers une pratique. Il y a un jeu de construction qui a pour effet d'inscrire l'agent dans un processus qui va le façonner socialement (Corneloup, 2002).

Aussi, pour Bourdieu, les agents sont pris dans un ensemble de relations qui forment une configuration particulière : c'est un champ.

Ce champ est une sphère de la vie sociale qui s'est autonomisée et qui possède ses propres règles de fonctionnement. La société est donc traversée par différents champs sociaux, plus ou moins autonomes et développés, mais toujours en lutte interne car le jeu dans un champ consiste à imposer et maîtriser la définition identitaire, l'enjeu, du champ. Aussi, les différents acteurs ont différentes formes de capitaux, aux structures et volumes différents en fonction des individus, pour lutter et exister dans le champ. Bourdieu identifie 4 formes de capitaux : économique, culturel, social et symbolique. Ces capitaux permettant d'agir au sein du champ, il est intéressant d'en tenir compte dans notre analyse sur la pirogue car, activité délocalisée, les structures de capitaux évoluent en fonction des terrains d'accueil de l'activité, ce qui peut engendrer des interprétations et des réadaptations différentes.

Ces différentes luttes amènent Bourdieu à définir le concept de violence symbolique, des puissants, les dominants, imposant leur pouvoir sur des plus faibles, les dominés. Les normes des dominants apparaissent alors comme les normes légitimes et socialement admises.

Christian Pociello a prolongé les réflexions *bourdieusiennes* et structuralistes au domaine sportif, notamment avec la création de l'Espace des Sports (1995), application de l'Espace des positions sociales de Bourdieu (1979) à la sphère sportive.

Pociello cherche à montrer les jeux stratégiques entre groupes sociaux par des oppositions binaires sur des éléments culturels (Corneloup, 2002). Par exemple, Pociello identifie des variables discriminantes liées à l'instrumentalisation des pratiques, à la distance au corps, à l'aspect énergétique ou informationnel ou encore à une dominante ludique ou ascétique.

Aussi, la saisie de la lecture symbolique des pratiques est fondamentale car c'est une source de discrimination. En effet, les pratiques sportives sont attachées à des images, à des symboles et à des signifiés qui expliquent en grande partie le choix des pratiques.

De plus, Pociello note un marquage sexuel, social et générationnel des pratiques qui les distribuent socialement. Ainsi, « l'inscription dans une modalité de pratique engage une vision d'un monde où l'on se positionne socialement par rapport à la société et par rapport aux autres modalités de pratiques » (Pociello, 1995 ; Corneloup, 2002). Cette pensée renvoie directement à l'une des questions initialement posées et traitant des pratiquants et des modalités de pratique. Ainsi, le positionnement social a-t-il un poids sur la façon de pratiquer ?

De même, pour bien saisir la pensée de Pociello, il faut noter que les acteurs sportifs se situent « dans un champ où la dynamique des cultures sportives obéit à la logique du façonnage des produits sportifs dans une lutte entre acteurs, entre acteurs et publics et entre publics » (Ibid.).

Enfin, pour résumer, il faut bien comprendre l'utilisation de la sociologie du sport comme une compréhension de l'organisation sociale, faite de relations. Ces relations sont à comprendre avec une dualité de sens, d'une part, des relations d'attraction de rapprochement, créant un sentiment d'appartenance par le partage de valeurs communes, mais d'autre part, des relations conflictuelles et de luttes entre individus pour se faire une place et dominer au sein du champ (Pociello, 1999). Cela est ici à mettre en lien avec les différents clubs de pirogue en Bretagne, leur place dans le champ de pratique et les modalités et ambitions qu'ils souscrivent dans l'offre sportive proposée.

## **PARTIE IV : Questionnement scientifique**

« La science est fille de l'étonnement » disait Aristote. Le penseur grec soulève ici un point fondamental de la recherche : il est indispensable de faire naître toute recherche et tout questionnement scientifique par un étonnement, un émerveillement de départ.

Cet étonnement implique curiosité et intérêt pour le sujet bien avant le début de l'étude afin de se poser les questions pouvant conduire à des hypothèses de recherche.

La phase de questionnement scientifique est importante dans la recherche car elle permet de cadrer et de poser les jalons de la recherche, d'en établir l'objectif. C'est ce questionnement de départ qui guide la recherche. Une bonne question de départ doit à la fois être claire, réalisable et pertinente (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

Aussi, dans cette étude sur la pirogue, le questionnement se situe à 4 niveaux : au niveau des structures proposant l'activité, au niveau des pratiquants et au niveau fédéral dans le but de saisir l'impact, le rôle de la fédération vis-à-vis de la pirogue et l'enjeu pour le territoire.

Ainsi, des questions de départ sont survenues tout au long de la réflexion en amont du stage de terrain :

- Que représente la pratique du Va'a pour les pratiquants?
- Les pratiquants, spectateurs, organisateurs ont-ils une approche culturelle de la pratique?
- Ont-ils un attrait ou une connaissance de la culture polynésienne?
- Pratiquer le Va'a est-il facteur d'identité? Est-ce un facteur de revendication identitaire?
- Les pratiquants ont-ils une approche différente de la pratique en fonction de l'association où ils pratiquent?
- Quel est le rapport à la mer et au corps des pratiquants?
- La FFCK influe-t-elle sur les modalités de pratique ?
- La FFCK apporte-t-elle une aide précise et identifiée pour les clubs et le développement de la pratique ?
- Les collectivités utilisent-elles la pirogue comme outil de différenciation pour valoriser le territoire ?

- Activité encore minoritaire et d'initiés, les collectivités profitent-elles de la rareté de l'activité pour apporter un soutien particulier aux associations de pirogue ?

De ce questionnement de départ découle des hypothèses associées. Ici, on peut supposer que la pratique de la pirogue est fortement liée à la pratique d'une autre activité sportive précédemment, qu'il y a une recherche de continuité avec la pratique et de maintien du lien avec la mer.

De plus, on peut penser que pratiquer la pirogue reflète un désir de vivre une expérience culturelle, découvrir une pratique sportive culturelle dépaysante ou que les pratiquants ont une connaissance de la pratique pour l'avoir déjà exercée en Polynésie par exemple.

Dans la continuité de cette réflexion, il est possible d'imaginer que la pratique de la pirogue dépasse le simple cadre de la pratique sportive mais se fait dans une approche beaucoup plus large et globale (historique, sociale, etc.) pour les pratiquants.

Au niveau des structures proposant l'activité pirogue, on peut penser que les clubs de kayak « profitent » de la pirogue pour diversifier leurs offres alors que d'autres clubs sont créés par des polynésiens pour partager leur culture.

On peut supposer que la FFCK valorise cette pratique et soutient son développement par des stratégies associées et ciblées et la mise en place de règlements et de compétitions dans le but de normaliser la pratique.

Enfin, on peut penser que les organisateurs usent du rapport historique à la culture polynésienne pour promouvoir l'activité (mise en avant des symboles polynésiens dans les logos, sur les affiches, etc.) et comme outil de démarcation et de différenciation, la pirogue devenant vecteur d'attrait touristique.

Suite à ces questionnements et l'établissement d'hypothèses, nous pouvons chercher à comprendre si la délocalisation puis la relocalisation d'une activité traditionnelle, à la fois « patrimonialisée », « sportivisée » et « marchandisée », altère ou renforce le sentiment identitaire par l'étude du Va'a en Bretagne.

Ce questionnement semble légitime suite à ce qui a été vu dans la phase de revue littéraire, où l'adaptation des activités traditionnelles au domaine sportif sont très différentes en fonction des contextes et des acteurs. Ainsi, la yole ronde se revendique dans une continuité historique (Pruneau, Dumont, Célimène, 2005) alors que la boxe a subi adaptations et réadaptations loin de ses terres d'origine (Gaudin, 2009) ou encore que la soule se relance sans prendre en compte le passé. Alors qu'en est-il de la pirogue polynésienne en Bretagne ? Comment se passe son développement ?



## PARTIE V : Méthodologie

La méthodologie d'enquête adoptée pour permettre une étude cohérente a été réfléchi et pensée en fonction de plusieurs critères.

Ainsi, compte tenu du temps à notre disposition, des questions initiales et de la problématique à résoudre, la méthodologie choisie est essentiellement basée sur de l'analyse qualitative grâce à des entretiens semi-directifs avec des pratiquants et responsables de structures proposant une activité pirogue ainsi qu'une ethnographie réalisée au sein de la structure de stage durant mes 4 semaines de présence.

La méthode qualitative permet grâce à l'échange, à l'interaction et à l'observation directe d'obtenir des données « vécues ». C'est-à-dire que les données récupérées sont des expériences ou des impressions, ce qui offre l'avantage de permettre, en général, une meilleure compréhension des situations (Gabler, Trémoulinas, 2010).

Toutefois, la méthode qualitative ne permet pas l'exploitation de données aussi nombreuses que ne le permet la méthode quantitative. Cette limite doit être relativisée par un ciblage précis et réfléchi des interrogés et des méthodes utilisées pour mener l'entretien. Ici, le ciblage a été effectué en prenant en compte plusieurs critères, permettant un « écrémage » des cibles, que nous détaillerons ci-dessous. De plus, les entretiens ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien (annexe 2) et suivant une méthode que l'on pourrait qualifier de compréhensive (Kaufmann, 2011). Pour que les différents entretiens menés aient un sens, il est essentiel de les associer à une bonne connaissance du terrain faite au préalable car « l'entretien ne prend sens véritablement que dans un « contexte », en fonction du lieu et du moment de l'entretien » (Beaud, 1996).

De plus, la connaissance du terrain est primordiale également car « la recherche "doit être ancrée dans des descriptions riches" c'est-à-dire à partir d'observations empiriques et on doit "systématiquement s'assurer de la validité des données" » (Delorme, Voisin, 2016), d'où l'intérêt d'associer des entretiens à l'observation pour ne pas se contenter d'impressions. De ce fait, tous les entretiens ont été enregistrés et entièrement retranscrits ( voir annexes) car « il n'y a pas de bon entretien approfondi sans enregistrement, c'est une condition *sine qua none* » à l'approfondissement (Beaud & Weber, 2010).

Enfin, l'ethnographie permet une « observation participante » (Wacquant, 2002) et offrant donc des données réelles, obtenues « dans l'habitat naturel » du sportif, « sans qu'un comportement précis ait été expressément recherché » (Ibid.).

Enfin, une ethnographie ne peut être réussie que si « l'objectivité est recherchée dans l'exposé comme dans l'observation. Il faut dire ce que l'on sait, tout ce que l'on sait, rien que ce que l'on sait » (Mauss, 1950).

Ainsi, l'une des premières étapes après la prise d'informations sur l'environnement et le terrain d'enquête (voir Partie I : contextualisation) était de définir qui cibler pour mener les entretiens qualitatifs. Pour y parvenir, un graphique inspiré par l'espace des sports de Pociello (1995) a été mis en place en tenant compte de plusieurs critères – fonction associative ou commerciale, ambition compétitive ou de loisir – afin de regrouper et de situer les 12 structures de pirogue en Bretagne au sein d'un même espace pour les « classer ». L'espace des sports de Pociello avait été construit en référence à l'espace des positions sociales de Bourdieu pour comprendre la distribution sociale des pratiques. Notre but n'est ici pas exactement le même mais ambitionne d'avoir en commun la mise en lumière d'intérêts, de profits et de luttes entre des groupes sportifs.

Le graphique ainsi obtenu est présenté ci-dessous :

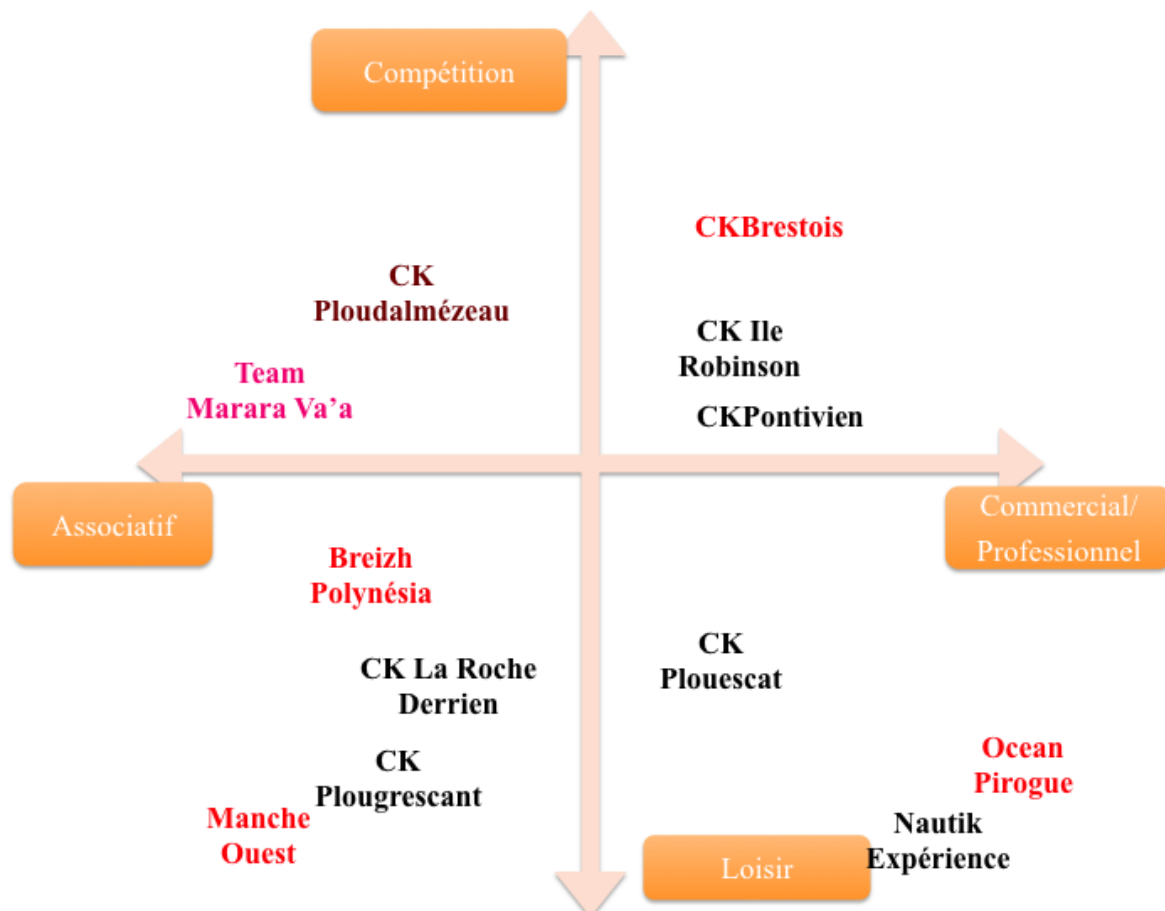


Figure 6 : Graphique des clubs de pirogue en Bretagne

Grâce à l'élaboration de ce graphique un ciblage des structures les plus cohérentes à rencontrer pour avoir une vue globale de la pirogue en Bretagne a pu être établi. J'ai donc pu réaliser des entretiens au sein de 5 structures : Manche Ouest, Ocean Pirogue, Breizh Polynésie, le CKB et Team Marara Va'a où j'effectuais mon stage et où je prenais part aux sorties en mer.

Ces différents entretiens ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien construit et réfléchi selon plusieurs thématiques avec des objectifs précis :

Thématiques	Objectifs
<b>Le club de pirogue</b>	Définir le club, ses logiques et motivations d'existence, ses objectifs
<b>Réseau et partenaires</b>	Connaître l'écosystème dans lequel évolue la structure
<b>Rôle de la FFCK</b>	Comprendre l'apport fédéral pour la structure et la pratique
<b>Va'a en Polynésie vs Va'a en France</b>	Le regard que porte l'interrogé sur ces deux pratiques : des différences majeures ou des similitudes existent ?
<b>Identité de l'interrogé</b>	Connaissance de l'interrogé, ce qui l'a amené vers ce domaines, sa trajectoire personnelle et professionnelle...

Le déroulé et le compte-rendu de ces entretiens seront détaillés et approfondis par la suite.

De plus, des déplacements sur des événements nautiques, « Rêves arctiques » à Trégastel et « nautisme, tourisme & attractivité du Finistère » à Pont l'Abbé notamment, ont permis l'obtention de nombreuses informations complémentaires.

Aussi, des contacts réguliers par mails ont été établis avec Jean Combes, président de la commission Ocean Racing au sein de la Fédération Française de Canoë Kayak, ainsi qu'avec Caroline Jehl et Cyrille Taraufu, membres de la Commission Ocean Racing à la FFCK. De

plus, des échanges ont également été faits avec Henri-Charles Guilbault, membre du comité organisateur grandes courses pour la Fédération Tahitienne de Va'a.

Par ailleurs, une partie de l'étude s'est aussi attachée à étudier et analyser les supports de communication des évènements proposés par les différentes structures de pirogue, en prenant soin de différencier les évènements estampillés FFCK et les autres. Cette comparaison nous semblait intéressante car permettait d'identifier les stratégies mises en place par des acteurs ayant, peut-être, des logiques d'actions différentes.

L'analyse ainsi proposée se basera essentiellement sur le marketing des spectacles sportifs (Maltese & Danglade, 2014) tout en prenant en compte le marketing public dans le sport (Hautbois, Desbordes, 2008) ainsi que les images, symboles et représentations des sports (Pociello, 1999) pour offrir l'analyse la plus riche et complète possible.

## **PARTIE VI : Résultats : analyse et discussion**

### 1. La pirogue polynésienne en Bretagne : Entre communautarisme et opportunités

#### 1.1 La pirogue comme lien avec la Polynésie

L'un des premiers points notables suite aux entretiens menés est l'utilisation de la pirogue comme lien avec la Polynésie. En effet, comme dit précédemment, beaucoup de clubs de pirogue se sont créés sous l'impulsion de polynésiens arrivés en France pour des raisons professionnelles. La pirogue, activité traditionnelle polynésienne, voire « sport national » polynésien offre la possibilité de garder un lien avec le territoire d'origine et la tradition. C'est une idée qui ressort dans le discours de Gérard Deshayes, président de l'association Breizh Polynésia, lorsqu'il explique la création de l'association lors de notre entretien :

*« Elle est née de la rencontre entre plusieurs personnes de Polynésie qui se retrouvaient dans le cadre de leurs activités professionnelles (...). Il y avait beaucoup de militaires polynésiens et des métropolitains qui eux sont allés travailler en Polynésie et donc tous ces gens là sont allés travailler ensemble et à force de faire des soirées entre nous on s'est dit « on va créer une association », voilà ce qu'il s'est passé. (...)*

*Le but premier de l'association c'est de faire connaître la culture polynésienne en métropole en même temps tous les polynésiens ou amoureux de Polynésie qui ont des activités et qui leur rappellent des souvenirs pour certains. Quand on a monté l'association ça date de 1989, il y avait à peu près dans l'association plus de 80% de polynésiens pure souche et maintenant c'est un peu l'inverse »*

Il apparaît donc dès les premiers échanges que la pirogue est ici traversée par d'autres logiques que la simple logique sportive mais bien une logique identitaire. D'autant plus que c'est bien la pirogue qui va représenter la Polynésie et non par forcément les pratiquants, à l'image de la capoeira « qui est porteuse de l'identité brésilienne, davantage que le capoeiriste » (Gaudin, 2009), la pirogue reste porteuse de l'identité polynésienne, même si les polynésiens d'origine sont à présent minoritaires car, comme les courses camarguaises, elle

agit comme « une activité locale traditionnelle qui se définit en premier lieu par le territoire » agissant comme un « référent immortel de l'identité » (Allemand, Gleyse, 2005).

Suivant cette logique de garder un lien avec la terre d'origine, un festival est organisé tous les ans à Quéven, près de Lorient, par l'association. Ce festival est l'occasion d'échanger car il rassemble toutes les associations polynésiennes de Bretagne et promeut la culture polynésienne par le biais des spécialités locales : courses de pirogues, spectacles de danse, artisanat polynésien, etc.

Au même titre que la yole ronde promeut une « martiniquité » (Moravie, 2011), on peut ici suggérer l'utilisation de la pirogue comme un vecteur de promotion d'une « polynésianité » grâce à un sport traditionnel fortement identifié comme polynésien, c'est-à-dire « d'affirmer à la face du monde sa capacité à exister, à être elle-même, au travers d'une revendication identitaire » (Moravie, 2011) pour exprimer « son attachement à une île, à une terre et revendiquer avec fierté une appartenance à un même peuple, le peuple « ma'ohi », et à une même culture, la culture « ma'ohi » signe d'une certaine efficacité symbolique de cette catégorie identitaire » (Brami Celentano, 2002).

Par ailleurs, et de la même façon que pour Team Marara Va'a, le nom de l'association Breizh Polynésia ne laisse présager aucun doute sur l'ambition culturelle et identitaire prônée par l'association où se mélangent mots bretons et polynésiens. Aussi, c'est un procédé que l'on retrouve dans certains clubs de capoeira et décrit par Martial Meziani : « certains groupes vont jusqu'à afficher dans le nom même de leur communauté » un lien à l'origine, et « les tenants d'une pratique traditionnelle veulent conserver une pratique ritualisée à son paroxysme » (2010).

De plus, la pirogue agit comme un lien avec la Polynésie également par la promotion d'une pratique traditionnelle, avec le maintien de la langue polynésienne pour échanger sur le bateau :

*« on oblige les gens à désigner les pirogues par leur nom en polynésien : le flotteur c'est le hama, les bras c'est le yato, voilà la pirogue c'est le va'a, le pilote derrière c'est le pépélu » Gérard Deshayes, président Breizh Polynésia*

Ce maintien de la langue s'observe régulièrement dans la mise en place de stratégies identitaires car, comme vu dans la revue de littérature, une langue propre est considérée comme indissociable d'une identité propre. Aussi, Jérôme Tourbeaux et Béatrice Valdes

affirment que l'utilisation de la langue est essentielle pour « créer le sentiment d'appartenance à une « communauté imaginaire » » car elle n'est pas qu'un « outil de communication mais le également le mode d'expression d'une culture, le reflet d'une identité » (2014).

L'abandon des termes polynésiens par la pratique fédérale au profit d'une francisation, voire même d'une anglicisation (pirogue devenant ocean racing) rejoint ici les travaux de Pierre Bourdieu (2001) qui voyait une « hiérarchisation des valeurs attribuées aux langues sur le marché linguistique ». Ce processus de hiérarchisation créant par la suite des conflits linguistiques, c'est-à-dire des diglossies : une situation de bilinguisme dans laquelle une des deux langues a un statut inférieur (Larousse, 2017). Cette diglossie entre les termes français nouveaux et polynésiens originelles tend à créer des conflits identitaires et la mise en place de stratégies pour le maintien et la préservation de ces termes originaux, tout en ayant d'autres choix que de se contraindre à l'utilisation des termes utilisés par la Fédération créant « une négociation entre une identité réelle et une identité virtuelle » (Tourbeaux, Valdes, 2014).

De même, le maintien d'une pratique traditionnelle, et donc la promotion d'une culture ancestrale permettent de faire le lien avec les origines pour l'entraîneur polynésien de la section pirogue du Canoë Kayak Brestois, Jimmy Taupua :

*« Le va'a c'est bien pour tout le côté culturel quoi, c'est le lagon, c'est l'eau chaude... Et puis il y a les prières avant d'embarquer, les règles un peu plus traditionnelles, les origines quoi... »*

Cette mise en avant d'une pratique culturelle, d'un lien affirmé avec la Polynésie, participe à ce que l'on peut voir comme un processus d'acculturation, un « entrecroisement des cultures » (Fournier, Raveneau, 2010) que l'on peut comprendre comme « l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou l'autre des deux groupes » (Herskovits, Linton & Redfield, 1936), c'est-à-dire, une « interpénétration des civilisations » (Bastide, 1960).

De plus, ce lien aux origines peut être pris en compte même par des non-natifs. En effet, Amaury Dormet, créateur de l'entreprise individuelle Ocean Pirogue à Crozon n'a jamais été

en Polynésie. Pourtant, dans sa réflexion et son étude de marché, le lien avec la Polynésie apparaît clairement :

*« On revient véritablement aux origines de ce bateau qui était, parce que bon il faut quand même bien revenir aux origines de ce bateau, l'origine de ce bateau c'est se déplacer, se balader sur un montage tawati, donc les deux bateaux montés à couple, nous c'est ce qu'on fait, en famille pour aller d'île en île. (...) Il n'y a que la pirogue qui peut véhiculer ces valeurs d'échange, de partage, de plaisir, de sécurité, enfin voilà pour moi la pirogue que tu sois en loisir ou que tu sois en compétition de très haut niveau à un moment donné les valeurs restent les mêmes, ça c'est très important. Il y a des vraies valeurs de partage dans ce sport et d'échange qu'il y a dans peu de sport. »*

Le fait que « la culture « ma'ohi » bénéficie aujourd'hui d'un engouement qui ne cesse de s'accroître et qui dépasse largement les frontières de l'île » (Brami Celentano, 2002) est l'une des explications à cette prise en compte.

## 1.2 La pirogue comme outil de création et de renforcement d'un réseau polynésien

Aussi, la pirogue apparaît comme un outil communautaire, un lien aux origines, et son développement peut être vu selon une logique communautariste. Toutefois, le terme communautarisme doit bien être compris dans sa définition sociologique, en s'appuyant son étymologie, c'est-à-dire du latin « *communis* », communauté, lui-même issu de « *cum* », avec, ensemble et de « *munus* », charge, dette, obligations mutuelles. L'ajout du suffixe *-isme* sert à former des mots correspondant à une attitude, un comportement, un dogme...

D'un point de vue strictement étymologique, le communautarisme désigne donc le fait de se mettre ensemble pour affronter des problèmes communs. Dans le cas de la pirogue, les communautés partagent une « sociabilité spécifique souvent organisée autour de la pratique » (Pruneau & Dumont & Célimène, 2006).

En effet, plus encore qu'un simple lien aux origines, la pirogue semble agir sur le territoire métropolitain comme une passion commune autour de laquelle la communauté polynésienne peut se former, se retrouver. La formation de ce réseau permet soutien et entraide entre les différents groupes polynésiens, favorisant les échanges et l'intégration. Ce processus est très



bien expliqué par Monica Aceti (2010) avec des travaux sur la capoeira : « des communautés identitaires recréent en Europe des espaces de cohésion culturelle. (...) L'appropriation des signes culturels par les adeptes occidentaux s'articule à une adhésion idéologiques aux valeurs originelles du milieu ». La pirogue est un signe distinctif propre, un référentiel commun, une « pratique traditionnelle, très communautaire et très ritualisée » (Allemand, Gleyse, 2005) pour des Polynésiens établis en France qui peuvent se retrouver autour.

Ainsi, ce réseau permet la mise en place de stratégies de développement dans de nombreux domaines, et notamment la pirogue comme le confiait Gérard Deshayes :

*« De temps en temps on fait venir des gars qui ont une bonne réputation à Tahiti pour nous donner quelques conseils. Mais c'est très informel, ils viennent en vacances en France, on leur dit de passer nous donner quelques conseils (...) à Toulon par exemple ils sont plus proches de la Fédération de Pirogue Polynésienne de Tahiti et ils arrivent à se faire des échanges entre eux. »*

De plus, « l'engagement associatif reste la forme privilégiée d'action culturelle, d'affirmation identitaire et d'inscription communautaire » (Brami Celentano, 2002).

Par ce réseau s'offre aussi la possibilité de participer à des compétitions à travers la France, sans avoir à transporter les pirogues, ce qui demanderait une logistique pointue et des coûts élevés. Ainsi, Alexandre Callarec, référent Sport et Compétition au CKB confiait :

*« ça (le prêt de pirogues) c'est possible parce que Jimmy est là, moi j'aurai pris mon téléphone, j'aurais appelé dans le sud pour demander s'il y avait pas une va'a pour 5 brestoises on m'aurait dit non. Mais là Jimmy il est dans le circuit, il a son réseau... »*

Aussi, des valeurs souvent mises en avant dans la culture polynésienne se retrouvent véhiculées au sein de ce réseau, le partage et la transmission notamment :

*« La V6 qui est à Brest elle vient d'ici aussi, je leur ai donné à condition qu'ils l'entretiennent et qu'ils la fassent naviguer (...) parce que moi-même c'était un constructeur polynésien qui me l'avait donnée parce qu'il était venu à Rennes*

*pour une exposition et plutôt que de la ramener avec un bateau ou un cargo il nous l'avait laissée.* » Gérard Deshayes, Breizh Polynésie

Danielle Hervieu-Léger écrivait en 2002 que « la transmission régulière des institutions et des valeurs d'une génération à une autre est, pour toutes sociétés, la condition de sa survie dans le temps ».

Toutefois, ce communautarisme peut être difficile à appréhender pour des non-initiés et peut donc agir comme un frein au développement de la pirogue entre autres car la « quête identitaire se manifeste par un repli vers la culture traditionnelle, par un retour aux racines et aux usages des temps anciens » (Leloup, 2009) :

*« Des fois quand on voit des V6 un peu mixte, que physio dans l'entraînement et puis un peu mixte traditionnel tahitien, ça se passe pas très bien ou alors les gens ils se posent des questions, «tiens on fait une prière, c'est pas forcément adapté», même par rapport à l'association, (...) il faut trouver un juste équilibre entre le côté très compétitif de l'activité sportive et le côté traditionnel de la va'a et il faut trouver un juste équilibre dans le respect des uns et des autres quoi. » (...)*

*« On a essayé déjà de mettre des créneaux en place mais c'est compliqué, si les gens sont pas dans le circuit, s'ils connaissent pas, c'est pas évident d'amener un vrai nouveau, de l'initié, de le former, il faut déjà qu'il ait une part d'autonomie, il faut qu'il ait déjà une part de connaissance de la pratique »*  
Alexandre Callarec, CKB

*« Moi comme j'ai des amis polynésiens j'échange beaucoup avec eux, donc moi la Polynésie je la vois par ce qu'ils me racontent. Bien entendu, moi, entre guillemets, je me suis formé, c'est-à-dire que je connais un petit peu les termes liés à la pirogue, je connais l'histoire, mais voilà ça s'arrête là quoi, je suis pas du tout impliqué sinon... »* Amaury Dormet, Ocean Pirogue

En outre, historiquement, une part de sacré, de mystique est associée à la pirogue et sa pratique est vue comme un art, pas forcément accessible à tous. D'ailleurs, dans les travaux d'Alexandrine Brami Celentano sur la jeunesse tahitienne (2002), un enquêté expliquait :

« c'est dur la rame, même pour nous ! C'est tout un art, il faut travailler pour arriver au geste, pour que le geste soit beau, pour permettre au corps de bien se former. C'est pas tout le monde qui peut faire la rame ».

On retrouve donc ici l'idée d'une opposition entre un don inné et l'acquis du travail. Le don relèverait donc du passé ancestral, du surnaturel dû aux origines, bonifié par le travail, opposé à une technique apprise uniquement par l'entraînement, par la répétition.

Cependant, loin d'agir comme un repli sur soi-même, et rejoignant l'idée selon laquelle « la confrontation avec l'altérité renforce les liens » (Augustin & Maudet, 2012), ce réseau permet plutôt l'ouverture sur une culture et une identité polynésienne, une « dynamique sociale d'affranchissement » (Leloup, 2009) et la pirogue est un outil majeur dans cette optique, comme le soulignait Gérard Deshayes :

*« Il y a des clubs comme le nôtre qui viennent d'associations polynésiennes qui eux développent la culture en même temps parce que quand on organise une compétition, une journée pirogue, tout autour de ça il y a le folklore, on a les danseuses, les expositions, les gens qui vendent du monoï, des paréos, des choses comme ça... »*

La pirogue et le folklore associé apparaissent alors comme « un outil de visibilité pour toutes les composantes de la société polynésienne qui affirment ainsi la conscience d'une identité commune » (Moravie, 2011) en agissant comme « un véritable référent culturel pour l'ensemble de la population, lieu d'expression d'inconditionnelles passions au travers de caractéristiques particulières, géographiques, ethniques ou sociales, étant alors vecteur d'identité » (Ibid.).

Poursuivant cette idée, de nombreux membres du Team Marara Va'a me disaient être arrivés un peu par hasard à la pirogue, par curiosité et par l'inconnu que dégage ce sport mais que c'est plutôt l'ambiance, la cohésion qui les a poussés à rester, s'inscrivant dans la réflexion de Bernadete Beserra (2009) : « ils recherchent le sentiment d'accueil qu'ils trouvent dans les « communautés » qui se forment à partir de ces activités ».

La création de cette communauté et l'intégration de membres issus d'autres socialisations sont possibles par modelage identitaire. En effet, « la participation de l'individu aux idéaux et aux modèles culturels du groupe, valorisés et admis comme étant les meilleurs, contribue aussi

fortement à l'édification de l'identité. La culture fournit un cadre global de pensée et de désirs, elle exerce une influence sur la personnalité de chacun, si bien qu'il est impossible de concevoir des identités indépendantes d'un certain modelage culturel » (De Gaulejac, 1996 ; Allemand & Gleyse, 2005).

### 1.3 La pirogue comme outil de démarcation face à la concurrence

Malgré un développement depuis une quinzaine d'années en Bretagne, la pratique de la pirogue reste marginale et touche assez peu les non-initiés. Aussi, permettre une démocratisation de la pratique peut être vu comme une opportunité, notamment économique. Pourtant, au même titre que la yole ronde pour la Martinique (Moravie, 2011), la pirogue polynésienne alterne entre des enjeux sportifs et techniques et des enjeux plus patrimoniaux par la valorisation d'une tradition. Cette alternance de valeurs devrait favoriser l'intérêt et l'attrait des médias pour l'activité mais c'est assez peu le cas.

Loin des problématiques associatives de la plupart des structures proposant la pratique du va'a en Bretagne, Amaury Dormet, fondateur d'Ocean Pirogue, a vu la pirogue comme un outil permettant de se différencier et de créer une offre différente dans le très concurrentiel secteur nautique breton :

*« Je suis notamment parti d'un constat, c'est que en Presqu'île de Crozon, 80% des estivants, quand ils viennent, ne pensent pas profiter de l'océan, aller sur l'eau, etc. Et donc 20%, jusqu'à présent, ces 20% allaient de façon assez automatique dans ce qu'on appelle en Bretagne des centres nautiques. (...) La pirogue s'est trouvé être le support le plus adapté dans le sens où, déjà de par la stabilité et le côté sécuritaire du bateau on marque toute la famille, c'est-à-dire 3 générations d'une même famille, parents, enfants, grands-parents. »*

La pirogue peut ici être vue comme un produit d'appel, dans le sens où Ocean pirogue propose également du char à voile, du stand-up paddle, du longe-côté ou encore de la marche nordique, des activités assez faciles à trouver ailleurs mais la pirogue, ici utilisée comme support permettant la découverte du parc marin avec un guide, permet de se démarquer. La logique marchande s'offre comme une dynamique majeure dans la structuration du champ de pratique en favorisant l'accès à l'activité.

Aussi, dans une autre catégorie, l'association Breizh Polynésie propose ses pirogues en « prêt-payant », en location donc, à des structures pour subvenir aux besoins vitaux et permettre le bon fonctionnement de l'association :

*« On arrive à prêter les pirogues à des organismes qui ont envie de faire des initiations, ou simplement des soirées récréatives à leurs membres et donc on demande un petit quelque chose parce que forcément après on les entretient les pirogues. »* Gérard Deshayes, Breizh Polynesia

Grâce à ces prêts et à l'organisation d'un festival polynésien, Breizh Polynésie parvient à exister sans apport de subventions externes mais en surfant sur une identité polynésienne largement affirmée et véhiculée.

Cependant, et c'est un peu paradoxal, plutôt qu'être un outil de différenciation et de développement, la pirogue peut aussi apparaître comme une originalité négative. C'est par exemple le cas au sein du CKB, où la pratique est très tournée vers la compétition, il est donc difficile de faire découvrir l'activité à des nouveaux arrivants qui souhaitent découvrir :

*« Des fois les gens nous contactent en disant « bah tiens on aimerait bien essayer la va'a, comment ça se passe ? », bah nous tout de suite ça nous met mal à l'aise parce qu'on sait pas trop comment faire, il faut que je vois quand est-ce qu'ils sont là, s'il y a une place, si c'est proche d'une échéance ça va être compliqué... »* Alexandre Callarec, CKB

A la fois, activité ludique ou compétitive, outil de valorisation identitaire ou dénuée d'enjeux identitaires, la pirogue revêt des valeurs très différentes et différenciatrices en fonction des stratégies adoptées et des publics visés.

## 2. Un lien discutable avec la FFCK

Le regard des différentes structures sur la Fédération Française de Canoë Kayak et son implication pour la pirogue est assez critique. En effet, les différentes personnes rencontrées mettent en cause des coûts d'adhésion élevés pour des retombées minimales, peu d'initiatives

de la part de la FFCK ou encore un oubli de la pirogue dans les différents supports de communications de la fédération.

## 2.1 Récupération plus que création

Tout d'abord, la FFCK est rarement initiatrice et créatrice d'évènements pour la pirogue. Elle « récupère » plutôt et vient en renfort de clubs qui ont déjà créés des courses qui fonctionnent bien. L'exemple type est ici la Vendée Va'a qui a d'abord été initiée par le club de pirogue des Sables d'Olonne avant que la FFCK ne vienne s'ajouter aux organisateurs une fois que la course avait fait ses preuves et disposait d'une certaine pérennité. C'est d'ailleurs ce que confiait Alexandre Callarec au CKB:

*« La Vendée Va'a c'est devenu une course FFCK. Aujourd'hui en fait il existe plusieurs courses de va'a qui sont pas sous l'égide de la Fédération Française parce que la Fédération Française labellise entre guillemets, officialise des courses fédérales pour un circuit, un championnat de France. La Vendée Va'a n'a pas attendu la Fédération Française pour faire sa course, comme la Porquerollaise non plus. Ils ont pas attendu la fédé pour mettre en place leur circuit. (...)*

*Ils ont pas attendu que la fédé soit d'accord, ils ont lancé leur truc et ça a marché vraiment parfaitement dans leur circuit un peu parallèle et après c'est avec la volonté de la fédé de se dire « oh bah il se passe quelque chose là et ça se passe bien, on va essayer de mettre en place un parcours, d'officialiser un parcours longue distance ».*

Toutefois, il est très intéressant de noter ici que, même depuis que la course est gérée par la FFCK, le 1<sup>er</sup> prix de la Vendée Va'a pour le premier équipage non polynésien est un voyage pour à Tahiti grâce à un partenariat avec la compagnie aérienne Air Tahiti Nui. Cette récompense apparaît, à la manière des judokas allant s'initier au Japon, comme une « norme selon laquelle, pour accéder au plus au niveau de l'expertise, philosophique ou corporelle, il faut aller « boire à la source », faire le voyage initiatique dans le pays concerné et, plus spécifiquement, se rendre sur le lieu « originel » de l'activité » (Gaudin, 2009).

D'ailleurs, l'importance prise par la Vendée Va'a, qui a aujourd'hui une renommée internationale et le statut de course préparatoire à la mythique Tahiti Nui Va'a, amène les meilleurs équipages polynésiens à faire le déplacement en Vendée, s'entraîner et afficher leur supériorité. Jusqu'à présent jamais un équipage métropolitain n'avait battu un équipage polynésien mais au cours de l'édition 2017, un phénomène nouveau s'est produit : l'équipage du Club Nautique de la Méduse à La Seyne-sur-Mer, dans le Var, a terminé en tête, 6 minutes devant le bateau du Team Raiatea, venu de Tahiti.

Le club de la Méduse est le meilleur équipage métropolitain et a donc a plusieurs reprises gagné le droit d'aller à Tahiti s'essayer à la pirogue, aussi la situation de handicap originelle, du fait d'être « étranger » dans une activité identifiée comme polynésienne, est réduite par ces voyages en terres polynésiennes et la victoire métropolitaine, ou la défaite polynésienne selon le point de vue, peut s'expliquer par ce biais : « le champion « étranger » est à présent quelqu'un d'acculturé, qui n'est plus vraiment étranger, et c'est en raison de son acculturation qu'il est parvenu à devenir champion, (...) on se persuade que la compétence ne peut venir que de la culture locale » (Gaudin, 2009).

Toutefois, la Vendée Va'a reste un cas très particulier, dans son organisation comme dans les moyens techniques de la course, et la FFCK reste finalement un acteur minoritaire de la course.

La récupération d'événements par la FFCK s'explique également par les règles sécuritaires et les risques qu'engendrent des courses en haute mer sur des bateaux tels que des pirogues de 6 personnes car il s'agit alors d'une réglementation bien particulière qui s'applique :

*« Elle est rarement créatrice de l'événement, elle se l'approprie plutôt ensuite avec du retard, ils prennent beaucoup de recul parce qu'il y a tellement de soucis niveau sécurité... »*

*La V6 c'est encore autre chose, on est sur de la réglementation d'équipier et de chef de bord, comme sur un bateau habitable. On est vraiment sur autre chose, sur une responsabilisation du chef de bord, de la problématique de dire « bon bah l'embarcation peut couler, elle est sous la responsabilité du chef de bord », elle n'est même pas sous la responsabilité du président ou de l'association, il y a vraiment une notion de chef de bord qui est différente donc il n'y a pas le même*

*registre en termes de responsabilité, c'est vraiment différent.* » Jimmy Taupua,  
CKB

Cependant, la FFCK a mis en place un championnat de France de va'a Ocean Racing, mais là encore le regard est assez critique de la part des associations, dont les moyens ne sont pas extensibles, et se déplacer sur les différentes courses à Cherbourg, Bayonne, Toulon puis Ploudalmézeau ou encore Marseille n'est pas évident, au point que le président de Breizh Polynésia, Gérard Deshayes, ne voit même pas d'avantage à être affilié à la FFCK :

*« Non, je vois pas. A part l'organisation de championnats de France mais même quand on participe à un championnat de France on paye une cotisation par piroguier à chaque compétition et ça va entre 10 et 20 euros par personne, pour participer à un championnat alors que nous on se déplace avec le bateau, avec les gars et on n'est pas remboursé hein. Non ça nous coûte pour nous qui avons 17 licenciés ça nous coûte une fortune de payer la licence plus la cotisation régionale, oui pour notre club c'est presque 1200euros quoi... »*

Le coût de l'adhésion est également un point mis en avant par Amaury Dormet d'Ocean Pirogue lorsqu'il évoque son lien avec la FFCK :

*« On s'est affilié FFCK et en fait on s'est rendu compte que l'adhésion était très chère, très très chère par rapport aux retours qu'on pouvait avoir, donc j'ai préféré, enfin c'était au début, on se lançait donc on avait besoin d'aide, qu'on n'a pas eu du tout, ils nous ont laissé nous démerder et puis voilà »*

Dans le discours des différentes personnes rencontrées, la pirogue semble plutôt apparaître comme une contrainte pour la FFCK, qu'elle gère par obligation, que comme une activité dans une optique affirmée de développement :

*« Ils organisent le championnat de France conjointement avec le canoë-kayak parce que c'est la partie océan racing donc c'est les kayaks de mer, c'est les pirogues donc voilà, ils font un tir groupé mais c'est tout ce qu'ils font à peu près.*



*Je dois dire c'est pas trop développé la pirogue à la FFCK, elle est un peu oubliée je trouve, ils en parlent de temps en temps mais bon c'est un peu oublié. Par exemple, ils ont bulletin qui paraît tous les ans je crois, un truc très bien fait, très bien présenté mais on n'y parlera jamais de pirogue »*

La mise en place d'une pratique fédérale et l'inscription dans un championnat national induit la mise en place d'une pratique plus globalisée, s'inscrivant dans des règles internationales. Ce phénomène de nationalisation et d'internationalisation de la pratique induit « la formation d'institutions globales, brouille les repères traditionnels, reconfigure les relations entre le singulier et le collectif et affecte en profondeur les représentations et les attaches culturelles des individus » (Fournier & Raveneau, 2010) provoquant par la suite « une réalité renouvelée, marquée à la fois par le processus de déracinement, de déterritorialisation et d'homogénéisation, et par des recompositions identitaires locales et de nouvelles formes d'hétérogénéité et de distinction » (Ibid.).

Aussi, un autre point sombre soulevé par les différentes personnes rencontrées concerne les moyens mis à disposition pour le développement et l'encadrement de la pirogue : il n'existe pas de formations spécifiques sur cette activité et la FFCK ne semble pas pressée de prendre l'initiative d'en créer pour pallier à ce manque.

*« Pour moi le développement ça va par la reconnaissance, par des diplômes et par une formation et c'est là qu'aujourd'hui est le manque, ils ont pas intégré la va'a dans ce processus de formation et ils n'ont pas créé un petit diplôme d'encadrant va'a pour aider au développement (...) parce que dans les institutions fédérales il n'y a pas vraiment de rameur, ça a toujours été des kayakistes, au même titre que la mer n'a jamais vraiment été représentée, les sports olympiques étant des sports d'eau douce essentiellement, alors que les pratiquants kayakistes en mer c'est là qu'il y a le plus de pratiquants... »*

Alexandre Callarec, CKB

Pourtant, la FFCK pourrait s'inspirer du modèle tahitien où la Fédération Tahitienne de Va'a a créé un diplôme permettant l'encadrement de la pratique dès le plus jeune âge et donc la mise en place d'écoles de formation où la rame et les techniques peuvent être enseignées.

*« Il existe un diplôme de va'a à Tahiti de moniteur de va'a, mais il n'a aucune valeur sur la métropole parce qu'ils se sont fait leur truc entre eux, je critique pas, ça représente peut-être très bien le niveau, mais aujourd'hui pour créer un diplôme en France il faut que la Fédération Française soit délégataire de l'Etat et il faut que se soit représenté et reconnu aussi au niveau du Ministère des sports, qu'il soit labellisé » Alexandre Callarec, CKB*

Cette absence de structure et d'accompagnement au niveau fédéral explique en partie pourquoi le développement se fait d'abord sous l'impulsion de la communauté polynésienne ainsi que l'absence de jeunes pratiquants ou de « vrais » nouveaux, les pratiquants viennent plutôt d'autres activités nautiques comme le kayak ou le surf. C'est notamment le cas au sein du Team Marara Va'a où tous les pratiquants en pirogue avaient déjà une pratique sportive liée à la mer par le passé.

Plutôt que de la formation, il s'agit donc de transmission par des polynésiens, des gens qui connaissent la pratique, qui peuvent donc conseiller plutôt qu'encadrer, comme le confiait Gérard Deshayes au sujet du développement du va'a en France :

*« Ici il y a un problème de technique qui était transmis par ceux qui avaient pratiqués en Polynésie mais avec leurs connaissances à eux, pas vraiment de techniques pures »*

Au même titre que ce que l'on pouvait observer pour la yole ronde en Martinique, où l'apprentissage et l'initiation relevaient d'une école que l'on pouvait qualifier de « naturelle », la transmission de la technique était signifiée par la tradition orale, cette technique s'apprenait sur le terrain » (Pruneau & Dumont & Célimène, 2006), la pirogue manque donc cruellement de formateurs et d'écoles de formation labellisées pour permettre à des pratiquants, jeunes notamment, de se lancer dans l'activité.

L'un des freins à la création de ce type d'école est la légitimité, mentionnée par Alexandre Callarec, car le marqueur identitaire qu'est la pirogue nécessite une part de « vrai », de vécu dans l'enseignement : « les attributs d'une identité culturelle ne sont véritablement attractifs que lorsqu'ils ont été intériorisés, incorporés » (Pruneau & Dumon & Célimène, 2006).

L'idée d'acculturation est ici à nouveau présente car il s'agit de passer d'une transmission entre pairs à une transmission entre représentants de groupes sociaux différents afin que les

enseignants formés puissent apparaître « comme des intermédiaires culturels, des personnes ayant à la fois des liens avec la communauté originelle de l'activité mais qui ont été professionnalisés et intégrés parmi d'autres groupes sociaux » (Gaudin, 2009).

## 2.2 Vers une sportivisation à outrance au détriment de la patrimonialisation ? Altération des symboles polynésiens

En outre, les entretiens menés ont permis de montrer que la pratique sous l'impulsion de la FFCK abandonnait peu à peu les symboles polynésiens originels pour se tourner vers une forme beaucoup plus compétitive où la prise en compte des symboles d'une pratique plus traditionnelle est minime. Pourtant, « le maintien, voire la fructification des imaginaires qui entourent les activités traditionnelles (authenticité, tradition, convivialité, symbole de revendication identitaire, de contre-culture, etc.) est un facteur de légitimation » (Aceti, 2010).

Cet abandon se fait au grand regret d'associations culturelles polynésiennes qui, au contraire, souhaitent faire vivre l'histoire et la richesse de la Polynésie au travers de la pirogue. Ici, patrimonialisation et sportivisation de l'activité semblent donc s'opposer sans réellement se lier. Les termes polynésiens sont oubliés et le folklore associé à la pratique est minimisé :

*« Déjà on s'appelle océan racing... Ca n'a rien de polynésien.  
Lorsque les compétitions sont organisées par la fédé bah il n'y a rien de tout ça,  
il n'y a même aucune animation sauf une fois de temps en temps on demande à  
nos filles de venir danser un petit peu mais on le fait plus ça... »* Gérard  
Deshayes, Breizh Polynésia

L'idée défendue par Breizh Polynésia, Team Marara Va'a ou d'autres associations partageant les mêmes valeurs peut être rapprochée de la réflexion sur les Jeux nautiques atlantiques, selon laquelle « ils revendiquent un rapport au sport authentique et ayant une signification réelle pour les territoires. Ils font le pari que ce n'est pas leur mise en conformité avec les standards des événements sportifs qui permettra leur reconnaissance, mais davantage leur socle culturel » (Fuchs, 2017).

La FFCK assume pleinement cette absence de prise en compte d'une pratique plus traditionnelle, en « n'orientant jamais son discours vers la recherche d'une prétendue

authenticité, ni vers l'idée d'une pureté à reconquérir, ni même vers celle d'une identité ou d'un patrimoine à conserver » car « à la différence des jeux athlétiques, les sports n'ont ni fonction rituelle, ni finalité festive » (Fournier, 2009).

Aussi, la sportivisation et l'apport des règlements modifient la manière d'appréhender la pirogue dans le sens où « la codification inverse la relation du sportif à l'activité : les sportifs ne sont plus les décideurs des conditions de l'affrontement, mais doivent se conformer à des injonctions préétablies et valables pour tous » (Gaudin, 2009), l'adoption d'un modèle unique, régit par un cadre fédéral, induit alors un dépouillement des valeurs culturelles et une minimisation des référents identitaires de la pratique.

Pourtant, la sportivisation d'une activité traditionnelle reflète également une certaine vitalité des acteurs et un dynamisme dans la pratique. Aussi, cette sportivisation se retrouve dans une recherche de performance liée aux bateaux, avec des évolutions techniques majeures ces dernières années et surtout une évolution constante et de plus en plus rapide pour rester compétitif, les formes sont réfléchies, les matériaux sont choisis :

*« Au début je pense qu'il y a 10-15 ans c'était du mimétisme à ce qui se faisait, on prenait la largeur, la longueur et on s'en foutait un peu du poids, on faisait un truc qui ressemblait, il y avait pas vraiment de fournisseur attiré. (...) Il y a des gens qui sont aujourd'hui très dans le côté sportif du terme et qui vont vraiment chercher à jouer sur le poids, sur des fabrication en carbone, ce sont des pirogues qui sont vraiment très typées pour surfer, là où le côté traditionnel on se disait plutôt oula ça va être compliqué. » Alexandre Callarec, CKB*

De plus, on voit apparaître des groupes de compétences qui vont se former pour créer des pirogues sur-mesure, en fonction d'un cahier des charges précis et dans une recherche constante de performances. C'est par exemple ce qu'il se passe dans le club de pirogue de Cherbourg qui s'est associé à un architecte naval de la marine pour créer ses propres embarcations, plus rapides, plus performantes mais où le côté traditionnel de la fabrication est complètement mis de côté au profit de la compétitivité.

Ces évolutions amènent la FFCK à modifier ses règlements, notamment en abaissant chaque année le poids minimum des embarcations car certains équipages devaient à présent se lester de poids à bord des bateaux pour pouvoir concourir.

Toutefois, il convient de noter ici que ce phénomène s'observe également à Tahiti avec une montée en compétences et en concurrence des constructeurs et donc une évolution des pirogues mais en conservant des techniques de fabrication propres à la Polynésie, d'après Jimmy Taupua.

Ajouté à l'optimisation des embarcations, l'entraînement devient essentiel pour les clubs ayant fait de la compétition leur priorité. Ainsi, des créneaux sont dédiés (par exemple, le samedi matin au sein du Team Marara Va'a, le samedi après-midi au CKB, 3 fois par semaine au CN La Méduse) pour des entraînements spécifiques visant l'amélioration des performances et l'atteinte d'objectifs sur le calendrier sportif FFCK, « la pratique traditionnelle glisse vers une sportivité de plus en plus contraignante dans l'organisation, de plus en plus prégnante dans les esprits » (Pruneau & Dumont & Célimène, 2006).

Par ailleurs, les prix des pirogues restent très élevés allant de 8 000 euros à 16 000 euros pour une V6, ce qui fait apparaître une mondialisation de la fabrication, avec notamment des modèles qui viennent à présent de Pologne, construits avec des matériaux de moins bonne qualité mais à des prix bien moins élevés, l'authenticité des pirogues est alors une valeur revendiquée plus qu'une réalité.

Enfin, l'opposition entre une pratique traditionnelle, patrimoniale, prônée par certaines associations et une pratique compétitive, sportivisée, portée par la FFCK s'observe également dans les manières de communiquer de ces différents acteurs. En effet, la comparaison des affiches de communication permet de voir facilement que l'attention n'est pas portée sur les mêmes points, les arguments mis en avant sont différents :



Figure 7 : Affiche de To'ora Mana va'a Race de l'association Manah'e Va'a Antibes



Figure 8 : Affiche pour le championnat de France FFCK d'Ocean Racing en 2016

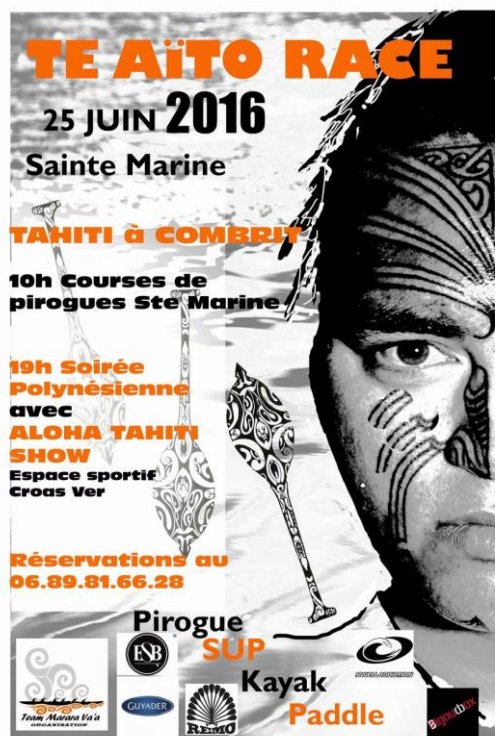


Figure 9 : affiche de la Te Aïto Race 2016 de l'association Team Marara Va'a



Figure 10 : Affiche pour le championnat de France FFCK d'Ocean Racing en 2014

Une comparaison succincte des affiches de communication entre associations à but culturel et événements Fédération Française de Canoë Kayak permet de voir nettement apparaître des stratégies différentes.

Ainsi, les associations jouent largement la carte de l'identité en créant un imaginaire polynésien par la mise en avant et la promotion de symboles rappelant la Polynésie : symbole ma'ohi, fleurs de tiaré, pagaies, pirogues... L'utilisation de ces symboles et l'appel à cet imaginaire tend à rappeler le caractère « original » et peu commun de l'activité, ainsi que l'expérience culturelle promise par l'événement.

En allant plus loin dans la réflexion, il est possible de dire que la présence des symboles polynésiens véhicule un imaginaire polynésien affirmé, « une invitation à l'évasion par la mise en avant constante d'un certain « exotisme », parfois sous forme de « folklore » » (Moravie, 2011).

En effet, les symboles polynésiens apparaissent comme un média de la culture polynésienne en Occident, « un des constituants de l'identité des peuples insulaires, un vecteur de communication endogène car il représente l'identité sociale et culturelle » (Lamy, 2013). Continuant dans cette idée, et avec des travaux sur les tatouages notamment, Marie-Noëlle et Pierre Ottino-Garanger (2013) expliquaient que l'affichage de ces symboles est « une clef de l'intégration, une mémoire transmise, une preuve publique de maturité et un repère social ». De plus, c'est une « marque profonde d'une affirmation identitaire, celui qui le porte marque son souci de reconnaissance et de survie culturelle, une marque de l'individu au sein d'une société communautaire où chacun joue un rôle pour le groupe sous une apparente liberté » (Ibid.).

L'utilisation de ces marqueurs identitaires par des associations polynésiennes dans un contexte de sportivisation de la pirogue est très intéressante si on rapproche ce procédé du port du tatouage qui, dès les années 1820, agissait comme une « marque tangible de mouvements de révoltes sporadiques, une manifestation visible et concrète des réactions ma'ohi aux changements, une rébellion contre l'ordre établi et une volonté délibérée d'authentifier une identité polynésienne face à des comportements influencés par des modes de vie étrangers » (A. Lavondes, 1990). Les symboles utilisés, ici pour communiquer en métropole, montrent « un besoin d'afficher son appartenance à un grand ensemble polynésien » (Ibid.).

Malgré tout, on peut supposer que l'utilisation de ces référents identitaires par les associations polynésienne ne résulte pas d'une rébellion consciente face à un cadre fédéral anesthésiant mais d'une « recherche d'une identité en soi plutôt que d'une référence au passé ou à l'histoire » (Ibid.).

*A contrario*, les affiches des évènements FFCK insistent sur le côté compétitif de l'activité, avec des rameurs en affrontement, et mettent largement en avant les partenaires publics et privés institutionnels des évènements. Aussi, aucune référence à la culture polynésienne ou symbole ma'ohi n'est mentionné. Toutefois, le terme « va'a » est employé sur les affiches en plus du terme ocean racing.

Aussi, l'abandon de toute forme de rappel à la culture polynésienne et l'accent porté sur la mention des partenaires peut être vu comme une stratégie de la FFCK de s'inclure dans le territoire de l'évènement en impliquant les parties prenantes dans le but de renforcer le capital marque de l'évènement (Maltese & Danglade, 2014).

Afin de conclure sur cette rapide, et relative, comparaison sur les supports de communication, reprendre et citer les travaux de Florence Lamy ne semble pas inintéressant : « lorsque l'on veut souligner l'identité polynésienne, le tatouage est utilisé ; si l'on veut montrer l'intégration sociale et culturelle d'un individu polynésien en Occident, son tatouage disparaît » (Lamy, 2013). Remplaçons le mot « tatouage » par « symbole polynésien » et l'application à notre exemple est ici évidente.

Pourtant, on peut penser qu'opposer formellement une pratique fédérale, plus compétitive, et une pratique traditionnelle, culturelle, serait faire fausse route car « la dialectique entre tradition et modernité, utilisée pour légitimer l'un ou l'autre des modèles, révèle dans son implication réelle l'imbrication, la pratique contemporaine, innovante et modernisante, étant rassurée par des références aux traditions » (Aceti, 2010).

### 3. L'utilisation des évènements sportifs identitaires comme outil de création de valeur pour un territoire

#### 3.1 Mise en tourisme des fêtes sportives et culturelles



Qu'il s'agisse d'évènements d'ampleur internationale comme le Vendée Globe ou de fêtes aux horizons plus restreints, les évènements sportivo-culturels sont aujourd'hui des produits de marque mis en avant par les collectivités car créateurs de valeur pour le territoire.

Aussi, on assiste à ce que l'on peut qualifier de « mise en tourisme », c'est-à-dire un processus de création d'un lieu touristique par l'évènementiel sportivo-culturel, de ces évènements de la part des acteurs publics qui voient là un point d'attrait pour le territoire.

Cette mise en tourisme se matérialise par une exacerbation identitaire autour d'une thématique promue comme en lien avec le passé, l'histoire, du territoire : le festival interceltique de Lorient mettant en avant la « celtitude » historique du territoire et le lien avec les nations celtes, les fêtes maritimes de Brest exacerbant la « maritimité » du territoire et la tradition des grands explorateurs, etc.

La réussite et le succès de ces évènements qui (ré)arrangent le passé peut s'expliquer par « la perte de repères traditionnels dans les sociétés occidentales » (Aceti, 2010) autant qu'à « la « ludisation », c'est-à-dire l'adjonction d'une dimension ludique à des pratiques occidentales initialement sportives, dans le cadre de leur réinterprétation locale » (Fournier & Raveneau, 2010). Aussi, face à ce succès citoyen apparaissent des « enjeux politiques locaux du sport, plus particulièrement des profits symboliques que les instances de pouvoir locales peuvent tirer de la mise en scène du sport et des sportifs, quand ils sont porteurs d'identités locales » (Koebel, 2011) car la politique sportive mise en place est « l'une des cartes de visite du maire, l'un des symboles de son dynamisme et de son rayonnement local » (Ibid.). De plus, les évènements sportifs permettent de réunir les citoyens autour, et au sein, d'un projet commun valorisant la ville, le territoire, alors « les objets sportifs permettent d'affirmer les qualités des groupements sociaux (Ohl, 2003). Toutefois, il ne faut pas voir l'évènement sportif comme le cœur du projet, car la spectacularisation de l'évènement prime souvent sur l'enjeu compétitif (Gaudin, 2009). Cette spectacularisation offre un « gage d'authenticité à l'évènement » (Pégard & Pruneau, 2001) et permet aux collectivités de « promouvoir le tourisme et d'attirer de la clientèle » (Ibid.).

Aussi, la création de valeur pour le territoire permise par la mise en tourisme d'un évènement peut être renforcée par une « « mise en folklore » permettant un partage entre les délégations et figurant le destin supposé commun des régions » (Fuchs, 2017), ce qui tend encore à renforcer la notion historique mise en avant pour la promotion, même s'il s'agit souvent d'une « réinvention moderne du passé » (Leloup, 2010), c'est-à-dire une « invention de la tradition » désignant « un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont

normalement gouvernées par des règles tacitement acceptées et cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité dans le passé » (Hobsbawm & Ranger, 1983 ; 2006).

Cherchant à expliquer notre propos en s'appuyant sur un cas concret, il semble pertinent de présenter brièvement la politique menée par le département de la Vendée pour valoriser son territoire et développer une identité grâce à la haute mer.

### 3.2 Création d'une identité par les événements sportifs : l'exemple de la Vendée

En effet, la démarche identitaire semble être un axe de développement choisi par le département de la Vendée et donc soutenu par une politique associée.

L'objectif affiché est de valoriser par la haute mer l'image maritime d'un département touristique et il est possible de schématiser la politique de la Vendée autour de deux axes sportifs principaux : le Vendée Globe et la Vendée Va'a.

Le Vendée Globe, événement international, apparaît comme « la tête de proue » stratégique de la politique car, grâce à sa renommée et à sa longévité, il permet de situer la Vendée et d'en faire la promotion à l'étranger. Toutefois, cet événement quadriennal, ajouté à l'investissement qu'il nécessite, rend son interprétation multiple et le calcul des retombées pour la Région difficilement calculable avec précision. De plus, la sociologue Milena Parent a démontré par ses travaux qu'un événement sportif permettait l'atteinte de 5 objectifs majeurs : la promotion du sport, le développement économique, la promotion de la ville et de la région, l'augmentation du nombre d'installations et la favorisation du tourisme. En outre, elle ajoute que ces objectifs s'atteignent surtout par le biais d'événements récurrents et de taille modeste, d'où l'importance d'associer un événement comme la Vendée Va'a à la politique menée sur le territoire.

Aussi, le Va'a prône des valeurs qui sont chères aux collectivités et que les acteurs publics aiment mettre en avant : goût de l'effort collectif, travail en équipe, identité culturelle affirmée... De plus, l'aspect esthétique des pirogues impressionne et la façon dont elle glisse sur l'eau crée un spectacle sur l'eau, amenant du monde aux événements, même sans être forcément connaisseur de l'activité.

D'ailleurs, ce sont des points soulignés par Alexandre Callarec lors de notre entretien dans les locaux du CKB :

*« Le va'a attire du monde parce que c'est culturel, ça attire aussi des collectivités autour d'une image d'une notion de collectif enfin c'est quelque chose qui retient l'esprit des gens pour moi, je pense que quand tu vois un départ de V6 pour la première fois où tu vois 30 V6 alignées qui prennent le départ c'est juste joli, c'est magique quoi. (...)*

*Il faut voir le nombre de personnes ici qui en se baladant s'arrête pour regarder, prendre des photos... C'est vrai que ça questionne. Ils ont une idée reçue de la va'a mais ils se rendent quand même compte de l'effort qu'il faut faire et de la gestion collective que ça demande mais c'est vrai qu'une collectivité va facilement proposer une compétition pirogue parce que ça attirera plus facilement l'œil des médias je pense... »*

La Vendée Va'a semble donc ici s'inscrire dans une stratégie de valorisation du territoire par les événements sportifs, et notamment la création d'une image maritime grâce à la haute mer. Alexandre Callarec continue :

*« L'exemple même de la Vendée Va'a qui est ancrée dans leur collectivité parce qu'il y a quand même le défilé des équipes dans les villes, c'est pas un petit truc, le briefing de la cérémonie de clôture c'est dans un gros amphi, le congrès de là-bas... (...)*

*La Vendée Va'a ça reste un produit de marque, la Vendée déjà donc c'est soutenu par le Conseil Général, par la région, par la ville... (...)*

*Je pense que les collectivités sont prêtes à faire des courses avec 5 ou 10 pirogues, ça va plus marquer l'esprit collectif que d'aligner 20 kayaks, le va'a, c'est visuel sur la plage, les V6 ça marque l'esprit, les V6 alignées ça a de la gueule. »*

Si le Vendée Globe apparaît comme le « produit-vitrine » du département, la Vendée Va'a participe activement à la promotion du territoire et à la stratégie identitaire valorisation de la haute-mer en suggérant une tradition maritime orientée vers le grand océan. De plus, la patrimonialisation de la course par le maintien des éléments polynésiens (symboles, prières

avant d'embarquer, fête culturelle pendant la course, etc.) évoque un lien avec la Polynésie, un passé commun.

Aussi, la course s'inscrit dans une stratégie bien plus large pour le territoire en associant des acteurs extérieurs et des politiques structurantes pour le territoire : politique éducative en favorisant l'accès des écoles aux événements et en faisant participer des étudiants vendéens à l'organisation des événements, politique culturelle en proposant des conférences et colloques sur l'histoire maritime du département, politique touristique bien entendu par la promotion du territoire car « les retombées économiques locales et régionales sont plus souvent estimées que mesurées tant elles touchent des secteurs différents : restauration, hôtellerie, commerces » (Garat, 2005), etc.

En outre, il ne faut pas oublier de mentionner ici que l'industrie nautique vendéenne est très important pour le poids économique de la région, notamment grâce à environ 80 entreprises appartenant au secteur de la voile. La Vendée est le premier site européen pour la construction de bateaux de plaisance, et cette filière représentait 3 000 salariés et 400 millions de chiffre d'affaires, d'après la CCI en 2007.

Ces différents éléments contribuent donc à la construction et à la valorisation d'une identité de territoire maritime, dont le Vendée Globe est la vitrine et le vecteur de promotion de ce patrimoine, c'est ainsi qu'il est soutenu par les pouvoirs publics (Desbordes, Hautbois, 2008). Les pouvoirs publics justifient l'engagement politique par la mise en place de stratégies transversales, englobant plusieurs axes politiques afin de faire du Vendée Globe un enjeu aussi bien éducatif que culturel ou encore un outil de promotion du territoire et pas seulement un spectacle sportif.

Cette stratégie de création de valeur pour le territoire grâce à l'évènementiel sportif n'est pas si atypique et est notamment utilisée à Montréal où le sport constitue un levier de marque pour la ville, cela par le biais du club de hockey historique : les canadiens de Montréal. En effet, comme le montrent Hautbois et Desbordes, ce club représente une véritable institution outre-Atlantique et possède une histoire enveloppée de mythes et de légendes qui constitue un socle identitaire pour la population montréalaise. Cette équipe de hockey, dont la simple prononciation du nom suffit à renvoyer à la ville québécoise, est indissociable de l'identité de la ville et dépasse le simple cadre sportif. Cet exemple n'est donc pas sans rappeler le Vendée

Globe pour lequel l'argumentation politique et la revendication identitaire se sont faites d'une façon similaire.

Dans cette optique de développement et de valorisation identitaire, « le sport joue un rôle non négligeable qui peut même devenir central, l'image valorisée de la commune pouvant être réinvestie par un phénomène d'appartenance identitaire » (Koebel, 2011).

Les évènements sportifs, ou sportivo-culturels, se voient à présent bien souvent « intégrés à une offre touristique afin de faire connaître et de rendre attractives les localités » (Garat, 2005), c'est bien ce qu'il se passe dans le cas de la Vendée Va'a à l'échelle de la Vendée.

## **PARTIE VII : Retour critique et limites**

Les résultats ici obtenus doivent malgré tout être relativisés car quelques biais et limites apparaissent vis-à-vis de l'étude ainsi menée.

Tout d'abord, seul le versant club est ici interrogé. Il n'y a pas d'études directement auprès des pratiquants, de leurs motivations et ressentis. Même si des échanges ont été faits avec quelques pratiquants, ceux-ci restent du domaine de l'informel et ne sont pas approfondis dans l'étude.

De plus, le travail proposé ne se base que sur des études qualitatives. En soi, cela peut ne pas être un problème car il est tout à fait possible de mener des études cohérentes par le seul biais d'une méthodologie qualitative. Toutefois, les études quantitatives permettent de dénombrer des comportements, des pratiques et des opinions d'individus avec précision, ce qu'il aurait pu être intéressant de faire pour ce travail sur la pirogue polynésienne afin de mieux comprendre les motivations de pratique des pratiquants.

Par ailleurs, même si une rapide sous-partie s'appuie sur la pratique en Vendée, l'étude ne s'intéresse qu'au développement de la pirogue en Bretagne. Or, le développement semble s'opérer différemment en fonction des lieux de pratique. Par exemple, la pratique de la pirogue polynésienne au Pays Basque donne l'impression de se faire sous l'impulsion d'anciens surfeurs, « en reconversion », à la recherche d'une continuité dans la pratique sportive par la conservation d'un certain habitus corporel, mais avec un sport moins individuel. De même, la pratique de la pirogue sur la Côte d'Azur s'oriente vers une sportivisation poussée à son paroxysme, c'est-à-dire avec une professionnalisation de l'activité par une recherche active de sponsoring privé et des entraînements intensifs et réguliers.

De plus, une limite soumise par les sciences sociales mêmes doit être souligné. En effet, les sciences humaines et sociales étant par définition des sciences imparfaites, il est ici nécessaire de souligner la limite épistémologique à laquelle nous nous trouvons confrontés.

Il est nécessaire d'être constamment dans une « attitude de réflexibilité », pour citer Bourdieu, c'est-à-dire qu'il faut être en constante réflexion car face à une même question chaque

individu pourra avoir une manière différente d'appréhender la question, l'explication demeurant donc toujours relative.

La portée de ce travail sur la pirogue polynésienne en Bretagne reste donc très limitée et apparaît comme toute relative malgré les moyens engagés et la sincère volonté de fournir le travail le plus cohérent et approfondi possible.

En outre, la recherche en sciences sociales est limitée par son objet même, elle peut être « précieuse et contribuer grandement à la lucidité des acteurs sociaux sur les pratiques dont ils sont les auteurs ou sur les événements et les phénomènes dont ils sont les témoins, mais il ne faut pas lui accorder un statut qui ne lui est pas approprié » (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

Aussi, «en sciences sociales, il faut se garder de deux travers opposés : un scientisme naïf consistant à croire qu'il est possible d'établir des vérités définitives (...) ; ou, à l'inverse, un scepticisme qui nierait la possibilité même d'une connaissance scientifique » (Ibid.).

Ces deux extraits des travaux de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt montrent bien la grande précaution dont il faut se munir et l'extrême fragilité des résultats en sciences sociales.

## **Conclusion : De l'importance des évènements sportivo-culturels**

La pirogue polynésienne semble aujourd'hui arriver à une phase critique de son développement en France : s'orienter vers un phénomène de « sportivisation » largement affirmé ou conserver une pratique associant compétition et symboles traditionnels.

La pratique dans le cadre fédéral de la Fédération Française de Canoë Kayak opte pour la première option avec la mise en place de règlements précis, calqués sur des normes de pratique internationales et sans prise en compte, ou très minime, de la pratique originelle. L'uniformisation de la pratique sous l'égide fédérale par le biais de règlements internationaux tend à diminuer l'impact de l'espace géographique de pratique : disparition du folklore entourant les premières compétitions, recherche de la performance « à tout prix », ateliers de fabrication de pirogues « délocalisés » vers des pays d'Europe de l'est, etc.

Cette orientation vers la compétition au détriment du patrimoine n'est pourtant pas une originalité et il peut être nécessaire de rappeler ici que « l'histoire de chaque sport est liée à l'apparition de règlements de plus en plus rigoureux qui ont uniformisé les pratiques sportives » (Elias & Dunning, 1994).

Toutefois, cette voie choisie par la FFCK doit aussi être vue comme une phase d'ouverture, devant permettre le développement du nombre de pratiquants en France et une augmentation des moyens de la FFCK, les subventions étatiques étant en partie réparties en fonction du nombre de licenciés au sein des fédérations. Ce développement amène à un questionnement, notamment sur les moyens que mettra en place la FFCK pour favoriser l'accès à ce sport encore peu connu par les non-initiés et pour aider les structures le proposant : accompagnement renforcé des clubs ? Création de BPJEPS spécialisés et d'écoles de pirogues ? Les structures qui proposent une activité pirogue ont pour le moment un regard assez critique sur l'apport de la FFCK.

Aussi, il serait réducteur de considérer à présent la pirogue polynésienne, le va'a, comme un sport dénué de sens où les normes compétitives auraient mis fin à une pratique orientée et motivée par la tradition.

Tout d'abord, car la pratique s'est développée et se développe toujours sous l'impact de polynésiens, dans une logique communautaire, pour garder un lien avec leurs origines, mais



aussi parce que la pirogue, malgré sa « sportivisation » reste une image-symbole du territoire polynésien, véhiculant des enjeux nationaux et identitaires (Leloup, 2009).

Décrété « sport national », le va'a est un moyen d'exister sur la scène sportive pour une toute petite île comme Tahiti, permettant d'allier « tradition sportive et fierté nationale » (Boniface, 2014).

De plus, une pratique plus culturelle, où la notion de patrimoine est prégnante, persiste toujours et de nombreuses associations utilisent la pirogue comme un moyen de transmettre et de partager la culture polynésienne. La pirogue est alors un outil de transmission d'une culture ancestrale et d'une mémoire passée devant permettre la continuité d'un devoir de mémoire. Ne refusant pas la pratique compétitive, ces associations participent aux compétitions par plaisir, sans que l'objectif sportif ne prenne le pas sur l'aspect culturel de leur pratique. Aussi, la mise en avant d'aspects culturels peut être un moyen d'attirer des partenaires, publiques notamment, et de créer une identité de territoire affirmée.

La pratique de la pirogue polynésienne sur le territoire métropolitain semble donc à la fois vecteur d'affirmation identitaire mais également altérant les symboles traditionnels sous certains aspects.

Terminant ici cette conclusion par une note plus personnelle, il ne faut nier ou sous-estimer la puissance fédératrice des évènements sportivo-culturels. En effet, Lesconil et le Pays Bigouden accueillait du 21 au 28 mai 2017 la 30ème édition du Défi des Ports de Pêche, mélange de régates en mer entre équipages de toute la France et fête culturelle avec un village d'exposants à terre.

Ayant eu la chance de participer à cet événement, il est évident que ce type de manifestation est un moyen de fédérer autour d'un projet commun, de faire revivre des espaces et de faire renaître une mémoire passée. Les derniers bateaux de pêche ayant quitté le port de Lesconil depuis bien des années maintenant, ce port n'existe plus que par la plaisance. Pourtant, le retour d'une effervescence festive, valorisant un passé se rapprochant plus ou moins du réel, permet la transmission entre anciens et plus jeunes, ainsi que la mise en place de projets éducatifs avec les écoles locales, et donc une compréhension du passé, chose fondamentale pour la construction du futur.

Le maintien d'une pratique traditionnelle et l'organisation d'évènements sportivo-culturels apparaissent donc comme nécessaires pour un territoire car « loin d'un stérile repli sur le passé, la conservation du patrimoine peut être aussi l'opportunité d'une (re)dynamisation » (Pruneau, Dumont, Célimène, 2006).

## Bibliographie

Aceti, M. (2010). « Des imaginaires en controverse dans la pratique de la capoeira : loisir, « métier » et patrimoine culturel immatériel ». *Staps*, 87, 109-124.

Adam, P. (1982). « La culture polynésienne et la navigation ». *Journal de la société des océanistes*, 74-75 (38), 139-142.

Amado, G. (2003). « Le spectacle sportif malgré tout ». *Revue internationale de psychologie et de gestion des comportements organisationnels*, 20, 195-203.

Allemand, R. & Gleyse, J. (2005). « L'apprentissage de la fé di bioù ». *Staps*, 69, 21-39.

Allemand, R. & Rouanet, S. & Gleyse, J. (2010). « La fête du taureau ou des taureaux dans la fête ? Ethnographie des fêtes votives en zone bouvino ». *Sociétés*, 107, 73-86.

Augé, M. (1996). Le sport un phénomène surmoderne. *Recherches en communication*, 5, 159-173.

Augustin, J.-P. & Maudet, J.-B. (2010). « Cultures rugbystiques et cultures taumachiques : deux mondialisations partielles ». *Journal des anthropologues*, 120-121, en ligne.

Araujo Coelho, P. & Fachardo Jaqueira, A. R. (2004). The fight of the Capoeira: reflections concerning its origin, in F. A. Ramírez, U. C. Núñez, J. M. A. Mendoza, J.D. Calvo & E. I. Soler. (Eds.), *Dimensión histórica, cultural y deportiva de las luchas*, Fuertaventura, ACCEDEL, 131-134.

Avanza, M. & Laferté, G. (2005). « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance ». *Genèses*, 61, 134-152.

Barget, E. & Ferrand, A. (2012). Impact économique des événements sportifs sur le territoire : une méthode d'analyse basée sur les échanges entre les parties prenantes. *Management & Avenir*, 57,(7), 96-112

Bastide, R. (1960). *Les religions africaines au Brésil. Contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Paris : PUF

Barth, F. (1969). *Ethnic Groups and Boundaries*. Londres : Georges Allen & Unwin.

Beaud, S. (1996). *L'usage de l'entretien en sciences sociales*. *Politix*, 35, 226-257.

Beaud, S. « Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.

Beaume, S. (2013). « Introduction : esthétique du geste technique ». *Gradhiva*, 17, article en ligne.

Beghain, P. (1998). *Le patrimoine : culture et lien social*. Paris : Presses de Sciences Po.

Beserra, B. (2009). « Rencontres ethniques autour du Chicago Samba ». *Hommes et migrations*, 1281, 185-188.

Boniface, P. (2014). *Géopolitique du sport*. Clamecy : Armand Colin.

Boniface, P. & Masseglia, D. (2013). *Le sport, c'est bien plus que du sport !*. Dijon : Gawsewitch.

Bonnemaison, J. & Calbrézy, L. & Quinty-Bourgeois, C. (1999). *Les territoires de l'identité. Le territoire lien ou frontière ?* Paris : L'Harmattan.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris : Les Editions de Minuit

Bourdieu, P. (1980). « L'identité et la représentation. Eléments pour une réflexion critique sur l'idée de région ». *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 35, 63-72.

Brami Celentano, A. (2002). « La jeunesse à Tahiti : renouveau identitaire et réveil culturel ». *Ethnologie française*, 32, 647-661.

Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'identité. *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 139, 66-85.

Chamboredon, J.-C. (1985). « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification ». *Sociologie du Sud-Est*, 41-44, 61-86.

Chartier, R. & Vigarello, G. (1982). Les trajectoires du sport: Pratiques et spectacle. *Le Débat*, 19,(2), 35-58.

Chedeville, E. & Vaillant, C. (2011). *Le sport, miroir de notre société ?*. Barcelone : Flammarion.

Collinet, C. (2002). « Le sport dans la sociologie française ». *L'Année sociologique*, 52, 269-295.

Corneloup, J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Paris : PUF

Davallon, J. (2015). Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation, livre en ligne : <http://books.openedition.org/oep/444>

De Gaulejac, V. (1996). *Les sources de la honte*. Paris : Points

Desbordes, M. & Ohl, F. & Tribou, G. (1999). *Marketing du Sport*. Paris : Economica.

Di Méo, G. (2004). « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités ». *Annales de géographie*, 638-639, 339-444.

Elias, N. & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation*. Paris : Bayard.

Ehrenberg, A. (1988). « En quoi le spectacle sportif est-il politique ? ». *Le Débat*, 52, 191-192.

Flao, B. (2014). *Va'a : Une saison aux Tuamotu*. Italie : Futuropolis.

Fournier, D. (2001). « Les spectacles tauromachiques naissent aussi de l'histoire ». *Ethnologie française*, 31, 169-172.

Fournier, L. (2009). « Le jeu de « soule » en France aujourd'hui : un revivalisme sans patrimonialisation ». *Ethnologie Française*, 39, 471-481.

Fournier, L. & Raveneau, G. (2010). « Anthropologie de la globalisation et cultures sportives ». *Journal des anthropologues*, en ligne, 120-121.

Fuchs, J. (2009). « Sports et identités ». *Le carnet des STAPS*, 5, 2-4

Fuchs, J. (2017). « Les Jeux nautiques atlantiques. Sport, culture et maritimité ». *Ethnologie française*, XLVII, 2, 341-350.

Gabler, J. & Trémoulinas, A. (2010). *La sociologie pour les nuls*. Varese : First-Grund.

Gardes, J.P. (2014). « Rugby et corrida : unité géographique et parenté de signification ». *Empan*, 93, 150-157.

Gastaut, Y. (2013). « Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Contribution des pratiques sportives à l'Europe des « petites patries ». *Annales de Bretagne et de Pays de l'Ouest*, 120, article en ligne.

Gaudin, B. (2009). « La codification des pratiques martiales : une approche socio-historique ». *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 179, 4-31.

Guérin-Pace, F. & Guermond, Y. (2006). « Identité et rapport au territoire ». *L'Espace géographique*, 4, 289-290.

Guiot, H. (2003). « *Les pirogues, reflet de l'Océanie* ». Paris : Dossier de la Société des Océanistes.

Garat, I. (2005). La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale. *Annales de Géographie*, 643, 265-284

Graton, Shibli & Coleman (1999). « Sport et régénérescence économique ». *The economic impact of sports events*

Hacking, I. (2001). *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* Paris : La Découverte.

Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel

Hautbois, C. & Desbordes, M. (2008). *Sport et Marketing public*. Paris : Economica.

Hobsbawm, E. & Talcot, R. & Ranger, T. (1983). *Invention of tradition*. Cambridge : Cambridge University Press.

Jeanneret, Y. (2011), « Les harmoniques du Web : espaces d'inscription et mémoire des pratiques », *MEI*, n° 32, p. 31-40.

Joly, L. (2004). « La cause basque et l'euskera ». *Mots. Les langages du politique*, 74, 73-90.

Karsenty, L. (2014). « Ronde de capoeira : jouons (la violence) camarade ! ». *Adolescence*, 2, 377-387.

Kaufmann, J.-C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Clamecy : Armand Colin.

Keesing, R. (1989). « Creating the past : Custom and identity in the Contemporary Pacific ». *Contemporary Pacific*, 1, 19-42.

Koebel, M. (2011). « Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local ». *Savoir/Agir*, 15, 39-47.

Lamy, F. (2013). « Le tatouage : média de la culture polynésienne ». *Hermès, La Revue*, 65, 165-170.

Laure, P. & Falcoz, M. (2004). *Sociologie*. Poitiers : Ellipses.

Lavondes, A. (1990). « Un modèle d'identité : le tatouage aux îles de la Société ». *Cahier des Sciences Humaines*, 26, 605-621.

Leblic, I. (2008). « Va'a, la pirogue polynésienne ». *Le journal de la société des Océanistes*, en ligne, 126-127.

Leblic, I. (2013). « Introduction : la part « d'immatériel » dans les objets de culture dite « matérielle » ». *Le journal de la Société des Océanistes*, en ligne, 136-137.

Le Coadic, R. (1998). *L'identité bretonne*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Leloup, Y. (2010). « Aspirations identitaires et réécriture du passé en Polynésie. Du des images au travestissement des faits ». *Outre-mers*, 366-367 (97), 135-147.

Leloup, Y. (2013). « Symbolique de la haute mer et exacerbation identitaire : de l'invention d'une tradition à ses usages politiques ». *Sciences sociales et sport*, 6, 103-122.

Lévi-Strauss, C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Pion

Levi-Strauss, C. (1977). *L'identité, séminaire au Collège de France*. Paris : PUF.

Ligas, P. (2012). « Registres, stéréotypes et charge culturelle des mots dans le discours sportif non normatif ». *Etudes de linguistique appliquée*, 165, 13-27.

Linton, R. & Redfield, R. & Herskovits, M. « Memorandum on the study of acculturation », *American Anthropologist*, 38 (1936), p. 149-152

Loudcher, J.-F. (2008). « Le processus de sportivisation de la boxe anglaise : le cas de l'étude temporelle des combats à poings nus (1743-1867) ». *Movement & Sport Sciences*, 65, 93-106.



Maltese L. (2009), « Managing assets in the field of sports special events : Proposal for a new methodological and analytical approach », *International Journal of Sport Management and Marketing*, Vol.5, N°3, p. 310-329.

Maltese, L. & Danglede, J.-P. (2014). *Marketing du sport et évènementiel sportif*. Paris : Dunod.

Maudet, J.-B. (2006). « Le taureau marque son territoire (festivités taurines et identités territoriales du sud-ouest européen à l'Amérique Latine ». *Annales de géographie*, 650, 361-387.

Mauss, M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF

Merle, S. (2004). Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Etienne, un « monument » du sport local ? *Patrimoine et aménagement urbain*, 79, 213-221.

Meziani, M. (2010). « La Capoeira : ni lutte, ni danse, proposition de définition ». *Staps*, 89, 43-50.

Moravie, M. (2011). « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie ». *Hommes et migrations*, en ligne, 106-114.

Moravie, M. (2011). « La yole ronde à la Martinique : entre « silence » et « trop-plein » de mémoire dans les médias ». *Migrations Société*, 137, 145-160.

Noiriel, G. (1988). *Le creuset français*. Paris : Seuil.

Ohl, F. (2003). « Les objets sportifs : comment des biens banalisés peuvent constituer des référents identitaires ». *Anthropologie et sociétés*, 2, 167-184.

Ottino-Garanger, P. & Ottino-Garanger, M.-N. (2013). *Le tatouage marquisien : mémoire dans la peau et histoire d'un cheminement*. Marseille : IRD Editions

Pégard, O. & Pruneau, J. (2001). « La route du poisson : le sport au service du patrimoine ». *Ethnologie française*, 31, 161-168.

Pociello, C. (1981). *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*. Paris, Vigot,

Pociello, C. (1989). *Structure et évolutions des loisirs sportifs dans la société française*. Centre de recherche sur la culture sportive : Université de Paris-Sud Orsay.

Pociello, C. (1999). *Les cultures sportives*. Paris : PUF.

Pociello, C. (2000). *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde, 1890-1940*. Voiron : Presses Universitaires du Sport.

Pruneau, J. & Dumont, J. & Célimène, N. (2006). « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : sportivisation et patrimonialisation ». *Ethnologie française*, 36, 519-530.

Pruneau, J. & Agnès, D. (2007). « Marcher en Guadeloupe : pour la construction et l'appropriation d'un territoire mobile ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 240, 373-391.

Pruneau, J. (2010). « Race Across America : une redéfinition de la culture cycliste moderne sur un mode amateur aventureux ». *Journal des anthropologues*, 120-121, en ligne

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Renahy, N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : La découverte.

Renan, E. (1882). *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris : Mille et une nuits

Rey, D. (2003). *La Corse et son football*. Ajaccio : Albiana.

Saura, B. (2013). *Tahiti ma'ohi: Culture, identité, religion et nationalisme en Polynésie française*. Papeete : Au vent des îles .

Singaravélou, P. & Sorez, J. (2010). *L'empire des Sports : une histoire de la mondialisation culturelle*. Clamecy : Belin.

Stumpp, S. & Jallat, D. (2013). *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Monts : PUG.

Soumagnac, K. (2015). « De l'usage de documents numériques au partage de connaissances par la constitution de collections dans une communauté professionnelle : de l'information au patrimoine ». *Les enjeux de l'information et de la communication*, 16, 113-217.

Terret, T. & Abena, A. (2005). « Bapea, Yende et Football chez les pygmées Bagyeli du Sud-Cameroun : pratiques sportives et activités physiques traditionnelles ». *Staps*, 68, 55-75.

Terret, T. (2011). *Histoire du sport et géopolitique*. Condé-sur-Noireau : L'Harmattan.

Tourbeaux, J. & Valdes, B. (2014). « Langue et constructions identitaires au Pays Basque ». *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 205, 72-89.

Traimond B. (1996). *Les fêtes du Taureau*. Bordeaux : AA Éditions.

Tuailon-Demésy, A. & Vivier, C. & Loudcher, J.-C. (2013). « Introduction au « passé vivant » : au-delà de l'oxymore, les enjeux sous-jacents ». *Staps*, 101, 9-16.

Tuailon-Demésy, A. (2014). « L'histoire vivante médiévale : pour une ethnographie du passé contemporain ». *Ethnologie française*, 44, 725-736.

Tylor, E. (1871). *Primitive Culture*. Londres : John Murray

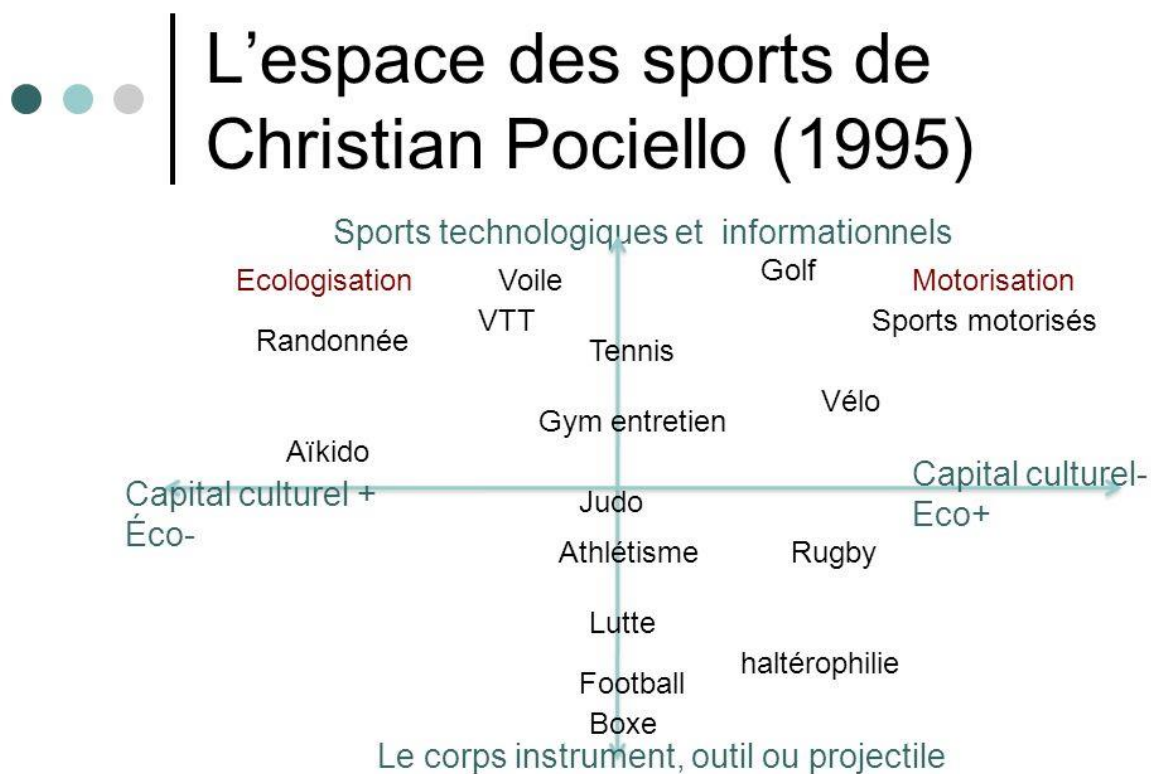
Vigneau, F. (2008). « Le « sens » du sport : Conquête de l'espace, quête du plaisir ». *Annales de géographie*, 662, 3-19.

Wacquant, L. (2000). *Corps et âmes*. Marseille : Agone.

Zabaleta, P. & Urkullu, I. (1998). *Cultura vasca y euskera, ejes de la identidad nacionalista*, Fundación Sabino Arana, p. 38.

## Annexes

### Annexe 1 : L'espace des sports de Pociello (1995)



## Annexe 2 : Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes	Questions types	Traités ?
Le club de Pirogue	Naissance du club	Quand a été créé le club ?	
	Contexte et motivation de création	Pourquoi et comment est venue l'idée de création ?	
	Le club aujourd'hui (nombre de licenciés, loisir ?, participation aux compétitions ?, organisation d'évènements ?)	Comment se porte le club aujourd'hui ? Combien a-t-il de licenciés ? Participe-t-il à des compétitions et organise-t-il des évènements spécifiques ?	
	Bénévoles	Combien de bénévoles participent à la vie du club ? Ont-ils des compétences spécifiques ?	
	Pirogue = activité principale ?	La pirogue est-elle l'activité principale ?	
	Autres activités proposées ? Activités polynésiennes ?	D'autres activités, polynésiennes notamment, sont-elles proposées ?	
	Soutien du club	Le club a-t-il des soutiens spécifiques ?	
	Polynésiens au sein du club ?	Des polynésiens pratiquent-ils au sein du club ? Relance : Cela joue-t-il sur la façon de pratiquer ?	
	Objectifs du club	Quels sont vos objectifs ? Sportifs ? Economiques ?	
	Statuts	Quels sont vos statuts ? Pourquoi ?	
	Réseau et partenaires	Réseau pro Réseau associatif Réseau sportif	Pouvez-vous me parler du réseau du club, qu'il soit professionnel, associatif, sportif ou autre ?
Développement et entretien du réseau		Comment s'est développé ce réseau ? Devez-vous faire attention à l'entretenir régulièrement ?	
Utilité du réseau		Pouvez-vous me parler de l'utilité de ce réseau ?	
Liens avec acteurs nautiques		Quels sont vos liens avec les acteurs nautiques de Finistère et/ou de Bretagne ?	
Lien avec les autres clubs de Va'a		Quels sont vos liens avec les différents clubs de Va'a ?	
Rôle de la FFCK	Rôle de la FFCK	Concrètement, quel rôle joue la FFCK dans la vie du club ?	
	Impact de la FFCK dans l'organisation de l'activité pirogue	Comment ce rôle impacte l'organisation de l'activité pirogue ?	
	Aides et supports de la FFCK	La FFCK apporte-t-elle des supports ou de l'aide au club ?	

	Avantages d'être rattaché à la FFCK	Quels sont les avantages d'être rattaché à la FFCK ?	
	Limites du rattachement à la FFCK	Quelles sont les limites d'être rattaché à la FFCK ?	
Va'a en Polynésie vs Va'a en France	Connaissance de la pratique en Polynésie ?	Avez-vous connaissance de la façon de pratiquer en Polynésie ?	
	Différences entre la pratique en Polynésie et en métropole	Quelles sont selon vous les différences entre la pratique en Polynésie et la pratique en métropole ?	
	Mise en avant d'aspects culturels ou dissociation totale entre activité sportive et culturelle	Mettez-vous en avant des aspects culturels de la pratique durant l'activité ou simplement l'aspect pratique physique ?	
Identité de l'interrogé	Age	Quel est votre âge ?	
	Situation maritale	Etes-vous marié, pacsé ?	
	Enfants	Avez-vous des enfants ?	
	Origines géographiques	D'où êtes-vous originaire ?	
Trajectoire professionnelle	Formations post bac	Pouvez-vous me détailler votre parcours après le bac ?	
	Différents métiers exercés	Quels ont été les différents métiers exercés après la fin de vos études ?	
Trajectoire personnelle	Expériences personnelles importantes	Avez-vous eu des expériences personnelles marquantes qui ont influé sur votre parcours ?	
	Sports	Faites-vous du sport ? Lequel ?	
	Passions	Pouvez-vous me parler de vos passions ?	

### **Annexe 3 : Entretien avec Amaury Dormet, Ocean Pirogue**

Malo Camus : Bonjour, merci beaucoup de me recevoir, alors tout d'abord est-ce que vous pourriez me parler un petit peu d'Ocean Pirogue ? L'histoire un petit peu, comment ça s'est créé, le contexte...

Amaury Dormet : Alors, comment ça s'est créé ? Donc euh moi je suis arrivé il y a 9 ans ici en Presqu'île de Crozon, je pratiquais déjà le va'a depuis euh, enfin on va déjà faire la différence entre la pirogue traditionnelle, le va'a, et la pirogue hawaïenne avec palonnier qu'on appelle l'outrigger. Donc il y a 9 ans je suis arrivé ici et puis concrètement j'avais pas mal d'expérience dans différents domaines et puis je cherchais du travail, voilà. Donc euh j'ai voulu postuler sur quelques postes dans le coin, c'était pas intéressant donc ça n'a pas donné suite et du coup j'ai créé Océan Pirogue. En fait ça a d'abord été une année de réflexion autour des pratiques nautiques en Bretagne. Moi je suis notamment parti d'un constat, c'est que en Presqu'île de Crozon, 80% des estivants, quand ils viennent, ne pensent pas profiter de l'océan, aller sur l'eau, etc. Et donc 20%, jusqu'à présent, ces 20% allaient de façon assez automatique dans ce qu'on appelle en Bretagne des centres nautiques, qui sont des clubs de voile. Donc moi en fait je suis parti de ce constat, je me suis dit « bon bah voilà, de toute façon il y a un des plus gros centre nautique de Bretagne qui est en face de moi, je vais pas chercher à les concurrencer donc ma base cible ça va être les 80% ». Et donc, la pirogue s'est trouvé être le support le plus adapté dans le sens où nous, déjà de par la stabilité et le côté sécuritaire du bateau on marque toute la famille, c'est-à-dire 3 générations d'une même famille, parents, enfants, grands-parents.

MC : Parce qu'on peut mettre jusqu'à combien de personnes là sur ces pirogues ?

AD :Alors là on est à 8 plus un guide, donc le produit c'est 8 pratiquants avec un guide spécialisé qui vous fait découvrir le parc marin. Sachant que pour moi en fait la pirogue n'est qu'un support pour découvrir le parc marin, donc découverte du parc marin, le guide va vous apporter pas mal d'infos sur la géologie, les histoires, les légendes, les grottes marines, les fonds marins, on a des aquascopes pour regarder au fond de l'eau...

MC : Ah oui d'accord, il y a un côté culturel en fait associé....



AD : Oui complètement, et si vous voulez on revient véritablement aux origines de ce bateau qui était, parce que bon il faut quand même bien revenir aux origines de ce bateau, l'origine de ce bateau c'est se déplacer, se balader sur un montage tawati, donc les deux bateaux montés à couple, nous c'est ce qu'on fait, en famille pour aller d'île en île. Et puis, il y avait le montage un peu plus traditionnel avec le flotteur où là c'était plutôt les hommes qui allaient pêcher, chasser, faire la guerre au voisin, enfin voilà... Euh, donc nous on est vraiment en plein dans la tradition mais avec une vision beaucoup plus moderne de ce que peut être une pirogue dans le sens où on emmène toute la famille pour visiter un parc marin. Voilà l'histoire.

MC : Très bien ! Et du coup le club aujourd'hui ?

AD : Alors moi c'est une entreprise.

MC : Quelle forme d'entreprise ?

AD : Entreprise individuelle. Aujourd'hui on est, alors on n'a pas que de la découverte du parc marin en pirogue, on a également une école de char à voile, une école de stand-up paddle et du longe-côte et cette année on lance de la marche nordique. Voilà donc c'est quand même une entreprise avec 6 professionnels l'été et 2 le reste de l'année. On ouvre le 1<sup>er</sup> avril et on ferme en gros fin octobre. Par contre, à quelque chose près on est un, voire le plus gros prestataire payée de Bretagne sur tout ce qui est balade et découverte du milieu marin avec, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août depuis maintenant pratiquement 5 ou 6 ans qu'il fasse beau ou pas beau, bel été ou pas bel été, on tourne autour de 1200 entrées du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

MC : D'accord, ok, en effet... Et au niveau de la répartition de la demande sur l'offre, entre la pirogue, le char à voile, le paddle ?

AD : Alors, déjà la pirogue c'était ma première activité et c'est celle qui répond le mieux à ces 80% en question, donc la réponse elle est là, c'est aujourd'hui ma plus grosse activité...

MC : Oui, c'est le cœur de l'offre quelque part...

AD : C'est le cœur de l'offre, complètement, bon, sachant que pour moi maintenant la stratégie c'est justement de, on va dire que tous les étés à quelque chose près je suis complet sur la pirogue, pour vous donner une idée, les clubs de voile, centres nautiques, de Bretagne qui ont quand même une force de communication, qui sont très soutenus par les élus, financièrement et moralement, par les collectivités, qui ont un soutien très fort de nautisme en Bretagne, nautisme en Finistère, ils ont tout ce qui classé en plus, labellisé « balade nautique en Bretagne » avec en plus une communication qui est quand même assez agressive, etc. Aujourd'hui, ça tourne à 400 entrées par été, 1<sup>er</sup> juillet-31 août, ils font entre 2 à 4 sorties par semaine. Nous, 2 à 4 sorties c'est ce que l'on fait par jour, voilà donc la réflexion elle est là.

MC : Et ce qui vous différencie d'eux, c'est peut-être votre expérience passée, le côté traditionnel que vous avez, une proximité ? Je sais pas...

AD : Bah, je suis passionné de pirogues aussi, je fais de la pirogue en compétition toujours, cette année j'ai encore fait vice-champion de France avec un équipage V6, enfin voilà je suis très impliqué dans tout ce qui se fait... La tribu de tahitiens, enfin si je peux les appeler comme ça, de Brest c'est vraiment des très très bons copains, qui pratiquent au CKB, au club de Brest. Donc, bah moi il y a encore 2 semaines j'étais à Ténérife avec Akahé, Jimmy, pour m'entraîner. Et eux ce sont les deux meilleurs français, enfin ce sont vraiment des gars très authentiques, Akahé est quelqu'un, alors Akahé il est pas tahitien, il est euh... d'une toute petite île, enfin c'est de là qu'est parti toute l'histoire de la pirogue, enfin il vous racontera. C'est des gens authentiques qui se battent avec leur cœur pour garder leur culture mais c'est compliqué. Donc voilà, moi je suis pas tahitien, je suis pas dans la culture tahitienne, j'ai pas leur culture, j'ai pas leur histoire et je, malheureusement, je ne véhicule pas cette culture. Moi la pirogue reste une sport, un loisir, et un moyen d'emmener des gens visiter un parc marin. Donc je suis pas du tout, la tradition je m'en inspire mais je suis pas du tout dedans.

MC : D'accord, oui donc vous la prenez mais de loin, en parallèle on va dire.

AD : Voilà c'est ça.

MC : Ok, et justement vous parliez du réseau que peut-être peuvent avoir les centres nautiques, mais vous est-ce que vous avez un réseau, pour par exemple la communication avec les collectivités par exemple, est-ce que vous avez des liens ?

AD : Bah, moi je suis, alors bon ce qu'il se passe c'est qu'en Bretagne le nautisme il est beaucoup dirigé par la voile. Moi j'ai le char à voile mais qui reste une activité annexe, je suis pas voile du coup c'est pas facile de se situer dans cette organisation, nautisme en Bretagne, nautisme en Finistère on voit bien que, bah ils sont très centrés sur la voile, les centres nautiques, bon c'est une stratégie hein qui a été mise en place notamment par la Fédération Française de voile je pense, bon moi j'en ai une autre de stratégie. Donc en terme de réseau bah on contribue quand même à ça parce que bah il faut pas oublier que nautisme en Bretagne, nautisme en Finistère c'est le bras droit armé du Conseil général, du Conseil régional donc si on veut avoir ne serait-ce que des aides et bien il faut travailler avec eux donc quelque part on est un peu obligé de travailler avec eux mais sinon nous on travaille plutôt sur des réseaux locaux et puis bon au bout de 8 ans, et ça a pas été simple en presque île, les gens d'ici me connaissent, savent comment je travaille, c'est plutôt ça le réseau que j'ai. Je me le suis fait moi-même.

MC : Et justement, ça n'a pas été trop dur de se le faire en arrivant en plus d'ailleurs, en s'implantant...

AD : Ah si si, si si, vraiment très compliqué.

MC : Oui ça s'est fait petit à petit...

AD : Oui, complètement.

MC : D'accord, et est-ce que vous avez un lien avec les autres acteurs nautiques, avec les centres nautiques par exemple, ou de très loin ?

AD : De très loin, voilà. Alors, j'ai un lien avec d'autres indépendants comme moi, d'autres entreprises...

MC : Un peu partout en Bretagne ou vraiment localement ?

AD : Ouais enfin alors, là a priori, la communauté de communes risque de prendre la compétence nautisme alors donc ça ouvre un peu parce qu'il ne faut pas oublier que les

centres nautiques sont très politisés donc quand t'es sur une commune et que tous les élus à qui tu vas t'adresser sont élus dans le centre nautique c'est pas facile... Voilà, donc aujourd'hui le constat il est celui-là mais bon on y arrive, ça prend du temps, il y a un gros travail de prise de conscience au niveau local pour bien faire comprendre qu'on n'est pas là pour prendre le boulot des gens mais plutôt là pour développer des projets qui sont bénéfiques au territoire, mais ça a été compliqué de faire évoluer ces représentations...

MC : Et du coup, avec la FFCK vous n'avez aucun lien ?

AD : Alors, j'ai eu au début et puis euh, en fait on s'est affilié FFCK et en fait on s'est rendu compte que l'adhésion était très chère, très très chère par rapport aux retours qu'on pouvait avoir, donc j'ai préféré, enfin c'était au début, on se lançait donc on avait besoin d'aide, qu'on n'a pas eu du tout, ils nous ont laissé nous démerder et puis voilà. Bah aussi, sans rentrer dans la polémique, la FFCK aujourd'hui en Bretagne, il y a le sport olympique, ce qui est logique hein parce que les subventions d'Etat tombent par rapport aux résultats olympiques donc bon on voit bien que l'attention est portée sur la descente, la rivière, la vitesse. Après la mer, bah la mer, le nombre de licenciés il est dans les centres nautiques mais il n'y a pas de passion, il n'y a pas de sport dans les centres nautiques, il y a de la voile quoi. Et puis bah il y a quelques clubs qui se battent et ils sont pas nombreux et on voit bien que c'est dur, donc moi je fais parti du club de Ploudalmézeau qui fait parti des 2-3 clubs de pirogue véritable en Bretagne et puis voilà c'est des gens qui font de la compétition, du sport, qui s'entraînent, c'est des gens passionnés, mais c'est en loisir, il n'y a pas de business parce qu'à un moment je trouve que le business tue le sport quoi. Bon moi je suis bien placé pour en parler parce que j'ai un business ici mais à côté je fais aussi parti d'associations sportives et voilà je suis complètement neutre, dans l'un comme dans l'autre quoi, il n'y a pas de conflit d'intérêt. Euh, donc voilà, ouais non la FFCK on a essayé, ça a pas été très concluant.

MC : Et c'était sous quelle forme que vous étiez avec la FFCK ?

AD : Alors on a un club de Stand-up Paddle ici donc on est affilié à la Fédération Française de surf qui elle par contre nous aide, nous fait confiance, nous confie des choses sur le stand up paddle et à côté de ça on était affilié à la FFCK et ça a duré deux ans parce que ça valait pas le coup.

MC : Ok, et au niveau de la pratique de la pirogue, du va'a, est-ce que vous avez une connaissance de la pratique en Polynésie ? Vous parliez un petit peu des polynésiens avec qui vous pratiquez...

AD : Alors de loin, de loin, parce que sur les compétitions moi je les rencontre, que ce soit en pirogue ou en stand up paddle parce que la Polynésie est en train de s'approprier la pratique du stand up paddle et même d'une pratique dite waterman où il y a de la nage, du crawl, et moi j'ai un événement qui est le waterman challenge qui intègre un peu tout ça...

MC : D'accord, et donc au niveau de la pratique du va'a là-bas sur un plan local, vous savez un peu comment ça se passe, si c'est très différent ou si la pratique est relativement similaire ?

AD : Alors moi je suis pas allé en Polynésie mais c'est vrai qu'avec les réseaux sociaux on a l'impression de voir beaucoup de choses, après je sais pas si on voit la réalité, enfin je pense pas d'ailleurs. Bah moi comme j'ai des amis polynésiens j'échange beaucoup avec eux, donc moi la Polynésie je la vois par ce qu'ils me racontent. Bien entendu, moi, entre guillemets, je me suis formé, c'est-à-dire que je connais un petit peu les termes liés à la pirogue, je connais l'histoire, mais voilà ça s'arrête là quoi, je suis pas du tout impliqué sinon...

MC : D'accord, et le développement aujourd'hui en Bretagne parce que j'ai l'impression qu'il y en a de plus en plus à proposer du va'a, que ce soit en compétition ou en loisir ?

AD : Alors comme je fais je suis un des seuls, il y eu des tentatives mais qui n'ont pas été menées de la même façon que moi, qui ont été menées je pense avec une vision très nautique alors que moi je le développe avec une vision loisir. J'essaye vraiment de toucher, encore une fois, des gens qui ne pensaient pas aller sur l'eau, voilà. Je vais te laisser ma plaquette pour que tu vois un peu ma stratégie et comment j'amène les choses. Alors, le sport se développe, c'est sûr, parce que ce sont des sports d'équipe en mer qui véhiculent des valeurs sportives, et je parle vraiment de valeurs sportives, aussi sympas que ça et qui permettent à des niveaux différents de se retrouver dans le même bateau il n'y en a pas, il n'y a que la pirogue qui peut véhiculer ces valeurs d'échange, de partage, de plaisir, de sécurité, enfin voilà pour moi la pirogue que tu sois en loisir ou que tu sois en compétition de très haut niveau à un moment donné les valeurs restent les mêmes, ça c'est très important. Il y a des vraies valeurs de partage dans ce sport et d'échange qu'il y a dans peu de sport. Moi j'ai fait beaucoup d'aviron

à très haut niveau, l'aviron est très technique par rapport à la pirogue, techniquement c'est plus difficile d'accès que la pirogue et du coup t'es obligé d'avoir des gens qui ont relativement le même niveau dans le bateau pour se faire plaisir, dans la pirogue c'est pas le cas. Pour preuve, on est encore cette année le meilleur équipage français en pirogue, en OC2, avec ma femme. Pourtant on n'est pas aussi puissant avec ma femme mais on s'est tellement calé techniquement que je prends beaucoup plus de plaisir à ramer avec ma femme qu'à ramer avec d'autres gars qui sont 2 ou 3 fois plus rapides que ma femme et par contre du coup en OC2 on va plus vite que beaucoup d'équipage hommes qui pourtant sont bien plus puissants parce qu'on a mis en place, c'est du partage, c'est grâce à tout ça qu'on arrive à être performants et ça j'aime beaucoup ce côté. Et en fait cette valeur là elle est valable à haut niveau mais elle est valable aussi quand tu te retrouves avec des gens qui sont jamais allés sur l'eau, tu partages, tu te dis « voilà ça y est, c'est bon, si vous arrivez pas à ramer là vous ramerez tout à l'heure », voilà ça c'est l'esprit de la pirogue, enfin pour moi.

MC : Et au niveau de votre trajectoire sportive, avant de venir sur la pirogue ?

AD : Alors moi j'ai fait du haut niveau en aviron après j'ai arrêté, j'ai été professionnel dans le milieu de l'aviron à haut niveau toujours, j'ai travaillé sur des championnats internationaux, j'ai travaillé comme entraîneur sur des championnats internationaux, j'ai des gars qui ont fait les jeux et puis ça s'est arrêté parce que moi j'ai pas obtenu les concours de professorat de sport pour pouvoir continuer au sein de la fédération tout simplement et puis après j'ai passé d'autres diplômes dont maître nageur, je me suis lancé comme maître nageur puis j'ai passé d'autres diplômes, dont sauvetage sportif, en tant que maître nageur j'ai fait beaucoup de sauvetage sportif ce qui m'a amené au paddle board, à la pirogue, à tous ces sports de l'océan et donc j'ai fait beaucoup de pirogue et puis voilà, j'ai rencontré ma femme et je suis arrivé en presque île de Crozon ! Parce que elle elle est native d'ici.

MC : D'accord, très bien, et j'aurai juste une dernière question, est-ce que lorsqu'il y a une compétition d'océan racing à Crozon ça vous apporte quelque chose ou alors pas tant que ça, ça ne joue pas sur votre activité ?

AD : Oui il y a eu le championnat de France là il n'y a pas longtemps. Euh, qu'est-ce que ça m'a apporté ? Bah c'était cool, alors le centre nautique a organisé ça très bien et puis c'était cool que ça soit chez moi parce que du coup ça fait une compétition chez soi, bon ce que je

regrette c'est que je suis quand même référent en la matière et le centre nautique local ne me consulte pas du tout, ils font leur truc quoi. Mais c'est pas grave hein, j'ai fait mon deuil de pouvoir travailler en bonne intelligence, après ça m'apporte bah non pas tellement, enfin on n'est pas sur ce créneau là quoi donc non ça m'apporte rien finalement.

#### **Annexe 4 : Entretien avec Gérard Deshayes, Breizh Polynésie**

Malo Camus : Bonjour, merci beaucoup de me recevoir, alors déjà est-ce que vous auriez pu me parler un petit peu du club, de comment ça se passe ici, comment il est né, dans quel contexte ?

Gérard Deshayes : Bah nous, alors le club de pirogue il fait parti d'une association polynésienne donc c'est un peu particulier par rapport à certains autres, à beaucoup d'autres d'ailleurs dans la mesure où nous on s'auto-subventionne on va dire par des activités, des soirées qu'on organise, des choses comme ça quoi. Voilà nos ressources viennent de là. Sinon dans l'association, indépendamment des pirogues on a des danseuses, on a de l'artisanat, on a une boutique, etc. Donc on fait des expositions, on fait des soirées polynésiennes et voilà.

MC : D'accord, donc c'est quelque chose d'assez développé en fait...

GD : Oui c'est vraiment une association, pas juste un club de pirogue.

MC : D'accord, et l'association elle est née comment à la base ?

GD : Alors, elle est née de la rencontre entre plusieurs personnes de Polynésie qui se retrouvaient dans le cadre de leurs activités professionnelles, donc militaires surtout et autres à Lorient pour la DCN, la direction des constructions navales. Voilà donc il y avait beaucoup de militaires polynésiens et des métropolitains qui eux sont allés travailler en Polynésie et donc tous ces gens là sont allés travailler ensemble et à force de faire des soirées entre nous on s'est dit « on va créer une association », voilà ce qu'il s'est passé.

MC : Ok, avec l'envie de transmettre la culture polynésienne en fait.

GD : Voilà tout à fait c'est venue comme ça oui, le but premier de l'association c'est de faire connaître la culture polynésienne en métropole en même temps tous les polynésiens ou amoureux de Polynésie qui ont des activités et qui leur rappellent des souvenirs pour certains.

MC : D'accord, mais donc il y en a certains qui n'ont jamais été en Polynésie ou alors tout le monde a une connaissance vécue de là-bas ?



GD : Bah oui, il y en a quelques uns qui n'ont pas été mais l'énorme majorité sont des polynésiens et des gens qui ont été en Polynésie. C'est-à-dire que quand on a monté l'association ça date de 1989, vous voyez c'est pas tout jeune, il y avait à peu près dans l'association plus de 80% de polynésiens pure souche et maintenant c'est un peu l'inverse, parce que, ça vient du fait que l'armée a un peu déménagé d'ici de Lorient au profit de Toulon et Brest, enfin la marine je parle.

MC : Et du coup il y a combien de personnes dans cette association ?

GD : Alors dans l'association on était au dernier recensement 137 actifs parce qu'on prend pas de gens comme ça, pour le fun, ils sont tous actifs. Soit piroguiers, soit danseuses, soit ils construisent les bijoux pour les événements, des choses comme ça quoi.

MC : Et des piroguiers du coup il y en a combien ?

GD : Alors des piroguiers cette année nous sommes 19 dont 13 inscrits à la Fédération donc qui pratiquent en compétition. Mais tous les gens de l'association peuvent utiliser nos pirogues.

MC : Ah d'accord, mais si par exemple ils font plutôt de la danse ils peuvent venir pratiquer la pirogue ?

GD : Absolument, ça appartient à l'association mais la pirogue ça se fera avec des gens confirmés de l'association, qui sont confirmés parce que on va en mer ou dans la rivière quand la mer est vraiment trop mauvaise.

MC : D'accord, et du coup vous disiez que vous vous autosubventionniez, vous avez quand même des subventions extérieures ?

GD : Non, zéro. La seule subvention qu'on eue, c'est cet algeco que nous a remboursé le maire de Guidel, comme ça, parce qu'on est une association guideloise donc un jour ce terrain était libre, je me suis dit « ça serait bien si on faisait un club de pirogue ici ». J'ai vu le maire,

je lui en ai parlé, il était emballé et il nous a dit « bah je vous paye le bungalow et je vous autorise à utiliser le terrain ».

MC : D'accord, mais sinon vous ne cherchez pas à obtenir autre chose, vous n'en voulez pas ?

GD : Bah si pourquoi pas, vous voyez sur les pirogues il y a des autocollants de 2 oh 3 sponsors mais ça va pas plus loin parce qu'une pirogue ça coûte 10 000 euros, l'entretien c'est 2000 à 3000 euros par an, les jupes, tous ces machins là. Et au niveau des sponsors vous voyez il y en a un qui nous a donné 600 euros et l'autre 400 alors vous voyez c'est peu finalement...

MC : Et donc juste avec les activités vous arrivez à avoir suffisamment ?

GD : Oui avec des soirées, ce genre de choses...

MC : Et des soirées vous en faites combien par an ?

GD : On fait un festival tous les ans à Quéven, c'est un festival qui dure 3 jours, là c'est le plus gros de nos ressources. Autrement, on arrive à prêter les pirogues à des organismes qui ont envie de faire des initiations, ou simplement des soirées récréatives à leurs membres et donc on demande un petit quelque chose parce que forcément après on les entretient les pirogues.

MC : Et ce sont des organismes associatifs qui vous demandent ?

GD : Ah non pas forcément, ce sont des sociétés, là c'est un organisme de secourisme qui nous demande souvent de prêter une pirogue pour leurs gars pour aller faire un petit tour en mer par exemple.

MC : Et l'association aujourd'hui elle est développée dans toute la Bretagne ou alors elle est quand même très Morbihan ?

GD : Alors nous l'association c'est Breizh Polynésia comme son nom l'indique mais elle est basée à Lorient, l'origine c'est Lorient. Sinon on en a monté une autre à Brest qui s'appelle

aussi Breizh Polynésia mais en fait elle est autonome, on a rien à voir avec eux. Ils ont utilisé notre nom avec notre accord et puis les documents administratifs mais après chacun se débrouille. Mais les associations polynésiennes en Bretagne il y en a une bonne quinzaine hein, entre Vannes, Lorient, Rennes, Brest et les alentours il y en a même une vingtaine. Je sais pas si vous avez vu le site Tahiti en France ? Vous allez sur associations en Bretagne il y en a au moins une vingtaine.

MC : Et vous avez des liens avec eux justement ? Des échanges réguliers ?

GD : Ah oui bien sûr, le festival qu'on organise près de Lorient là, toutes les associations qui ont des groupes de danse y participent, elles viennent présenter leurs groupes.

MC : Ah oui, c'est un vrai festival en fait. Et avec les acteurs nautiques est-ce que vous avez des liens ?

GD : Pas vraiment parce que, bon vous voyez on est bien sûr affilié à la Fédération Française de Canoë Kayak mais je dois dire c'est pas trop développé la pirogue à la FFCK, elle est un peu oubliée je trouve, ils en parlent de temps en temps mais bon c'est un peu oublié. Par exemple, ils ont bulletin qui paraît tous les ans je crois, un truc très bien fait, très bien présenté mais on n'y parlera jamais de pirogue. Sinon ils nous envoient des affiches de temps en temps. Bon ici il y a aussi l'affiche de la Vendée Va'a qui est une grande course de pirogue aux Sables d'Olonne, ça fait 3 ans qu'on participe.

MC : Et oui au niveau des compétitions vous en faites beaucoup ?

GD : Bah, alors on fait les sélectifs au championnat de France, sinon des compétitions comme ça informelles organisées par des clubs, enfin où il y a du monde quand même on fait attention à ça, parce que faire des courses où il y a 2 pirogues ça vaut pas le coup, surtout que l'on doit se déplacer et amener les pirogues, ça fait beaucoup. Bon on a été à Cherbourg et puis on a été à Toulon donc on se déplace quand même.

MC : Et dans ces cas là les pirogues c'est sur remorque ?

GD : Oui voilà il y a une grande remorque là donc on la prend.

MC : Et pour en revenir à la FFCK, ils jouent quand même un rôle dans votre fonctionnement?

GD : Bah alors, c'est-à-dire qu'ils organisent le championnat de France conjointement avec le canoë-kayak parce que c'est la partie océan racing donc c'est les kayaks de mer, c'est les pirogues donc voilà, ils font un tir groupé mais c'est tout ce qu'ils font à peu près.

MC : D'accord, il n'y a pas d'aides sinon ? Non rien du tout ?

GD : Non, ça demanderait à être un peu développé, on râle tout le temps, enfin on n'est pas les seuls à râler hein, tous les clubs de pirogue râlent un peu, par exemple ils ont fait une assemblée générale là, je sais qu'il n'y a aucun piroguier de Bretagne qui y va. Parce qu'on n'a pas d'intérêt à y aller, on n'est pas fâchés forcément avec eux mais on n'a pas d'intérêt à y aller, ils parlent pas de pirogue donc on n'y va pas.

MC : Et il y a des avantages quand même à être rattaché à la FFCK ?

GD : Non, pas vraiment, je vois pas. A part l'organisation de championnats de France mais même quand on participe à un championnat de France on paye une cotisation par piroguier à chaque compétition et ça va entre 10 et 20 euros par personne, pour participer à un championnat alors que nous on se déplace avec le bateau, avec les gars et on n'est pas remboursé hein. Non ça nous coûte pour nous qui avons 17 licenciés ça nous coûte une fortune de payer la licence plus la cotisation régionale, oui pour notre club c'est presque 1200euros quoi.

MC : Et pour finalement pas de bénéfice après...

GD : Non pas vraiment non.

MC : Ok, et il y avait un autre point que je voulais aborder aussi c'était la différence entre la pratique du va'a en France, en Bretagne, et en Polynésie. Enfin est-ce que vous avez connaissance de la pratique en Polynésie ?

GD : Ah oui, moi j'en ai fait beaucoup de la pirogue là-bas. Alors les différences c'est déjà techniquement la mer c'est pas la même donc au niveau de houle, de vent portant c'est différent un peu. Le Pacifique n'est pas du tout Pacifique mais c'est de la houle longue, ici des fois ça va dans tous les sens et puis il fait froid, quand on tombe dans l'eau c'est différent... Regardez à la Vendée va'a il y a deux équipages polynésiens qui ont participé et ils ont coulé parce que la mer était assez agitée, il y a eu une pirogue qui a disparu et l'autre on l'a retrouvée 2 kilomètres plus loin sur une côté et il y a 4 gars polynésiens qui ont terminé à l'hôpital en hypothermie donc ils ont pas vraiment l'habitude.

MC : Pourtant c'était des pratiquants confirmés ?

GD : Ah oui oui, sur une étape de 50 kilomètres, par exemple quand on fait la Porquerolaise à Toulon, ils mettent facilement 30 à 45 minutes sur le deuxième mais ça se rapproche de plus en plus, l'écart diminue de plus en plus.

MC : D'accord, parce que ça se développe vraiment en France aussi le va'a ?

GD : Ouais, parce que ici c'était un problème de technique qui était transmis par ceux qui avaient pratiqués en Polynésie mais avec leurs connaissances à eux, pas vraiment de techniques pures. Mais maintenant de temps en temps on fait venir des gars qui ont une bonne réputation à Tahiti pour nous donner quelques conseils. Mais c'est très informel, ils viennent en vacances en France, on leur dit de passer nous donner quelques conseils mais il n'y a rien de très calibré. Enfin en ce qui nous concerne parce que je sais qu'à Toulon par exemple ils sont plus proches de la Fédération de Pirogue Polynésienne de Tahiti et ils arrivent à se faire des échanges entre eux.

MC : Et dans la pratique de la pirogue vous mettez en avant des aspects culturels polynésiens ?

GD : Toujours, déjà on oblige les gens à désigner les pirogues par leur nom en polynésien : le flotteur c'est le hama, les bras c'est le yato, voilà la pirogue c'est le va'a, le pilote derrière c'est le pépélu, on utilise, un peu comme au judo qui est un sport d'origine japonaise où tout est dit en japonais, c'est un peu pareil, on force à utiliser les termes polynésiens.

MC : alors justement j'ai un peu l'impression qu'à la FFCK ils francisent au maximum le sport...

GD : Bah déjà on s'appelle océan racing... Ca n'a rien de polynésien.

MC : Oui et quand on va sur le site, sur les compétitions on n'a pas du tout le sentiment polynésien...

GD : Non, c'est la différence qu'il y a parce qu'en France il y a plusieurs clubs, enfin il y a plusieurs clubs qui pratiquent le va'a. Il y a des clubs comme le notre qui viennent d'associations polynésiennes qui eux développent la culture en même temps parce que quand on organise une compétition, une journée pirogue, tout autour de ça il y a le folklore, on a les danseuses, les expositions, les gens qui vendent du monoï, des paréos, des choses comme ça...

MC : Oui on est à Tahiti quoi.

GD : Voilà c'est ça. Tandis que lorsque c'est organisé par la fédé bah il n'y a rien de tout ça, il n'y a même aucune animation sauf une fois de temps en temps on demande à nos filles de venir danser un petit peu mais on le fait plus ça. Ici, en Bretagne, il n'y a qu'un seul club qui est issu d'une association polynésienne, c'est le nôtre. A Brest, la pirogue c'est avec le CKB, Canoë Kayak Brestois, donc c'est d'abord le kayak et éventuellement de la pirogue.

MC : Voilà les clubs se diversifient avec l'arrivée de polynésiens c'est ça en fait ?

GD : Voilà c'est ça, à Brest dans le club il y a beaucoup de polynésiens par contre ils ont que 2 pirogues V6 et je sais qu'ils ont des difficultés pour obtenir des bateaux, nous on a pu s'en payer un récent là mais eux ils peuvent pas ils n'ont pas les moyens.

MC : D'accord, et là vous avez combien de bateaux ?

GD : On a 3 V6 et celle en bois qui est à Brest elle vient d'ici aussi, je leur ai donné à condition qu'ils l'entretiennent et qu'ils la fassent naviguer.

MC : Voilà c'est une passation, une transmission en quelques sortes...

GD : Voilà c'est ça parce que moi-même c'était un constructeur polynésien qui me l'avait donnée parce qu'il était venu à Rennes pour une exposition et plutôt que de la ramener avec un bateau ou un cargo il nous l'avait laissée.

MC : Parce que sinon les pirogues vous les obtenez comment ? Enfin d'où elles viennent, comment elles sont fabriquées ?

GD : Alors là celle-là elle est polonaise et sinon les deux autres elles viennent du coin là. Elle a été fabriquée à Saint-Philibert par un constructeur particulier, enfin il est constitué en société de construction mais c'est quand même un particulier qui n'a rien à voir avec la Polynésie.

MC : D'accord, et justement dans la construction elles sont différentes les pirogues polynésiennes des pirogues européennes ?

GD : Oh non pas vraiment, c'est devenu universel, ils utilisent la même technologie, il n'y a pas grande différence sauf qu'ici on essaye d'adapter la forme à la mer d'ici donc c'est un peu différent mais pas vraiment hein, vous voyez celle-ci qui est à gauche il y a exactement les mêmes à Tahiti sauf qu'ici elle a été faite en Pologne sur un moule qui vient de Polynésie.

MC : Oui donc il y a quand même un lien avec Tahiti...

GD : Oui tout à fait, les moules comme ça ils appellent ça les baleines à Tahiti.

MC : Et vous du coup vous êtes dans l'association depuis 1989 ?

GD : Oui, j'en suis même le fondateur ! Oui parce que moi j'ai beaucoup travaillé et vécu à Tahiti donc professionnellement et puis personnellement...

MC : C'était dans l'armée aussi ?

GD : Ah non du tout, enfin je travaillais pour la direction des constructions navales donc c'est pas vraiment l'armée mais on travaille pour l'armée.

MC : D'accord ! Dans tous les cas je vous remercie sincèrement du temps que vous m'avez consacré.



## **Annexe 5 : Entretien avec Alexandre Callarec et Jimmy Taupua, Canoë Kayak Brestois**

Malo Camus : Bonjour, merci beaucoup de me recevoir alors tout d'abord est-ce que vous pourriez me parler du CKB et des clubs de va'a finistérien?

Alexandre Callarec : Alors en fait il y a plusieurs formations différentes : nous, ici, on est une association avec des salariés, Gilles à Portsall c'est purement associatif, il n'y a pas de salarié mais c'est une plus petite commune, et après dans le sud c'est encore très différent...

Jimmy Taupua : Voilà et Sainte-Marine ou Lorient c'est pareil c'est vraiment associatif.

MC : L'activité pirogue au CKB est vraiment associative, c'est ça ? C'est un peu détaché du reste en fait ?

AC: Aujourd'hui, l'activité pirogue est associative parce qu'elle est sous l'égide de la fédération française de kayak et que le circuit qui est aujourd'hui proposé, que ce soit des courses nationales ou des formats un peu atypiques c'est des formats qui sont sous l'égide de la fédération française.

MC : D'accord, en océan racing...

AC: Voilà c'est ça, en océan racing.

MC : Ok et justement cet aspect océan racing ça a quelque chose de différent du va'a traditionnelle ou ça se rapproche quand même ?

AC: Bah déjà il faut identifier 2 pratiques de pirogue je pense, il y a la va'a traditionnelle et puis il y a l'OC, c'est le dérivé on va dire hawaïenne, et puis plutôt le surf ski avec moins la gestion traditionnelle de l'embarcation et plus vraiment le souci de performance sportive en termes de vitesse et de surf si je me trompe pas et le va'a traditionnel va plutôt être côté lagon...

JT : Oui c'est plus côté lagon et puis on va dire l'eau chaude.

AC: Et tout le côté culturel qui va derrière avec la tradition comme à la Vendée Va'a avec les prières avant d'embarquer, les règles un peu plus traditionnelles aussi, le communautarisme quoi.

MC: Mais la Vendée Va'a c'est une course FFCK ?

AC: Euh, la Vendée Va'a c'est devenu une course FFCK. Aujourd'hui en fait il existe plusieurs courses de va'a qui sont pas sous l'égide de la Fédération Française parce que la Fédération Française labellise entre guillemets, officialise des courses fédérales pour un circuit, un championnat de France. La Vendée Va'a n'a pas attendu la Fédération Française pour faire sa course, comme la Porquerollaise non plus. Ils ont pas attendu la fédé pour mettre en place leur circuit en disant « bah voilà nous on veut faire des courses de pirogues hors format qui correspondent à ce qu'il se passe dans les eaux chaudes, c'est-à-dire avec des parcours de au minimum 20-30 kilomètres sur 3 étapes donc enchaîner 50 à 60-70 kilomètres sur 3 jours, ils ont pas attendu que la fédé soit d'accord, ils ont lancé leur truc et ça a marché vraiment parfaitement dans leur circuit un peu parallèle et après avec la volonté de la fédé de se dire « oh bah il se passe quelque chose là et ça se passe bien, on va essayer de mettre en place un parcours, d'officialiser un parcours longue distance. Donc voilà il va y avoir une coupe de France longue distance, on va faire le classement de ces courses là qu'on connaît qui sont référencées et on va comme ça le jour des championnats de France faire un classement des équipes qui ont fait tout le circuit et puis officialiser tout ça ».

MC : D'accord, parce que la fédé n'est pas dans un premier temps vraiment créatrice de l'événement, elle récupère l'événement entre guillemets ?

AC: Elle est rarement créatrice de l'événement, elle se l'approprie plutôt ensuite.

MC : Elle récupère quelque part et ensuite elle accompagne pour le développement ?

AC: Avec du retard quand même.

JT: Oui avec du retard, ils prennent beaucoup de recul parce qu'il y a tellement de soucis niveau sécurité...

MC : D'accord, ils observent d'abord si tout se passe bien.

JT: Oui voilà, ils regardent d'abord s'ils arrivent à bien se démerder sans et après la fédé arrive pour aider un peu plus.

AC: Ouais parce que aujourd'hui il y a quand même des réglementations qui sont un peu particulières. Le kayak autant c'est réglementé, c'est un engin à propulsion humaine avec son propre armement en terme de courses, d'entraînement, de ce qu'il faut avoir, et la V6 c'est encore autre chose, on est sûr de la réglementation d'équipier et de chef de bord, comme sur un bateau habitable. On est vraiment sûr autre chose, sur une responsabilisation du chef de bord, de la problématique de dire « bon bah l'embarcation peut couler, elle est sous la responsabilité du chef de bord », elle n'est même pas sous la responsabilité du président ou de l'association, il y a vraiment une notion de chef de bord qui est différente donc il n'y a pas le même registre en termes de responsabilité, c'est vraiment différent.

MC : D'accord, ok...

JT: Comme on dit c'est le capitaine qui quitte en dernier le bateau...

AC: Oui et comme tu disais il y a toutes les problématiques de sécurité sur les courses, il y a aussi cette problématique là, cette crainte, à la fois en océan racing, donc des bateaux à gouvernail, il y a des courses hors format ou on dit on va faire 20 à 30 kilomètres vent dans le dos, vent portant où là il y a des courses qui existent où c'est uniquement des bateaux dépontés avec gouvernail, c'est interdit aux bateaux pontés, kayak comme pirogue, pas par rapport au niveau des gens mais par rapport à la catégorie, à la qualité de conception des bateaux pontés, de se dire voilà, une V6 es-ce qu'elle est équipée de la même manière, est-ce qu'ils vont pas plus s'embêter à gérer la direction et donc des fois ça arrive sur des grosses courses avec des parcours engagés où les 2 courent, les OC et les pirogues traditionnelles, où on dit oula là les OC vous pouvez y aller parce que vous aurez pas à gérer la direction, les va'a vous allez rester faire ça là. Il y a aujourd'hui un déséquilibre de formats de courses entre les deux supports, soit la personne va rester sur du va'a traditionnel et va accepter de faire un parcours un peu moins engagé, soit elle va devoir se tourner vers de l'OC. Ca ne veut pas dire que tous les bateaux ne sont pas dans les normes ou n'ont pas la qualité mais les organisateurs préfèrent des fois dire oula attention, c'est un engin traditionnel, même si ça veut pas dire

vieux hein, ça veut pas dire obsolète ou quoi que ce soit mais c'est différent et puis la gestion d'une pirogue de toute façon en course s'il y a une avarie c'est juste au met une bouée, on la laisse couler, et puis on ramène l'équipage et on verra après.

MC : Et justement, les pirogues vous les obtenez comment ? Où est-ce qu'elles sont fabriquées ? D'où est-ce qu'elles viennent ? Parce que j'ai eu un peu de tout en fait jusqu'à présent, j'en ai eu de Pologne, j'en ai eu de Tahiti aussi, enfin d'un peu partout, je trouve ça amusant...

AC: C'est plutôt des chantiers navals qui font par amour, qui ont la qualité et le savoir-faire de l'embarcation, donc euh au début je pense qu'il y a 10-15 ans c'était du mimétisme à ce qui se faisait, on prenait la largeur, la longueur et on s'en foutait un peu du poids, on faisait un truc qui ressemblait, il y avait pas vraiment de fournisseur attiré, il y a quelques marques qui se mettent à faire à l'unité, il n'y a pas de production en série évidemment. Il y a des gens qui sont aujourd'hui très dans le côté sportif du terme et qui vont vraiment chercher à jouer sur le poids, sur des fabrication en carbone, ce sont des pirogues qui sont vraiment très typées pour surfer, là où le côté traditionnel on se disait plutôt oula ça va être compliqué, là maintenant ils arrivent quand même à faire des V6 avec le gabarit qui est le leur, qui sont très compétitives, qui surfent bien, je prends l'exemple des Sables d'Olonne où les mecs ils sont rameurs, ils sont dessinateurs, ils ont leur chantier et aujourd'hui ils ont déjà fait 2 ou 3 pirogues. Ils sont un groupe à avoir les compétences de fabrication et de design, ils ont créés leurs formes, leurs prototypes, ils en ont déjà fait 2 ou 3, ils ont fait appel à un architecte de la marine.

MC : Et donc aujourd'hui ils gèrent tout de la conception jusqu'à la rame...

AC: Oui mais aujourd'hui c'est vrai que c'est un peu complexe parce que, je prends l'exemple de la Vendée Va'a, il y a eu une année où c'était un peu compliqué, il y avait vraiment de grosses conditions météo et il y a eu des avaries, il y a une V6 qui a coulé, certains ont du faire demi-tour en plein milieu de la première étape, ça a été un peu compliqué... Alors on a imputé ça au problème de l'embarcation, de la sécurité, du matériel obligatoire et il y a eu 2 discours qui se sont opposés. Il y a eu un premier discours disant « de toute façon les V6 sont pas faites pour naviguer en haute mer, il faut cadrer la réglementation, l'armement nécessaire, la manière de concevoir ces engins-là, etc. » et il y a eu un autre discours qui disait « de toute façon, quelque soit l'embarcation elle n'avait pas à

partir dans ces conditions de mer là, sur un parcours aussi exigeant ». Et ces mêmes organisateurs viennent voir la commission fédérale d'Océan racing en disant qu'il faut qu'au niveau fédéral on complète la réglementation en disant « il faut ci, il faut ça, il faut ça... » et on oublie que on ne peut pas aller au dessus de la règle française et que donc la réglementation c'est qu'au dessus de 6 personnes c'est le chef de bord qui incombe, on ne peut pas aller au dessus et dire à l'organisateur « bon bah voilà tu vas imposer, ça, ça, ça » autrement ça veut dire que toutes les courses d'ocean racing que ce soient les courses hors formats de 70 kilomètres jusqu'à la petite course quartier un peu sélectif nationale 15 km tu es obligé d'avoir la même réglementation et il y a peut-être un règlement spécifique de course que l'organisateur doit mettre en place pour son événement, pour sa course, pour son format mais pour autant il y a aujourd'hui des règles françaises, et il y en a déjà suffisamment, et donc là c'est vraiment la notion de bateau collectif qui prime. Voilà, après il existe aussi des pirogues surf-ski où il y a un gouvernail mais aussi et surtout un auto-videur et le principe de l'auto-videur c'est que quand le kayak accélère il se vide de son eau et tu peux réembarquer facilement, donc il y a quelques V6 qui existent et qui sont également auto-videuses. Donc vraiment ils sont entre les deux, entre le côté très traditionnel de l'embarcation et la sécurité et en fin de compte rien n'empêche d'allier les deux sans pour autant être contre la loi ou contre la réglementation, mais aujourd'hui c'est vrai qu'en métropole la problématique c'est que c'est tellement peu quantifiable le nombre de demande qu'il n'y a pas de constructeur avec un format type, c'est vraiment chacun va faire son cahier des charges, établir ce qu'il veut et ça va vraiment être du produit sur mesure quoi, d'où le tarif aussi qui va de 8000 euros pour le bas de gamme à 16 000 euros, pour 6 personnes. Donc c'est vrai que pour une association ça fait cher.

MC : Ca c'est vrai que le prix c'est un problème que je rencontre beaucoup, dans les clubs, ils me disent « on aimerait bien acheter mais bon on peut pas donc on s'arrange avec d'autres clubs pour en prêter... »

JT: Bah c'est ce que je fais moi tout le temps quand je vais en compétition.

MC : Oui parce que sinon c'est sûr que des sommes comme ça pour une structure associative c'est compliqué.

AC: C'est compliqué et puis je pense qu'il y a 10 ans tout le monde était sur les mêmes embarcations, 150 kilos, 200 kilos, on cherchait pas la performance et puis il y a 5 ans on a commencé à voir à Cherbourg des V6 de 80 kilos donc les gens se sont dit « ah mais alors on sait faire quelque chose d'aussi long, aussi rigide, aussi léger et qui tient la route quelque soient les conditions de mer ? Il y a un truc à creuser là... ». Et aujourd'hui cette année la réglementation française des courses ils ont vu à la baisse, ils se sont dit bah tiens les pirogues maximales vont être à 110 kilos pour les courses, parce que ils se sont rendus compte que la plupart des pirogues rajoutaient des poids pour pouvoir courir donc ça devenait un peu ridicule.

JT: Oui avant cette année c'était 130 kilos, là cette année on passe à 110 mais maintenant tout le monde va vouloir avoir une pirogue à 100 kilos.

MC : Et la pratique à Tahiti et en Polynésie elle est vraiment différente de ce qui se fait ici ?

JT: Ah oui là-bas c'est comment dire... C'est la « Ligue 1 » de ce qu'il se fait, c'est le mieux quoi. Mais contrairement à eux, ici en France ils vivent de ça alors qu'à Tahiti, il y a 2 ou 3 simplement qui vivent entre guillemets de ça, sinon le reste c'est que des associatifs comme nous, des bandes de copains mais ils rament matin, midi et soir, ça reste vraiment un sport populaire là-bas...

MC : Et ils ont des pirogues haut de gamme ?

JT: Oui c'est du haut de gamme mais depuis 5 ans, le problème c'est que la modernisation grandit quoi, donc on va chercher toujours plus de performances et vu que à Tahiti c'est plus petit que le Finistère, il y a beaucoup de constructeurs donc ça monte plus vite.

MC : Et chez ces constructeurs il y a une hérédité quelque part ? C'est de père en fils ?

JT: Non même pas mais c'est avec la médiatisation et aussi tous les hawaïens, ce sont eux qui sont en avance par rapport aux modèles chinois qui se développent. Donc il y a aussi le matériel qui est hyper léger et aussi de la technique qui est propre à Tahiti.

AC: Et elles sont moins chères ou pas là-bas ?

JT: ah oui, largement moins chères, elles sont moins chères qu'ici.

AC: Parce que ici quand t'achètes une va'a elle est à 2000-2300 euros...

JT: Mais là-bas une monoplace c'est 1500 voire 1700 alors qu'ici tu la touches à 2500 environ.

MC : Au niveau des matériaux pourtant c'est grosso modo la même chose ?

AC: C'est les mêmes non ?

JT: C'est les mêmes que pour celles qui sont fabriquées en métropole, comme on disait tout à l'heure Pologne et tout ça c'est pas la même chose, c'est de la moins bonne qualité.

AC: Par exemple, Rid1 qui font des v6 et des V1, tu les reçois, t'as la coque mais t'as pas vraiment de matière en dessous.

JT: C'est des faces cachées comme on dit.

MC : Et au niveau de la réglementation marine là-bas du coup ça se passe comment, c'est les mêmes règles ?

JT: Ils commencent en fait, ça commence juste. Ici on est plus avancé contrairement à là-bas. Là-bas l'eau est à 21 degrés toute l'année, alors il n'y a pas le port du gilet...

AC: Là-bas la réglementation est différente aussi avec l'effet île et tout ce qui va avec. Ici, avec le public qui est ici on a beaucoup de difficulté à leur imposer le gilet. Au niveau affaire maritime le gilet doit être obligatoirement à bord, porté, la personne qui à sa va'a perso et qui navigue tout seul, pour lui, ça reste son matériel à bord donc il doit avoir selon les règles françaises son gilet à bord ce qui bien souvent n'est pas le cas, surtout l'été quand il fait beau et l'hiver dans les conditions ici les mecs ont quand même le gilet mais tu vois quand même des mecs qui viennent de Tahiti ou d'ailleurs qui ne mettent pas de gilet, ça les embête plus qu'autre chose, ils arrivent pas à ramer avec, ils sont pas à l'aise. Et pourtant, c'est pas

évident de faire comprendre aux gens que si tu tombes bah t'es pas à Tahiti et que tu restes pas 10 minutes ou un quart d'heure t'amuser dans l'eau.

MC : Et la pirogue ici au CKB vous la proposez depuis quand ?

AC: Euh, tout le temps quasiment... Enfin ça va faire quoi 15 ans ? 20 ans ?

JT: Depuis 2003 ici à Brest, parce que moi je suis arrivé en 2002 et en 2003 ça a commencé avec Jean-Louis.

AC: Oui donc voilà, début des années 200. Ca a jamais été une section encadrée, déjà, donc dans la structuration, la manière de faire du club, on a 5 professionnels, et on a toujours été en faveur des plus jeunes dans un premier temps et le fonctionnement pour les adultes, soient on les forme pendant un an à être un peu autonome avec des moniteurs bénévoles, etc. mais la va'a a toujours été à part. Du fait, de leur organisation parce que des fois on peut très bien avoir personne pendant 2 à 3 mois et puis les revoir ramer tous les jours avant une grande échéance et puis l'été aussi pareil, venir naviguer parce que championnat de France fin août tout ça. Et l'autre partie de l'association, bah les activités arrêtent avec les gamins fin juin, on est sur une partie plus économique ensuite l'été avec les stages. Donc ils ont une gestion vraiment autonome, donc pas forcément d'encadrement professionnel, moi je suis l'encadrement, je suis l'organisation via les inscriptions, via la logistique pour déplacer tout ça sur les courses mais après c'est eux qui se gèrent dans la dynamique et même moi je vois ça de mon côté, quand j'ai besoin de relayer une information, je vais relayer via les mails ou aller les voir mais tant que j'ai pas dit au coach et que c'est pas lui qui a descendu l'information au reste de l'équipage ça va pas être perçu de la même manière. Si par exemple je vais voir les 5 autres équipiers de la V6 pour une course on va me répondre « ça a été vu avec Jimmy ? », donc voilà il faut d'abord que ce soit vu avec le coach, donc cette notion là vraiment de chef qui est inculqué et qui est très importante. C'est pas une manière de dire « je m'engage pas et c'est pas mon problème », c'est vraiment une manière de dire « il y a un référent, c'est le coach » et il y a vraiment une notion de hiérarchisation je pense dans la manière de fonctionner. C'est pour ça que des fois quand on voit des V6 un peu mixte, que physio dans l'entraînement et puis un peu mixte traditionnel tahitien, ça se passe pas très bien ou alors les gens ils se posent des questions, «tiens on fait une prière, c'est pas forcément adapté », même par rapport à l'association, moi il y a une fois où j'avais un peu tiqué sur la



réunion où ils avaient prié « oula non moi je viens pas là pour prier, je reviendrai après... », et c'est vrai que des fois il faut trouver un juste équilibre entre le côté très compétitif de l'activité sportive et le côté traditionnel de la va'a et il faut trouver un juste équilibre dans le respect des uns et des autres quoi.

MC : D'accord. Et là il y a combien de personnes dans la section pirogue ?

AC: Il y en a une vingtaine à peu près.

JT: Bah nous en compétitif il y a 9 et après avec les loisirs il y a encore 10 à peu près.

AC: Oui voilà une vingtaine à peu près. Parce que voilà il y a deux parties, une première où c'est plus des objectifs de compétition et puis une deuxième où c'est plus du loisir et des vétérans qui naviguent et qui de temps en temps se font une petite course ou deux dans l'année mais sans projet de compétition.

MC : Et donc c'est à dominante polynésienne ?

AC: Moitié-moitié.

MC : La partie compétitive est plutôt polynésienne ?

AC: Oui un peu plus mais il y a des deux quand même. Après des fois les gens nous contactent en disant « bah tiens on aimerait bien essayer la va'a, comment ça se passe ? », bah nous tout de suite ça nous met mal à l'aise parce qu'on sait pas trop comment faire, il faut que je vois quand est-ce qu'ils sont là, s'il y a une place, si c'est proche d'une échéance ça va être compliqué... Donc on a essayé déjà de mettre des créneaux en place mais c'est compliqué, si les gens sont pas dans le circuit, s'ils connaissent pas, c'est pas évident d'amener un vrai nouveau, de l'initier, de le former, il faut déjà qu'il ait une part d'autonomie, il faut qu'il ait déjà une part de connaissance de la pratique.

JT: Moi quand j'ai un nouveau qui vient me voir, je le ramène directement sur les loisirs.

AC: Et après si le gars s'accroche, s'il a vraiment envie d'aller plus loin bah voilà on le renvoie à Jimmy mais il faut déjà qu'il ait des bases.

JT: Voilà mais au début il faut surtout voir, qu'il comprenne ce que c'est ce sport là et qu'il apprenne.

AC: Oui et la politique de Jimmy a été de dire « voilà, fais tes preuves en V1 déjà, sache ramer déjà, assume ton embarcation en monoplace et après on va te ramener dans la V6 et on va te trouver une place en fonction de l'embarcation et de ton niveau », parce que chacun a son rôle à jouer dans l'embarcation...

JT: Oui et en V6 tout le monde est bon, tout le monde est fort. Si le nouveau il est au milieu, il fait rien, il fait que pagayer, le reste il y a le barreur devant, le capitaine au milieu, celui qui donne le rythme à l'avant après le reste tu pagayes et c'est tout.

MC : D'accord et là vous avez pas de créneau d'entraînement précis, ça dépend des compétitions ?

JT: Si, si c'est le samedi après-midi avec dans la semaine moi j'ai dit c'est libre, mais par contre le samedi tout le collectif se réunit. Parce que dans la semaine c'est impossible par rapport aux heures de chacun, parce que chacun a son métier.

AC: C'est ça qui est compliqué aussi sur un sport collectif comme ça, c'est même pas un sport collectif comme du foot ou du hand, où on change facilement, là l'embarcation t'en as un en moins ou deux en moins c'est juste la lutte, c'est juste pas appréciable donc ça reste un loisir mais dans le respect de dire je suis là ou je suis pas là parce que si après il manque la moitié ça marche pas.

MC : Et vous faites combien de compétitions à peu près par an ?

JT: Je sais même pas, faut plus compter au bout d'un moment... Au niveau national déjà c'est deux pour participer aux championnats de France à la fin, donc plus le championnat de France ça fait déjà 3 et après il y en a d'autres...

MC : Oui parce que après ça a forcément un coût de se déplacer...

JT: Ah oui c'est sûr au niveau coût faut pas trop regarder... C'est très très compliqué.

AC: Là par exemple, c'est l'ensemble des compétitions qui ont été faites sur une saison, donc de manière générale si on prend Jimmy par exemple, il en a fait 9 dans la saison, si je prends Akahé il en a fait 9, Alan c'est 8 : Ploudalmézeau, Bayonne, Douarnenez, Plougrescant, Sainte-Marine, Cherbourg, Dinard, Quiberon, Crozon... C'est en fonction du calendrier aussi, l'année dernière on a eu la chance d'avoir beaucoup de courses dans le secteur, pas trop loin, mais cette année on se fait quand même avoir, les seules courses dans le coin il y a Ploudalmézeau et Sainte-Marine mais après c'est Bayonne, Montpellier, Toulon...

JT: Oui moi je vais à Toulon là ce week-end, j'en ai 3 qui sont partis ce matin et moi je les rejoins là. On part en avion et donc pour le bateau j'appelle pour emprunter.

MC : Ah oui vous prenez sur place ?

JT: Oui parce que moi 15 heures de route c'est non.

AC: Mais ça c'est possible parce que Jimmy est là, moi j'aurai pris mon téléphone, j'aurais appelé dans le sud pour demander s'il y avait pas une va'a pour 5 brestoises on m'aurait dit non. Mais là Jimmy il est dans le circuit, il a son réseau. Après, sur la politique du club, sur les compétitions officielles, donc fédérales, on prend en charge 50% des frais de déplacement, alors soit c'est une gestion collective, soit c'est pas une gestion collective, donc ça veut dire qu'il y a la brevet d'Etat qui se déplace aussi avec les membres du club et donc on prend en charge 50% des frais de déplacement, tout ce qui est location s'il y a location, essence, péage. Là sur l'histoire où ils partent en avion bah il va falloir voir comment on peut s'organiser parce que ça reste quand même pour se sélectionner pour une équipe de France va'a qui va faire les premiers championnats du monde à Tahiti donc il faut voir, le club se doit pour moi de participer à cette action là avec des gens qui s'investissent, donc à voir après comment on va aider les rameurs, sachant que chacun prend son billet, on ne peut pas non plus reverser comme ça, donc il va falloir qu'on trouve une solution, on discutera de ça.

Et d'ailleurs, pour revenir à la FFCK, elle est quand même en retard sur l'activité, elle est pas en retard dans les sens où elle s'en occupe pas mais il y a la délégation polynésienne qui est

basée à Paris qui est là en France pour représenter la Polynésie, la culture, tout ça, l'histoire, et c'est vrai que pour développer la va'a en France ils souhaitent limite créer leur fédération, une fédération polynésienne via le côté traditionnel, via le sportif, via le culturel je sais pas, j'ai pas eu plus d'infos. Et demain s'ils créent leur fédération, dans cette période de vache maigre, où on essaye de couper un peu les robinets, le truc c'est que, comment dire... Il existe un diplôme de va'a à Tahiti de moniteur de va'a, c'est la première année qu'ils font ça, aujourd'hui il n'a aucune valeur sur la métropole parce qu'ils se sont fait leur truc entre eux, je critique pas, ça représente peut-être très bien le niveau, mais aujourd'hui pour créer un diplôme en France il faut que la Fédération Française soit délégataire de l'Etat et il faut que se soit représenté et reconnu aussi au niveau du Ministère des sports, qu'il soit labellisé voilà. Et donc aujourd'hui s'ils font une fédé est-ce qu'elle sera délégataire de l'Etat ? C'est pas sûr parce que la pirogue elle est déjà gérée par la Fédération Française de Kayak et donc l'Etat pourra dire « Mais attendez, la pirogue elle est déjà gérée par la Fédération Française de Kayak, à vous Fédération Française de Kayak de créer votre diplôme de moniteur de va'a ». C'est là aussi je crois qu'ils ont du retard, c'est comme le stand-up paddle qui a divagué pendant longtemps entre 3 fédérations, et encore aujourd'hui, il y a que le surf aujourd'hui à pouvoir délivrer des titres mais il y a 3 fédés à pouvoir l'encadrer... Bah la va'a c'est pareil, si demain il y a une fédé qui arrive et qui s'occupe vraiment de la va'a bah la FFCK pourra que pleurer et dire « mais c'est nous qui avons fait tout le développement... », mais pour le moi le développement ça va par la reconnaissance, par des diplômes et par une formation et aujourd'hui c'est là qu'aujourd'hui est le manque, ils ont pas intégré la va'a dans ce processus de formation et ils n'ont pas créé un petit diplôme d'encadrant va'a pour aider au développement et à ce titre parce que aujourd'hui dans les institutions fédérales il n'y a pas vraiment de rameur, ça a toujours été des kayakistes, au même titre que la mer n'a jamais vraiment été représentée, les sports olympiques étant des sports d'eau douce essentiellement, alors que les pratiquants kayakistes en mer c'est là qu'il y a le plus de pratiquants. Le kayak de mer c'est hyper développé mais il n'y a qu'un petit quota licencié et au niveau des institutions vu que la discipline n'est pas haut-niveau, n'est pas très reconnue au niveau de la fédé bah ça peine un peu à vraiment se développer, et pour la va'a c'est pareil et c'est un peu regrettable car ça aiderait peut-être à avoir des vraies structures avec des personnels formés et de régler des problématiques que nous on peut avoir ici, c'est à dire qu'il n'y a pas de professionnels qui développent le va'a, pourquoi ? Parce qu'on n'est pas polynésien ? Parce qu'on n'a pas le diplôme de va'a ? Parce qu'on n'est pas reconnu ? Moi demain je peux dire « j'ai des notions de rame, de pratique du va'a » mais pour autant j'ai pas assez de charisme,

j'ai pas assez d'histoire pour vraiment être écouté des rameurs et être un début d'entraîneur de va'a, et ça manque je pense. Ça permettrait aussi de clarifier les choses et de dire que pour la va'a il manque quelque chose, on a quelqu'un qui a un diplôme donc on peut faire un club de va'a mais pas juste des mecs entre potes, c'est encadré dès le premier niveau de pratique et les plus grands pareils ils sont autonomes, ils ont déjà des mecs qui sont qualifiés.

MC : Oui créer de vraies écoles de formation...

AC: Exactement, et on les envoie ensuite au bout d'un an une fois qu'ils ont appris les bases en monoplace. Au même titre que ce qu'on fait avec les kayakistes mais aujourd'hui peut-être qu'il n'y a pas assez de jeunes pratiquants pirogues, il n'y en a même pas du tout. Il y a une catégorie qui a été créée mais il n'y en a aucun car il n'y a personne pour les encadrer parce que tu ne vas pas mettre un BE pour encadrer un BE ou deux quoi...

MC : Mais ça a des avantages quand même pour une association de pirogue d'être rattaché à la FFCK ? C'est très limité ?

AC: La fédération n'apporte pas grand chose pour le va'a aujourd'hui, elle apporte des courses mais comme je te dis, la va'a n'a pas attendu que la fédé labellise des courses pour en faire. La course de La Rochelle l'année dernière c'était pas fédéral, mais aujourd'hui le va'a attire du monde parce que c'est culturel, ça attire aussi des collectivités autout d'une image d'une notion de collectif enfin c'est quelque chose qui retient l'esprit des gens pour moi, je pense que quand tu vois un départ de V6 pour la première fois où tu vois 30 V6 alignées qui prennent le départ c'est juste joli, c'est magique quoi. La même chose avec des kayaks c'est différent, l'embarcation elle est d'elle-même impressionnante, il faut voir le nombre de personnes ici qui en se baladant s'arrête pour regarder, prendre des photos... C'est vrai que ça questionne.

MC : Peut-être aussi parce qu'il y a l'imaginaire tahitien qui est subordonné à la pirogue ?

AC: Oh je pense que déjà en elle-même l'embarcation est impressionnante, la longueur de l'embarcation déjà, la gestion, la propulsion humaine... Ils ont une idée reçue de la va'a mais ils se rendent quand même compte de l'effort qu'il faut faire et de la gestion collective que ça

demande mais c'est vrai qu'une collectivité va facilement proposer une compétition pirogue parce que ça attirera plus facilement l'œil des médias je pense...

MC : Et ils jouent dessus un peu les collectivités ? Sables d'Olonne peut-être ?

AC: Bah là l'exemple même de la Vendée Va'a qui est ancrée quand même dans leur collectivité parce qu'il y a quand même le défilé des équipes dans les villes, c'est pas un petit truc, le briefing de la cérémonie de clôture c'est dans un gros amphi, le congrès de là-bas... C'est pas la petite course entre potes sur la plage, c'est comme on pourrait dire ici les fêtes maritimes à Brest. C'est-à-dire que la Vendée Va'a ça reste un produit de marque, la Vendée déjà donc c'est soutenu par le Conseil Général, par la région, par la ville... Rien que le site internet de la course est impressionnant, moi j'organise des courses depuis plusieurs années mais rien que le dossier de presse on voit qu'on n'est pas sur le même calibre, en termes de graphisme, de média, de communication... Les coureurs sont pris en charge pendant 3 jours, tu payes l'inscription et après tout est pris en charge : hébergement, repas, massages... Ils prennent des élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de Nantes pour aider.

Je pense que les collectivités sont prêtes à faire des courses avec 5 ou 10 pirogues, ça va plus marquer l'esprit collectif que d'aligner 20 kayaks. Le Fort-Boyard challenge par exemple c'est la volonté de redynamiser un territoire autour du nautisme parce que ça souffre quand même d'une pas très belle image, c'est pas très attrayant pour le nautisme. Donc ils ont créé il y a quelques années une grande compétition de paddle avec une centaine de participants jetés d'un bateau et la course commence comme ça. Le va'a c'est pareil, c'est visuel sur la plage, les V6 ça marque l'esprit, les V6 alignées ça a de la gueule.

MC : Ok bah super... Je vais pas vous retenir plus longtemps, merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions.

## Table des matières :

<b>Introduction : Question d’histoire(s).....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE I. Contextualisation : la pirogue, le Pays Bigouden et le cadre fédéral.....</b>	<b>9</b>
11. Présentation, contexte, objectifs et déroulement du stage.....	9
11.1 Le stage en M1 SSSATI : conditions de réalisation et objectifs.....	9
11.2 Réflexions pré-stage et missions.....	10
12. Commune de Combrit Sainte-Marine.....	11
12.1 Histoire et géographie et contexte social.....	11
12.2 Le sport à Combrit Sainte-Marine.....	14
13. Communauté de communes du Pays Bigouden.....	15
14. L’association Team Marara Va’a.....	16
15. Le va’a historique.....	18
16. Le va’a en Polynésie aujourd’hui.....	21
17. Le va’a en France aujourd’hui.....	22
18. Le va’a en Bretagne aujourd’hui.....	24
19. La FFCK et la pirogue en son sein.....	26
20. Les grandes courses de pirogue.....	27
20.1 La Tahiti Nui Va’a.....	27
20.2 La Vendée Va’a.....	28
20.3 La Porquerollaise.....	29
<b>PARTIE II : Revue de littérature.....</b>	<b>30</b>
5. Patrimonialisation.....	31
6. « Sportivisation ».....	33
7. Identité.....	35
8. L’identité au travers des spectacles sportifs.....	37
<b>PARTIE III : Cadre théorique.....</b>	<b>42</b>
<b>PARTIE IV : Questionnement scientifique.....</b>	<b>45</b>
<b>PARTIE V : Méthodologie.....</b>	<b>48</b>
<b>PARTIE VI : Résultats : analyse et discussion.....</b>	<b>52</b>
1. La pirogue polynésienne en Bretagne : Entre communautarisme et opportunités.....	52
1.1 La pirogue comme lien avec la Polynésie.....	52

1.2	La pirogue comme outil de création et de renforcement d'un réseau polynésien.....	55
1.3	La pirogue comme outil de démarcation face à la concurrence.....	59
2.	Un lien discutable avec la FFCK.....	60
2.1	Récupération plus que création.....	61
2.2	Vers une sportivisation à outrance au détriment de la patrimonialisation ? Altération des symboles polynésiens.....	66
3.	L'utilisation des évènements sportifs identitaires comme outil de création de valeur pour un territoire.....	71
3.1	Mise en tourisme des fêtes sportives et culturelles.....	71
3.2	Création d'une identité par les évènements sportifs : l'exemple de la Vendée.....	73
	<b>PARTIE VII : Retour critique et limites.....</b>	<b>77</b>
	<b>Conclusion : De l'importance des évènements sportivo-culturels.....</b>	<b>79</b>
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>82</b>
	<b>Annexes.....</b>	<b>92</b>
	<b>Table des matières.....</b>	<b>126</b>



## **Résumé**

Ce travail s'intéresse à la pirogue polynésienne, le va'a, en Bretagne. Basé sur une méthodologie qualitative, par entretien et ethnographie notamment, l'objectif est de questionner sur le développement de cette activité traditionnelle en Bretagne en s'intéressant au cadre fédéral ainsi qu'à l'impact pour un territoire. Ce développement et la « sportivisation » de l'activité entraînent-ils une altération des symboles identitaires originellement liés à la pirogue polynésienne ou au contraire un maintien exacerbé ? C'est une des questions abordée par ce travail.

Mots-clés : pirogue polynésienne, va'a, patrimonialisation, sportivisation, identité et sport.

## **Abstract**

This work is about the polynesian pirogue, traditonal outrigger canoe, in Brittany. Based on a qualitative methodology, interview and ethnography particularly, the aim is to interrogate on the development of this traditional activity in Brittany with a focus on the federal surroundings and the impact for a territory. This development and the sportization of the activity can they cause an alteration of the identity symbol or on the contrary a stronger support ? It's one of the question which is approach in this work.

Keywords : outrigger canoe, sportization, sport and identity